

Politiques territoriales de sobriété - TERSOB

Eléments de méthode
et de réflexion à l'usage
des collectivités territoriales

Oct
2021



EXPERTISES

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité de Pilotage de l'étude

Guillaume BASTIDE (Service Politique Territoriale, Cit'ergie ADEME)
Marianne BLOQUEL (Service Consommation et Prévention, ADEME)
Karine BOSSER (DR Normandie ADEME)
David CANAL (Direction Adaptation Aménagement et Territoires ADEME)
Cécile CHERY (DR PACA ADEME)
Marc COTTIGNIES (Service Transports et Mobilité ADEME)
Hélène DIJOS (Service Transports et Mobilité ADEME)
Erwann FANGEAT (SPEM, Numérique, ADEME)
Thibaut FAUCON Thibaut (DR Ile de France ADEME)
Pierre GALIO (Chef du Service Consommation et Prévention, ADEME)
Isabelle HEBE (Service Agriculture ADEME)
Gérald LALEVEE (Direction Adaptation Aménagement et Territoire, Cit'ergie, ADEME)
Solène MARRY (Service Bâtiment ADEME)
Anna PINEAU (SMVD, Référentiel Economie Circulaire, ADEME)
Anaïs ROCCI (Direction Etudes Prospectives et Recherche ADEME)
Agnès RONDARD (DR AURA, ADEME)
Emily SPIESSER (Service Consommation et Prévention, ADEME)
Dominique TRAINEAU (Service Consommation et Prévention, ADEME)

Les membres du groupement de l'étude

David CORRE (TEHOP)
Charlotte HALPERN (Sciences Po Paris : Centre d'études Européennes et de Politique Comparée)
Elodie HOUGUET (ALBEA)
Sylvie LACASSAGNE (Energy Cities)
Nicolas THIBAUT (Projets et Territoires)
Cléa VAULOT (TEHOP)
Gael VIRLOUVET (TEHOP)

CITATION DE CE RAPPORT

Gaël VIRLOUVET, TEHOP, Nicolas THIBAUT, Projets et Territoires. 2021

Politiques territoriales de sobriété, Eléments de méthode

Phase 3 de l'étude « La sobriété dans les démarches territoriales : État des lieux, besoins, soutiens de l'ADEME ». 80 pages

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 2020MA000193

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : TEHOP, ALBEA, Projet & Territoires et Energy Cities

Coordination technique - ADEME : Dominique Traineau et Marianne Bloquel

Direction/Service : Direction Economie circulaire et Déchets / Service Consommation et Prévention

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
1. LES POLITIQUES TERRITORIALES DE SOBRIETE : CADRAGE ET DEFINITION	6
1.1. La sobriété : un questionnement de l’individu sur ses propres besoins et son utilisation des ressources	6
1.1.1. La sobriété est une démarche consciente	6
1.1.2. La sobriété n’est pas “normée”	7
1.1.3. La sobriété est considérée comme une démarche de progrès	7
1.1.3.1. La sobriété positive	7
1.1.3.2. Sobriété, usage et possession	7
1.2. Les politiques territoriales de sobriété : une approche nouvelle.....	7
1.2.1. La sobriété désigne à la fois la démarche et le résultat atteint	7
1.2.2. Le « territoire sobre » une notion trop englobante	8
1.2.3. Les politiques territoriales de sobriété : une notion plus précise et utile.....	8
1.3. Cadrage de la politique territoriale de sobriété.....	8
1.3.1. Définition.....	8
1.3.2. Rôle de la collectivité dans la conduite d’une politique territoriale de sobriété	9
1.3.3. Sobriété, gouvernance et participation	10
1.4. Lexique.....	10
2. LES PRATIQUES DE SOBRIETE	11
2.1. Premiers débats et réflexions autour des pratiques de sobriété.....	11
2.2. Cadre de référence des pratiques de sobriété.....	12
2.3. Grille d’identification et de classement des pratiques de sobriété – trame générale	14
3. AIDE A LA STRUCTURATION D’UNE POLITIQUE TERRITORIALE DE SOBRIETE	16
3.1. Les bases d’une politique territoriale de sobriété.....	16
3.2. Grille d’une politique territoriale de sobriété	19
4. ENCOURAGER LES PRATIQUES DE SOBRIETE : FREINS ET LEVIERS IDENTIFIES.....	21
4.1. Approche générale des politiques territoriale de sobriété	21
4.2. Thématique numérique	22
4.3. Thématique mobilité	22
4.4. Thématique aménagement	24
4.5. Thématique construction.....	25
4.6. Thématique « consommation de biens manufacturés »	25
4.7. Thématique Alimentation	26

5. ANNEXES	27
5.1. Annexe 1 : les grilles d'analyse et d'identification des pratiques de sobriété.....	27
5.1.1. Thème numérique.....	27
5.1.2. Thème mobilité.....	29
5.1.3. Thème Aménagement	31
5.1.4. Thème Construction	33
5.1.5. Thème "consommation de biens manufacturés"	36
5.1.6. Thème "alimentation"	39
5.2. Annexe 2 : les grilles des politiques territoriales de sobriété	42
5.2.1. Politique territoriale de sobriété numérique	42
5.2.2. Politique territoriale de mobilité	45
5.2.3. Politique territoriale d'aménagement	48
5.2.4. Politique territoriale d'aménagement	51
5.2.5. Politique territoriale en faveur de la sobriété dans la consommation de biens manufacturés	55
5.2.6. Politique territoriale en faveur de la sobriété dans l'alimentation.....	58
5.3. Annexe 3 : liste des participants aux ateliers.....	61
5.3.1. Politique territoriale de sobriété numérique	61
5.3.2. Politique territoriale de mobilité	61
5.3.3. Politique territoriale d'aménagement	61
5.3.4. Politique territoriale de construction	62
5.3.5. Politique territoriale en faveur de la sobriété dans la consommation de biens manufacturés	62
5.3.7. Politique territoriale en faveur de la sobriété dans l'alimentation.....	64
5.3.8. Politiques territoriales de sobriété – approche territoriale.....	64
5.5. Annexe 4 : Revue bibliographique « Institutionnaliser la sobriété : quels leviers pour passer d'une sobriété individuelle à une politique territoriale de sobriété ? ».....	65
5.6. Annexe 4 : fiche de poste d'un chargé de mission « Sobriété »	78

Introduction

Le présent document est un des livrables (livrable 6) de l'étude « La sobriété dans les démarches territoriales : État des lieux, besoins, soutiens de l'ADEME » réalisée pour l'ADEME entre septembre 2020 et juin 2021. Il rassemble les outils méthodologiques élaborés et utilisés dans le cadre de cette étude.

Ces éléments ont servi de support à la réflexion. Ils ont été notamment utilisés et améliorés lors des ateliers qui ont eu lieu en mars et avril 2021. Sept ateliers ont en effet été organisés, chacun en 2 séances (exploration puis approfondissement) de deux heures à une quinzaine de jours d'intervalle. Un atelier était transversal (« politiques territoriales de sobriété »), les six autres étaient thématiques (alimentation, consommation de biens manufacturés, mobilité, aménagement, bâtiment, numérique). Les séances ont rassemblé 10 à 18 participants. Au total, une centaine de participants ont participé à ces ateliers. La liste des participants aux ateliers est fournie en annexe.

Tableau 1 : Les 7 ateliers thématiques sur la sobriété et leurs référents au sein de l'ADEME

7 *2 ateliers thématiques mobilisent en mars 2021 une centaine de participants (territoires, partenaires, ADEME siège et DR) sur les politiques territoriales de sobriété						
Politique territoriale	Mobilité	Bâtiment	Aménagement	Numérique	Alimentation	Consommation biens matériels
<u>Référente :</u> Karine BOSSER	<u>Reférent.e.s :</u> Marc Cottignies Héléne Dijos <u>DR :</u> S. Bourcier (PDL) M. Chassignet (HdeF)	<u>Référente :</u> Solène Marry <u>Siège :</u> C. Gracy <u>DR :</u> M. Dufour (Normandie) S. Midy (PACA)	<u>Reférent :</u> David Canal <u>Siège :</u> A. Le Franc L. Chateau <u>DR :</u> S. La Roche (PACA) D. Emmanuel (Occitanie)	<u>Reférent :</u> Erwann Fangeat <u>Siège :</u> M. Ruau <u>DR :</u> E. Poitrat (Normandie) T. Faucon (IdF) Y. Carbain (Grand est)	<u>Référente :</u> Isabelle Hébé <u>Siège :</u> L. Gouthière <u>DR :</u> C. Delalande (PDL) E. Le Fur (PACA)	<u>Référente :</u> Emily Spiesser <u>Siège :</u> V. Benony C. Marquet <u>DR :</u> R. Malcurt (HdeF) V. Lambotte (Grand est)

Dans ce document, le lecteur trouvera un certain nombre d'outils méthodologiques, qui pourront l'aider à déployer une politique territoriale de sobriété.

1. Les politiques territoriales de sobriété : cadrage et définition

L'ADEME a mené depuis 2016 une réflexion sur la sobriété, principalement abordée à l'échelle individuelle, comme un choix conscient de modération, par des individus, aboutissant à une modification des pratiques.

De cette approche individuelle, la réflexion s'élargit à présent à la dimension collective que portent en elles de possibles politiques territoriales de sobriété.

Pour pouvoir recenser et discuter les politiques territoriales de sobriété, il est nécessaire de disposer d'un premier cadre de référence : qu'est-ce qui est ou n'est pas une politique territoriale de sobriété ? Sur quels critères peut-on s'appuyer ?

1.1. La sobriété : un questionnement de l'individu sur ses propres besoins et son utilisation des ressources

1.1.1. La sobriété est une démarche consciente

Les politiques territoriales de sobriété relèvent d'une approche collective de la sobriété. Mais historiquement, la sobriété ressort d'une démarche individuelle. Il est notable que la sobriété a été d'abord appréhendée à l'échelle de l'individu, soit dans une forme d'ascèse (Diogène) soit dans une forme de prise de recul par rapport aux richesses dont on peut ou non disposer (épicuriens).

Le point commun des diverses approches de la « sobriété » est une recherche de modération dans la consommation de biens et de services nécessitant des ressources énergétiques ou matérielles. La notion de sobriété, si l'on s'en réfère à son approche historique, suppose une volonté consciente de la personne ou de l'entité qui consomme une ressource, à la fois de s'interroger sur son besoin et sur la manière d'y répondre, dans une dynamique de « moins et mieux ».

Cette proposition comprend plusieurs points notables :

- La satisfaction des besoins en limitant l'impact sur l'environnement ;
- Le questionnement (sans qu'il ne soit précisé si ce questionnement est individuel ou collectif), qui renvoie à la fois à une dimension consciente de la sobriété et à un cheminement de la réflexion ;
- L'évolution des modes de production, de consommation et des modes de vie, à l'échelle individuelle et collective, qui renvoie à une évolution des pratiques.

Cette définition peut cependant être améliorée (ou mise en discussion) sur les points suivants :

- La sobriété est relative : une pratique n'est perçue sobre que par rapport à un cadre de référence dans lequel peuvent être définies des pratiques moins sobres.
- La sobriété ne vise pas à limiter l'impact sur l'environnement de nos besoins, mais à limiter l'impact sur l'environnement de notre manière de les satisfaire, y compris en les redéfinissant.
- La démarche de sobriété est non seulement un questionnement, mais elle implique aussi l'adoption de nouvelles pratiques.

Ces points amènent à proposer la définition suivante pour la sobriété : « *la sobriété est une démarche qui consiste, dans la cadre d'une **réflexion individuelle ou collective** portant sur la manière de répondre à ses **besoins** (individuels ou collectifs) en tenant compte des limites de la planète, à adopter de **nouvelles pratiques de modération et de mesure** dans la consommation, contribuant ainsi à une **réduction de la consommation de ressources et de l'impact sur l'environnement (dont le climat)** de l'individu ou du groupe concernés* ».

1.1.2. La sobriété n'est pas "normée"

La sobriété peut s'exercer vis-à-vis de multiples ressources naturelles, et plus largement divers impacts environnementaux (émissions de polluants, émissions de GES, imperméabilisation des sols...). La pratique de sobriété peut aboutir à des impacts disparates vis-à-vis de telle ou telle ressource naturelle ou impact environnemental.

Il s'agit donc d'abord de trouver des critères pour chacun de ces impacts. Ainsi, par rapport aux émissions de gaz à effet de serre la sobriété pourrait rejoindre la notion actuellement discutée de quotas. Par exemple, pourrait être considéré comme sobre au regard des émissions de gaz à effet de serre, un ensemble de pratiques permettant à un individu donné d'émettre, de manière directe ou indirecte, moins de 2 teqCO2 par an

Mais deux difficultés se présentent :

- La pluralité des ressources naturelles à prendre en compte (au-delà du seul CO2) ;
- L'impossible quantification de l'ensemble des impacts environnementaux générés par chaque individu.

Ces deux difficultés empêchent de mesurer précisément l'impact global des pratiques d'un individu sur l'environnement, et de considérer sur la base de critères normés, que ces pratiques s'inscrivent ou non dans la sobriété.

De manière pragmatique, il n'est donc pas possible de définir une pratique comme sobre « en soi », car inscrite dans des critères normés. Est sobre, en revanche, une pratique mise en œuvre dans le cadre d'un cheminement vers un horizon de moindre consommation d'un ensemble de ressources naturelles.

1.1.3. La sobriété est considérée comme une démarche de progrès

1.1.3.1. La sobriété positive

Les chercheurs, acteurs économiques et représentants d'associations citoyennes interrogés associent généralement la sobriété à « moins mais mieux » en reliant consommation, qualité de vie, bien-être, santé et impact environnemental. La sobriété est alors vue comme un facteur de bien-être et participe à la qualité de vie de l'individu, du groupe, et de l'expression de l'individu au sein du groupe.

« Des associations et des mouvements citoyens construisent quant à eux d'autres projets de société autour de la notion de sobriété, comme celui de la sobriété heureuse portée initialement par Pierre Rabhi dans le cadre d'un programme aux élections présidentielles. À l'extrémité du continuum, ces associations associent la sobriété à une quête d'équité sociale et environnementale, par une répartition des revenus ou une réorganisation du travail, dépassant largement le cadre institutionnel de la transition énergétique. » (Panorama de la notion de sobriété).

1.1.3.2. Sobriété, usage et possession

La sobriété questionne le rapport à la possession matérielle. Privilégier l'usage plutôt que la possession, par le partage et la mutualisation des biens et des services, limite les surconsommations et les gaspillages générés par la propriété individuelle et le désir d'accumulation.

La sobriété invite au partage des ressources. Le principe de sobriété « solidaire » permet de donner à chacun les moyens d'une vie décente et une qualité de vie.

1.2. Les politiques territoriales de sobriété : une approche nouvelle

1.2.1. La sobriété désigne à la fois la démarche et le résultat atteint

Le terme de sobriété est polysémique : il couvre à la fois (i) la démarche consciente vers une moindre consommation (*Cf. supra*) et (ii) le résultat atteint par un système (ou un individu) qui consomme « peu ou moins » (notions relatives) telle ou telle ressource.

1.2.2. Le « territoire sobre » une notion trop englobante

Rejoignant la réflexion sur le métabolisme territorial, le territoire sobre (perçu comme un système clos) est celui sur lequel les hommes qui y vivent consomment peu (ou moins) de ressources naturelles. Le regard porte en priorité sur le résultat (la moindre consommation de ressources naturelles) plutôt que sur le cheminement permettant d'atteindre ce résultat.

Mais cette acception est très large : elle va couvrir toutes les actions permettant de réduire les impacts environnementaux des acteurs du territoire, bien au-delà de leurs pratiques de sobriété. Elle inclut alors par exemple les actions d'efficacité énergétique, d'écologie industrielle et territoriale, de production d'énergie renouvelable...

Il est proposé de nommer « politique de territoire sobre » la démarche qui consiste à réduire la consommation de ressources naturelles par les acteurs d'un territoire, ce territoire étant alors considéré comme un système clos.

Le risque est alors de considérer toute politique territoriale de préservation des ressources naturelles comme une politique de sobriété. Dans ce cas, il n'est plus possible de distinguer les spécificités de la sobriété, et celle-ci se trouve diluée, si ce n'est reléguée, derrière les politiques beaucoup plus communes de promotion de l'efficacité ou de lutte contre les gaspillages.

Il apparaît donc préférable de resserrer la définition de la politique territoriale de sobriété.

1.2.3. Les politiques territoriales de sobriété : une notion plus précise et utile

Nous proposons de considérer que les politiques territoriales de sobriété visent à déployer des pratiques de sobriété sur des territoires. La mise en œuvre collective de ces pratiques de sobriété nécessite des changements profonds sur les manières de consommer tous types de ressources (que ce soit l'espace, l'alimentation, la mobilité...).

La politique territoriale de sobriété peut trouver éventuellement des bénéfices d'ordre économique ou social concomitants aux pratiques permettant une moindre consommation de ressources.

Cette définition resserrée est utile, car elle permet d'identifier des démarches politiques plus rares et peu identifiées, mais qui présentent pourtant un intérêt majeur dans l'évolution de la relation collective aux ressources.

1.3. Cadrage de la politique territoriale de sobriété

1.3.1. Définition

Mener une politique territoriale de sobriété consiste à inciter les acteurs d'un territoire (ménages, entreprises, autres établissements) à adopter des **pratiques de sobriété** :

- Soit par la sensibilisation ;
- Soit par la mise à disposition de solutions opérationnelles de sobriété (alternatives aux modes de consommation...) ou visant à faciliter le recours à de telles solutions (ex : installer des équipements favorisant l'usage du vélo).

La politique territoriale de sobriété repose sur un programme coordonné d'actions visant à favoriser les pratiques de sobriété par les acteurs du territoire. Dans le cadre de ce programme territorial de sobriété, la collectivité peut elle-même, dans une démarche d'éco-exemplarité, entrer dans une démarche de sobriété.

Ce programme peut-être plus ou moins formalisé, certains évoquant même la « sobriété silencieuse » pour les actions de sobriété adoptées par les collectivités sans les nommer ainsi.

Les modalités de mise en œuvre de la sobriété proposées par NEGAWATT

C'est sans doute dans la définition de la « sobriété énergétique » élaborée par l'association Négawatt que se retrouvent les éléments les plus aboutis et consensuels (réf : « panorama de la sobriété » de l'Ademe) autour de la notion de sobriété. Négawatt distingue ainsi plusieurs modalités de mise en œuvre de la sobriété :

- la sobriété structurelle, qui consiste à créer, dans l'organisation de l'espace ou de nos activités, les conditions d'une modération de notre consommation (par exemple l'aménagement du territoire en vue de réduire les distances à parcourir pour accéder au travail, aux commerces etc.) ;
- la sobriété dimensionnelle, qui concerne le bon dimensionnement des équipements par rapport à leurs conditions d'usage (par exemple l'utilisation de véhicules adaptés, en poids, volume et puissance, aux usages de déplacements de proximité et de déplacements inter-urbains) ;
- la sobriété d'usage, qui porte sur la bonne utilisation des équipements en vue d'en réduire la consommation (par exemple l'extinction des veilles, ou la limite de vitesse sur route, ou encore l'extension de la durée de vie des équipements) ;
- la sobriété conviviale ou coopérative, qui relève d'une logique de mutualisation des équipements et de leur utilisation (par exemple les formules d'autopartage, ou l'encouragement à la cohabitation dans les logements ou les espaces de travail).

Identifier ces **4 modalités de mise en œuvre de la sobriété** (non exclusives les unes des autres) permet de dépasser l'approche individuelle de la sobriété (cheminement personnel, menant à un détachement vis-à-vis des biens matériels, inscrit dans une approche philosophie, spirituelle) pour aller vers une dimension collective.

Il est notable cependant que ces modalités de mise en œuvre, identifiées dans une approche de sobriété énergétique, ne sont pas exhaustives. L'encouragement à une moindre consommation de produits matériels a ainsi du mal à trouver une place dans cette classification.

1.3.2. Rôle de la collectivité dans la conduite d'une politique territoriale de sobriété

La collectivité apparaît comme le pilote naturel de la politique territoriale de sobriété.

La collectivité territoriale peut jouer plusieurs rôles pour créer les conditions favorables à l'application concrète et collective de pratiques de sobriété : aménageur du territoire (ex : réduire les largeurs de circulation automobile pour créer des voies cyclables transitoires suite à la crise sanitaire dans de nombreuses villes), donneur d'ordre (ex : commande publique), détenteur du pouvoir de police, animateur des dynamiques collectives, opérateur d'un service apporté aux usagers (ex : tarification (incitative) dans le domaine des déchets, ou de l'eau)...

La collectivité peut amener les acteurs de son territoire à questionner eux-mêmes leurs besoins et la manière d'y répondre et/ou faciliter le recours à des pratiques plus sobres.

En outre, les actions relevant d'une politique territoriale de sobriété peuvent être portées soit par la collectivité elle-même, soit par un acteur ou un groupe d'acteurs territoriaux (par exemple une association, un club d'entreprises) qui sont ou non en lien avec la collectivité. Des actions susceptibles de s'inscrire dans une politique territoriale de sobriété peuvent être portées sur un territoire, alors même qu'aucune politique territoriale de sobriété n'y est formalisée.

Dans une démarche d'exemplarité, la collectivité (en tant qu'établissement consommateur de ressources naturelles) peut aussi questionner ses propres usages et besoins, et adopter elle-même des pratiques de sobriété.

1.3.3. Sobriété, gouvernance et participation

Ancrer une politique de sobriété au cœur du fonctionnement de la collectivité (par les élus, les directions et les agents), implique à la fois un changement de paradigme et des changements de pratiques au sein même de la collectivité. Cela implique également l'adhésion des acteurs du territoire. La question est alors de savoir comment mettre les conditions d'une modération de nos ressources au cœur des dispositifs institutionnels, de l'organisation de l'espace et des activités sur un territoire.

La sobriété implique un changement profond de la vision des besoins et de la manière d'y répondre (changement de paradigme).

Pour mener à bien un tel changement, à l'échelle territoriale et donc collective, la gouvernance apparaît comme un facteur clé.

La "participation" (par des citoyens, mais aussi des acteurs économiques) aux politiques territoriales de sobriété rejoint la notion de sobriété conviviale. Au-delà de l'adhésion des citoyens au bien-fondé de la politique de sobriété, leur implication dans les mutualisations ou dans le questionnement de leurs besoins contribue à donner vie à la politique territoriale de sobriété.

1.4. Lexique

- **Pratique (ou geste) de sobriété** : à l'échelle d'une personne physique ou d'une personne morale (collectivité, entreprise...), comportement relevant d'une démarche de sobriété
- **Action de sobriété** : incitation à l'adoption de pratiques de sobriété, par la sensibilisation, la promotion, ou la facilitation, l'accompagnement, la réglementation, la fiscalité...
- **Programme d'actions de sobriété** : regroupement d'un ensemble d'actions de sobriété, permettant la mise en œuvre d'une politique territoriale de sobriété
- **Politique territoriale de sobriété** : stratégie déployée par une collectivité visant, sur son territoire, à inciter les personnes physiques ou morales à entrer dans une démarche de sobriété (et déclinaison de cette stratégie dans un programme d'actions).

2. Les pratiques de sobriété

Les politiques territoriales de sobriété encouragent les pratiques de sobriété. Pour fournir un objet précis à ces politiques, il est donc nécessaire de proposer une délimitation du périmètre des pratiques de sobriété.

Cela apparaît d'autant plus important qu'il n'y a pas un immédiat consensus sur certaines pratiques : à titre d'exemple, les pratiques de réemploi et de réparation peuvent être perçues, selon l'avis de l'un ou de l'autre, comme des pratiques de sobriété ou non, ou alors « dans certains cas ».

Dans le cadre de l'étude « *La sobriété dans les démarches territoriales : État des lieux, besoins, soutiens de l'ADEME* », une réflexion a été menée pour proposer un périmètre pour les pratiques de sobriété. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'une « grille d'identification et de classement des pratiques de sobriété », utilisée lors des ateliers thématiques.

Les paragraphes ci-dessous présentent la réflexion qui a conduit à l'élaboration de cette grille, la grille, et son utilisation lors des ateliers.

2.1. Premiers débats et réflexions autour des pratiques de sobriété

Tout d'abord, il est nécessaire de distinguer sobriété d'une part, et impact environnemental d'autre part : la sobriété est un facteur de limitation de l'impact environnemental. En revanche toute action visant à réduire l'impact environnemental ne relève pas toujours de la sobriété (ex : La promotion des éco matériaux, le développement des énergies renouvelables...). Certaines actions peuvent ou non relever de la sobriété selon les conditions dans lesquelles elles sont déployées (par exemple : la promotion des circuits alimentaires de proximité).

Si la lutte contre l'étalement urbain est clairement une forme de sobriété structurelle dans l'objectif de rechercher à moins consommer d'espaces et de favoriser la ville des courtes distances (ex : renouvellement urbain, opération de redynamisation des centres ville), une limite a cependant été identifiée sur les friches. Le processus de renouvellement urbain, sur des friches, n'est pas en soi une action de sobriété. En effet, dans ce cas, on ne réinterroge pas systématiquement le besoin. On se situe plutôt dans une logique d'efficacité de l'utilisation de la ressource. (NB : la friche pourrait être consacrée à d'autres usages que ceux permis par de nouvelles constructions (ex : réserve de biodiversité, ...). Si elle est éloignée des services et du centre, le fait de reconstruire sur la friche peut même être générateurs de déplacements motorisés supplémentaires. Reconstruire sur des friches n'est donc pas en soi une action de sobriété.

Le partage et la mutualisation (matériel et non dans le sens du partage de connaissance) est clairement une forme de sobriété (= sobriété conviviale) : la sobriété interroge la notion de possession de l'individu. Le partage de matériel (entre entreprise, ou entre citoyens), et la mutualisation (par exemple dans le cas du covoiturage, ou de la mutualisation de locaux dans l'habitat participatif, ou le coworking) agissent en faveur de la limitation du besoin matériel, auquel s'ajoute une dimension sociale (manière d'être vis-à-vis de l'autre, favorise le lien social, un facteur de qualité de cadre de vie) ;

Plan vélo (= sobriété structurelle et dimensionnelle) : une proposition de solution opérationnelle au service de la sobriété structurelle, et de la sobriété dimensionnelle. Le plan Vélo aborde la structuration du territoire par une politique publique pour favoriser les déplacements cyclables, et une application de la sobriété dimensionnelle (bon dimensionnement du mode de déplacement utilisé par rapport à son usage) ;

La récupération de chaleur (= pas sobriété) : la récupération de chaleur ne va pas impacter la réduction du besoin. Dans ce cas, la mise en œuvre d'un système de récupération de chaleur fatale entre deux entreprises, améliore l'efficacité énergétique des entreprises mais ne va pas engendrer de sobriété (aucun des deux entreprises ne va pas consommer moins de ressource).

L'isolation des logements ne correspond pas à une pratique de sobriété : il s'agit ici clairement d'une action d'efficacité énergétique, par l'amélioration des performances techniques du bâtiment, en faveur de la réduction de la consommation d'énergie et non du besoin en chaleur de l'occupant.

Les actions d'efficacité matière : si le recyclage (valorisation matière) est unanimement considéré comme en dehors du champ de la sobriété, à l'échelle des acteurs qui le pratique, l'allongement de la durée de

vie des produits est sujet à davantage de débat. Ainsi, à l'échelle des individus qui les pratiquent, le compostage, le réemploi ou la réparation ne relèvent pas de la sobriété, mais de l'efficacité matière (pas de réduction du besoin ou de l'usage). En revanche, à l'échelle du territoire, le compostage ou le réemploi conduisent a priori à une moindre utilisation de matière, et à une optimisation de l'utilisation des ressources, au sein du territoire (approche « territoire sobre » Cf. supra). Mais d'un autre point de vue, le choix de réparer un objet qui nous appartient, plutôt qu'

Plus largement, il est difficile de distinguer, parmi les actions relevant de l'économie circulaire, ce qui appartient ou non « en soi » à la sobriété. Aucun des piliers de la « roue économie circulaire » proposée par l'ADEME ne comporte explicitement la sobriété. Le recyclage et l'éco-conception ne relèvent pas de la sobriété. Les autres piliers peuvent inclure, sous condition, des actions de sobriété, dont le caractère « sobre » de la plupart mérite à chaque fois d'être précisé, caractérisé et mis en contexte. En particulier, on pourrait être tenté d'assimiler les actions de prévention des déchets à la sobriété, mais de nombreuses actions de prévention des déchets (compostage, broyage des déchets verts, recours aux piles rechargeables...) réduisent l'impact environnemental, mais ne relèvent pas de la sobriété pour ceux qui réalisent les gestes concernés.

2.2. Cadre de référence des pratiques de sobriété

Pour proposer un cadre de référence dans lequel organiser les pratiques de sobriété, nous avons considéré les points suivants.

D'après la définition arrêtée par l'ADEME (Cf. supra), la sobriété est ciblée sur le consommateur (d'une ressource, d'un service, d'un produit), et donc sur la consommation. Cela signifie que les pratiques de sobriété concernent d'abord le consommateur dans son attitude et son acte de consommer.

Le fait de **produire** (dans son action de production) ou de **distribuer** (dans son action de distribution) ne peut être une pratique de sobriété. En revanche, il est possible de produire ou de distribuer, en mettant en œuvre des actions d'efficacité : il s'agit alors de produire ou de distribuer « la même chose, mais avec moins d'impact sur l'environnement », notamment une moindre consommation de ressources.

Cependant, la production et la distribution peuvent contribuer à favoriser/défavoriser les pratiques de sobriété. En effet, l'économie de marché doit s'entendre aussi comme une relation dynamique et interactive entre la demande et l'offre. Il convient donc d'articuler la mobilisation de la demande et de l'offre.

Producteur et distributeur ont une responsabilité dans « l'offre » en réponse, ou en anticipation, de la demande de consommation (et de sobriété).

La consommation s'entend avec deux dimensions :

- La possession (ou détention) d'un bien (ce qui inclut son acquisition, et son abandon) ;
- L'usage (ou la jouissance) de ce bien ou de service.

La démarche de sobriété interroge quant aux usages d'un bien mais aussi sur l'opportunité de sa possession et de son partage.

Le consommateur peut répondre à un besoin avec différentes approches, que nous distinguons en 5 catégories :

- Une approche conventionnelle ;
- Une approche « performance environnementale » en choisissant le même produit, mais dont l'offre a été améliorée ;
- Une approche « efficiente » ;
- Une approche « de substitution » ;
- Une approche « abstinence ».

La définition ADEME de la sobriété propose trois critères permettant de définir en quoi des pratiques s'inscrivent ou non dans « démarche de sobriété » :

- Critère 1 : Réflexion individuelle ou collective portant sur la manière de répondre à ses besoins
- Critère 2 : Adoption de nouvelles pratiques (de sobriété ou de mesure)
- Critère 3 : Moindre impact sur l'environnement

Au regard de la définition ADEME de la sobriété, et des 3 critères issus de cette définition, les approches « conventionnelle » et « efficacité » ne relèvent pas de la sobriété. Les approches « de substitution » et « abstinence » relèvent de la sobriété. L'approche « efficacité » peut relever ou non de la sobriété, suivant l'objectif visé, la manière d'y répondre, et l'impact environnemental résultant (Cf. *infra* - grille d'identification des pratiques de sobriété).

2.3. Grille d'identification et de classement des pratiques de sobriété – trame générale

Tableau 1 : Grille d'identification et de classement des pratiques de sobriété

Périmètre d'intervention : Consommation ciblée, impact environnemental et Besoin initial	Type d'approche pour répondre à ce besoin initial, tout en essayant de réduire l'impact sur l'environnement	Adaptation de l'offre		Adaptation de la demande	Remise en cause de		Commentaires	Validation : Est-ce de la sobriété ? => quelle démarche pour le consommateur ?				
		Producteur (fabricant)	Distributeur	Consommateur / usager	Usage	Possession		Critère 1 : Réflexion individuelle ou collective portant sur la manière de répondre à ses besoins	Critère 2 : Adoption de nouvelles pratiques de sobriété ou de mesure	Critère 3 : Moindre impact sur l'environnement	Bilan : est-ce une pratique de sobriété ?	
Ex : Consommation ciblée : déplacement en voiture Impact environnemental problématique : émission de GES, bruit, consommation d'espace Besoin initial : J'ai besoin de « me déplacer (en voiture) »	Approche conventionnelle	Comme d'habitude	Comme d'habitude	Comme d'habitude				Non	Non	non	Non	
	Approche « performance environnementale » : moindre impact environnemental pour une même unité de consommation, pensé pendant la phase de production/conception du produit	Eco-conception	Distribution /promotion de ces objets	Choix d'un produit éco-conçu ou réparé ou customisé, recours au bio, recours aux ENR...					Oui	Non (ou très partiellement)	oui	Non
		Réparation										
		Customisation										
		...										
	Approche « efficacité » : moindre impact environnemental par « division » de l'impact environnemental => davantage d'utilisation/d'usage avec une même ressource	Réversibilité des solutions	Conception de solutions réversibles, multi-usages	Promotion de ces solutions	Recours à des solutions réversibles				Oui	non	oui	Non (plutôt)
		Maximisation	0	Identification de produits/services laissés de côté	Choix de ressources laissées de côté				oui	non	oui	Non (plutôt)
		Réemploi	0	Propose une place de marché de réemploi	Choisit un bien qui a déjà été utilisé par un autre consommateur				Oui	non	non	Non (plutôt)
		Bon usage du bien	Notice / conseil	Notice / conseil	Sobriété dans l'usage (Ecoconduite, réglage de température, ...)				Plutôt non	Plutôt non	oui	Non (plutôt)
		Dimensionnement	Construction de solutions de dimension différentes	Promotion des « petites » solutions	Choix de solutions de plus petite taille		(x)	Sobriété dans la conception, mais pas dans l'usage (ex : avoir une voiture de petite taille ne réduit pas les déplacements en voiture) Risque d'effet rebond	Oui	Plutôt non	Oui	Oui ou non (suivant objectif de l'action de sobriété)
Prendre soin		Elaboration d'une notice	Diffusion de conseil	Adoption de pratiques adaptées (ex : écran smart phone, protection du canapé ...)	X			oui	Oui	oui	Plutôt oui	
Réparation		Propose une offre de réparation (soit activité unique, soit activité complémentaire)	Identifie et facilite la réparation	Le consommateur choisit de (faire) réparer son bien pour pouvoir ensuite continuer à l'utiliser		(x)	Pb : en fait il n'y a pas de remise en cause ni de la possession, ni de l'usage : on utilise la même chose, mais plus longtemps	Oui	Minime (sauf au moment de la réparation)	oui	Plutôt oui, mais le changement de pratique est minime	
Mutualisation (dont location, partage...)	Production d'une offre ou d'un service mutualisable (mais baisse des volumes)	Proposition d'une offre de produits ou service mutualisé	Le consommateur doit choisir de se tourner vers ces solutions => cela présente un coût pour lui (appelé « coût de transaction »)		X		Oui	Oui	Oui, mais le consommateur peut continuer à consommer bcp	Plutôt oui, mais discutable selon les cas, et l'impact environnemental global		
Approche « de substitution, répondant à un besoin mieux ciblé »	Producteur contribuant à	Distribution / Promotion de cette alternative	Choix d'une solution alternative à moindre impact	X	(X)	=> l'alternative peut alors repasser par les approches « efficacité » et « efficacité »	Oui	Oui	Oui	Oui		

		réaliser l'alternative à moindre impact	à moindre impact	environnemental, répondant à un besoin mieux ciblé (grâce à une réflexion sur le besoin)			⇒ attention, l'alternative choisie doit vraiment avoir un moindre impact environnemental, sinon ce n'est pas de la sobriété				
	Approche « abstinence » ou « abstention » : je choisis de « ne pas » répondre au besoin, même mieux ciblé			Abstinence (grâce à une réflexions sur le besoin aboutissant à « finalement je n'en ai pas besoin »)	X	X	⇒ risque de non-action, aboutissant au non-être (suicide, grosse déprime)	Oui	Oui++	Oui	oui

NB : en rouge, identification de (l'acteur qui connaît) l'évolution principale / NB : l'éco-conception peut conduire dans certains cas à revoir les usagers d'un produit, vers plus de sobriété

La grille ci-dessus peut être utilisée comme un outil de brainstorming, permettant d'identifier les pratiques de consommation destinées à répondre à un besoin identifié.

Cette grille permet de distinguer, parmi les pratiques possibles en réponse à un besoin, des pratiques qui ne sont pas des pratiques de sobriété (haut du tableau), des pratiques qui relèvent de la sobriété de manière certaine (bas du tableau) et des pratiques qui figurent dans une « zone grise », pouvant ou non être considérées comme des pratiques de sobriété selon le point de vue, ou selon la manière dont elles sont mises en œuvre (ex : l'achat compulsif de vêtements d'occasion n'est pas une action de sobriété, mais le recours à un produit issu du réemploi dans une approche de substitution à un achat neuf peut être considérée, au moins par certains, comme une pratique de sobriété).

A noter : au moment d'utiliser cette grille, la première étape est de préciser clairement le **périmètre d'intervention** concerné : sur quoi vont porter les pratiques de sobriété (par exemple, le déplacement en voiture, pour répondre à un besoin de déplacement) ? Ensuite, en circulant dans la grille de haut en bas, ligne après ligne, on aborde successivement les différents types d'approche permettant à l'individu concerné de répondre au besoin concerné. Il est notable que lorsqu'une nouvelle manière de répondre au besoin est identifiée (par exemple par la mutualisation, ou par la substitution), une nouvelle utilisation de la grille peut avoir lieu avec le produit alors considéré, pour restreindre l'impact de ce produit sur l'environnement, voire l'inscrire lui-même dans une approche de sobriété (par exemple : une fois que l'on a choisi d'utiliser le bus comme « moyen de déplacement mutualisé », préférence pour un bus « *performant au plan environnemental* » plutôt que « *conventionnel* », voire un bus « *de petite taille* » si cela est adapté).

3. Aide à la structuration d'une politique territoriale de sobriété

3.1. Les bases d'une politique territoriale de sobriété

La **politique territoriale de sobriété** comprend des **actions**, portées par les acteurs du territoire, dont la collectivité, qui visent à encourager des **pratiques** de sobriété. Pour déployer ces actions, il est nécessaire de :

- Préciser son (ou ses) objectif(s) et donc définir son périmètre d'intervention, en identifiant :
 - La pratique de consommation ciblée (par usage ou par possession)
 - Son impact environnemental
 - Le(s) besoin(s) au(x)quel(s) répond cette pratique de consommation
- Promouvoir le changement attendu : adoption de pratiques adaptées, solutions alternatives à moindre impact (la moitié inférieure du tableau ci-dessus).
- Dissuader la pratique de consommation ciblée (en ciblant sur l'approche conventionnelle, et sans entrer en opposition avec l'approche « efficacité »).

La première session de l'atelier consacré à l'approche générale des politiques territoriales de sobriété a permis de dégager un consensus : la phase de clarification et d'acculturation du concept de sobriété et de son intégration dans les politiques territoriales est en cours. Mais elle n'est pas terminée. De nombreux freins liés à des craintes, des inconnues, des idées fausses, sur les conséquences de la sobriété ne permettent pas d'engager la phase de massification des politiques territoriales de sobriété à court terme. La phase à venir de clarification et d'acculturation collective devrait comprendre :

- Le partage des enjeux de la sobriété pour rompre l'isolement exprimé par plusieurs participants : les éléments factuels sont disponibles (urgence environnementale ...), mais il manque le portage par une voix institutionnelle et la mise en réseau des collectivités et autres acteurs qui veulent s'engager,
- L'exemplarité des collectivités comme préalable : ce sont les actions opérationnelles à la portée des collectivités qui veulent s'engager, des REX existent, ces actions peuvent être largement déployées comme autant d'expérimentation et de site de démonstration locale qui seront indispensables dans la phase suivante de massification,

- La capacité à s'appuyer sur les acteurs qui ont adopté la sobriété dans les territoires, les soutenir, les valoriser pour aider à changer les représentations dominantes, générer un modèle, un état d'esprit différent,
- La clarification de l'horizon d'une transition massive vers la sobriété, nécessaire avant de pouvoir s'y engager : croissance/décroissance (sortir de l'image du retour à la bougie et proposer un imaginaire positif, de nouveaux indicateurs qui permettent de sortir du gavage et propose un développement juste et sûr, basé sur des ressources immatérielles), quels emplois/revenus/travail, réduction de la précarité et des inégalités (ne pas se tromper de cible, partir des besoins des habitants).
- Potentiellement, une nouvelle compétence de résilience pour les collectivités

Cette première session a également permis de dégager 5 pistes principales comme composantes d'une politique territoriale de sobriété.

Piste n°1 : Déployer de nouveaux imaginaires qui prennent en compte les dimensions immatérielles de la valeur

Il paraît nécessaire de sortir de la manière dont est mesurée la valeur. La politique publique est mesurée à son coût. Cela veut donc dire identifier les intérêts immatériels : confiance, coopération, résilience... qui ne se mesure pas alors que ce sont des ressources clés pour que le territoire réponde à ses défis. Il s'agit donc de comptabiliser les effets utiles. Cette évaluation plus large pourra ainsi jouer dans les arbitrages.

Piste 2 : trouver une gouvernance adaptée pour prendre en compte l'ensemble des compétences de la collectivité, conduire le changement, dans une bonne coordination entre acteurs

Cette piste a fait l'objet de plusieurs points de débat entre participants :

- Pour certains participants, il ne faut pas, au sein de la collectivité, de « chargé de mission Sobriété », mais une dynamique ;
- Il faut une gouvernance territoriale adaptée à cette politique. Il ressort à la fois un besoin de structuration politique et une nécessité de stratégie d'internalisation. Au-delà de l'organe délibérant, il faut un effort pour impliquer les habitants, et penser avec une dimension multi-échelles. Réussir à impliquer tous les services et mobiliser en externe est difficile. Comment structurer à la fois l'externe et l'interne ? Trop structurer en interne peut empêcher les acteurs externes de trouver leur place. Il convient de d'abord distinguer interne (organisation) et volet territorial (externe –partage et de co-construction. Attention cependant à ne pas ajouter une couche dans l'organigramme de la collectivité ou dans les instances de gouvernance. Il vaut donc mieux, un objectif « sobriété » pour chaque Directeur, fixé par le DGS plutôt que de recréer une instance.
- En termes de politique publique, on peut s'interroger : fait-on de la sobriété un chapeau global ?

Un important travail reste de reposer la sobriété comme socle.

Il apparaît pertinent de mener un « état des lieux » de la sobriété dans l'ensemble des politiques publiques portées par la collectivité. En revanche, en ce qui concerne le programme d'actions, il apparaît préférable d'instiller de la sobriété dans les différents programmes d'actions plutôt que de prévoir un nouveau programme spécifique « sobriété ».

Piste 3 : traduire concrètement la sobriété : réemploi, recyclage, low tech, économie servicielle...

Il est possible de travailler sur l'existant pour mettre en valeur la sobriété

Le recyclage apparaît comme une base de la conscience environnementale. Le low tech est une approche pertinente, mais certains en sont très loin. Il faut donc préférer la notion de low cost, ce qui revient à réfléchir sur la « *disproportion entre mes usages et les outils que je peux utiliser* ».

Pour un des participants, il faut une approche servicielle de l'économie : il faut des dynamiques coopératives qui permettent de sortir du seul effet volume. Il faut donc regarder comment on peut venir soutenir les dirigeants d'entreprise pour sortir de cette impasse, pour aller vers un modèle économique où la valeur ajoutée ne tient pas seulement au volume supplémentaire vendu.

Il a également été estimé intéressant de **choisir ses premiers thèmes d'actions** : certains sujets sont plus faciles que d'autres. Il est nécessaire que les habitants et les acteurs se projettent dans des actions très concrètes et voient des résultats pour pouvoir s'engager.

Piste 4 : en focalisant sur l'usage, il est possible de se retrouver sur les besoins essentiels, les grandes fonctionnalités et les fondements d'une « bonne vie »

La question de l'usage est centrale, mais elle est d'un abord compliqué. Par exemple, sur le numérique, on en est au balbutiement de la compréhension de ces enjeux. Une des réponses est de co-construire les outils avec les usagers.

Piste 5 : partage des enjeux de sobriété et communication

On parle de sobriété, de surconsommation et de juste besoin, mais beaucoup de gens sont très loin de ces enjeux (dénî collectif). Il existe donc le besoin d'un discours sur les enjeux et la sensibilisation.

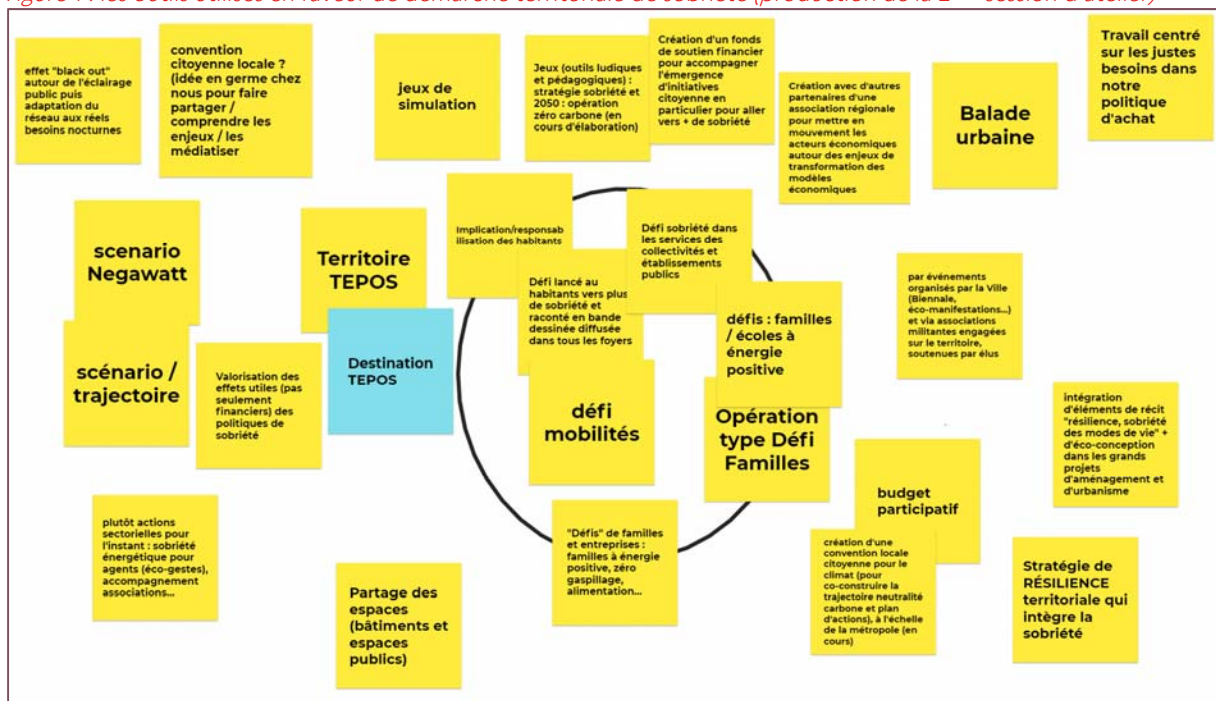
Les participants ont signalé le besoin d'une voix institutionnelle pour positionner les enjeux, car le sujet est d'un abord difficile (la sobriété, c'est de la déconsommation). Mais il ressort aussi un besoin de travailler sur le sens => susciter le désir et l'adhésion, notamment en prêtant attention au vocabulaire. Déconsommer, décroissance ne sont pas des termes assez mobilisateurs. Il conviendrait de leur préférer d'autres expressions, par exemple « développement juste ».

Il ressort aussi un besoin de co-construire à l'échelle locale, la politique territoriale de sobriété, ce qui est en lien possible avec la communication (Cf. supra).

La deuxième session de cet atelier a permis d'approfondir les bases et le contenu d'une politique territoriale de sobriété.

Parmi les modalités d'action, l'atelier (qui est ouvert, ludique, montre par l'exemple, dans des espaces qui facilitent l'engagement et les échanges entre pairs) est efficace, mais demande des moyens. Le débat public permet d'associer le monde associatif. Les deux sont complémentaires. Les opérations de type « familles-témoins » peuvent être des outils de diffusion des pratiques de sobriété. Un fonds de soutien aux initiatives citoyennes est un autre exemple d'action possible pour la collectivité.

Figure 1 : les outils utilisés en faveur de démarche territoriale de sobriété (production de la 2^{ème} session d'atelier)



Les participants ont considéré que :

- La sobriété ne doit pas devenir un totem, mais s'intégrer dans le panel d'actions de la collectivité et s'internaliser dans les processus existants ;
- Cependant la sobriété doit être abordée en premier, comme un socle, dans une vision large et visant un consensus ;
- Il apparaît nécessaire de commencer par un état des lieux (toujours partiel et temporaire) de la sobriété dans les politiques publiques, en considérant que la sobriété porte sur différentes thématiques ;

- Il est intéressant d'estampiller certaines actions « sobriété » afin de décloisonner mais aussi d'éviter de parler sobriété sans la mettre en œuvre. Cela permet aussi de limiter le risque de « saupoudrage » de l'approche sobriété.
- Il convient de conjuguer scénario (qui reste hypothétique, mais prépare les esprits), mise en scène (sur les compétences de la collectivité, avec des actions très concrètes et efficaces) et mise en récit (qui vulgarise et habille le scénario). Il s'agit donc de combiner vision stratégique et traduction concrète, pour mobiliser les publics.

Pour favoriser la mise en œuvre de politiques territoriales de sobriété ont été évoqués : la sensibilisation des élus, la formation des agents la valorisation des élus engagés, la mise en réseau des collectivités concernées, les *voyages apprenant*, la notion de « territoire expérimental » qui associe acteurs locaux et universitaires, l'intégration de la sobriété dans une politique de résilience territoriale et l'évaluation des résultats concrets.

3.2. Grille d'une politique territoriale de sobriété

Au-delà de la grille d'analyse des pratiques de sobriété, qui permet de faire émerger des actions à inscrire dans une politique territoriale de sobriété. Il est apparu pertinent de proposer la grille d'une « politique territoriale de sobriété », en incluant notamment :

- La mise en récit de la sobriété ;
- La ré-interrogation des besoins ;
- La proposition de politiques répondant aux besoins essentiels ;
 - Les moyens à déployer à l'échelle territoriale pour encourager les pratiques de sobriété ;
 - L'identification des outils susceptibles de déployer des actions en faveur de la sobriété.

La grille ci-dessous est ce nouvel outil, destiné à aider les collectivités à élaborer leur politique territoriale de sobriété.

Tableau 2 : Grille de soutien à la construction d'une politique territoriale de sobriété

Politique générale de la collectivité																
Mise en récit globale																
Cohérence de l'ensemble des orientations de la collectivité avec le récit global de sobriété territoriale	<i>Audit de la collectivité (ex : politique touristique, projet d'aéroport, publicité...) et réalisation d'un état des lieux de la sobriété au sein de la collectivité</i>															
Apport de réponse aux besoins essentiels (politiques de citoyenneté, de convivialité, de réalisation individuelle et collective...)																
Politiques Thématiques			Mobilité			Consommation		Alimentation		Aménagement		Bâtiment		numérique		
Objectif et périmètre de la politique territoriale thématique de sobriété			Ex : je veux réduire les déplacements motorisés													
Déclinaison de la mise en récit globale : mise en récit thématique			Ex : Les aventuriers de la mobilité, foyers témoins													
Identification des « actions » concrètes (ex : encourager le covoiturage) (Cf. tableau des pratiques des sobriété)																
Ré-interrogation des besoins																
1. Moyens destinés à faciliter les changements de pratiques des publics-cibles			Actions déployées	Rôle de la collectivité	Outils de planification											
	Accompagnement de l'utilisateur/consommateur															
	Développement de l'offre territoriale de service et d'aménagement vers la sobriété	MO : collectivité														
		MO : entreprises et ets. du territoire														
	Limitation de l'offre territoriale de service et d'aménagement encourageant l'ébriété	MO : collectivité														
MO : entreprises et ets. du territoire																
2. Eco-exemplarité	Marché publics															
	Sensibilisation interne															
	Gestion du parc															
	Services apportés aux usagers															

4. Encourager les pratiques de sobriété : freins et leviers identifiés

Les tableaux présentés ci-dessous reprennent les freins et leviers identifiés lors des sessions d'ateliers menés en mars 2021.

4.1. Approche générale des politiques territoriale de sobriété

Tableau 3 : Freins et leviers identifiés lors de l'atelier consacré à la sobriété numérique (mars 2021)

Principaux freins identifiés	Principaux leviers
<ul style="list-style-type: none"> Comment enclencher une adhésion des acteurs quand le pas à franchir pour être sur la bonne trajectoire semble si éloigné (« <i>l'ordre de grandeur de la démarche nécessaire n'est pas partagé, et il existe une méfiance quant à cet ordre de grandeur</i> ») Comment franchir ce pas ? Comment mener ce changement d'échelle ? Sentiment d'une disproportion entre les réalisations (insuffisantes) et ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif. 	<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur la SNBC ? S'appuyer sur la réglementation et la faire appliquer ? Avoir des résultats concrets, avoir une vision plus large, responsabiliser les acteurs Il faut susciter l'adhésion en responsabilisant les gens (« effet ciseaux ») Gouvernance : rendre ces enjeux appropriables, essaimage au plus grand nombre Se rappeler que le mieux est l'ennemi du bien.
<ul style="list-style-type: none"> Frein culturel : notion complexe, fuite en avant, sur-consommation 	<ul style="list-style-type: none"> Associer sobriété et efficacité (ex. éclairage public, SDI), avoir un discours associé au bien être
<ul style="list-style-type: none"> Injonctions contradictoires : pousser à la consommation/sobriété 	<ul style="list-style-type: none"> Aller au plus proche des besoins de la population
<ul style="list-style-type: none"> Freins sur la massification faute de moyens humains dans les collectivités : accompagner le grand public vers plus de sobriété nécessite du temps et des ETP pour faire changer les comportements, ce que n'ont pas les collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur les actions
<ul style="list-style-type: none"> Frein contextuel : crise sanitaire majeure, accentue les disparités sociales/précarité 	<ul style="list-style-type: none"> Comment se positionner post-Covid ? Être agile, s'adapter, tester, réajuster, favoriser le partage de retours d'expérience
<ul style="list-style-type: none"> Freins liés au fait que les politiques sont trop sectorisées, thématiques. Accentuer par la vision des VP sur leur compétence et leur budget propre (ex. compétence éco) 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir ancrer l'enjeu de sobriété à un bon niveau de vision (ne pas raccourcir les enjeux): ex. rattacher l'économie circulaire uniquement à la politique d'achat, alors que l'enjeu porte sur l'ensemble des flux. Regarder plus haut, plus large. Donner de la visibilité, bien communiquer, avoir une vision systémique
<ul style="list-style-type: none"> Frein à l'attractivité de la sobriété : idées reçues bien ancrées « ce qui est grand, technique est > à une politique sobre et ancrée sur le territoire » 	<ul style="list-style-type: none"> Construire de nouveaux arguments d'attractivité avec le territoire Travail à réaliser sur la terminologie, notamment pour pouvoir l'inscrire dans une pluralité de visions politiques
<ul style="list-style-type: none"> Vision parcellaire de la valeur alors qu'il y a bien d'autres choses à mettre en avant 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire de la valeur à faire
<ul style="list-style-type: none"> « La sobriété s'inaugure très mal », elle rassemble une multitude de petites actions, qui demandent beaucoup de temps et d'investissement de la part des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> Comment communiquer positivement sur la sobriété, comment les élus peuvent-ils être mis en avant ? « <i>mettre le paquet sur l'acculturation, le partage, avec de l'exemplarité et des moyens très opérationnels</i> »

4.2. Thématique numérique

Tableau 4 : Freins et leviers identifiés lors de l'atelier consacré à la sobriété numérique (mars 2021)

Principaux freins identifiés	Principaux leviers
<ul style="list-style-type: none"> • Image de progrès et publicité sous-jacente • Numérisation de la société • Surconsommation de produits technologiques – modèles économiques de croissance • Plus simple d'être non sobre que sobre • Obsolescence technologique rapide en absence de gouvernance régissant l'évolution technologique et la standardisation • Absence de réparabilité ou de connaissances pour réparer • Systèmes fermés et non interopérables • obligation" d'équipement (élèves, lycéens) • Acculturation au numérique insuffisante des acheteurs de services et matériels informatiques (entreprises et collectivités) • Appréciation insuffisante de l'effort nécessaire à la transition : perception faible de l'impact environnemental du numérique - pas perçu comme une urgence par rapport à la mobilité, logement.... • Facilité d'investissement pour les collectivités vs. location (dépenses de fonctionnement) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation • IT 4 green • L'informatique permet des services d'efficacité : énergétique, mobilité, inclusion, etc. • Substitution des déplacements par le télétravail • Open source et éco-conception • Réparation (indépendante des opérateurs et vendeurs) • Partage et mutualisation d'équipement ; "Eq. aaS" • Espace mutualisé / espace de partage (type tiers lieux) • Formation à l'utilisation et aux usages • Prise de conscience des impacts par les usagers • Exemplarité des géants du numérique • Faire monter en compétences la filière numérique française et lui donner de bonnes raisons de s'engager • Prise de conscience de l'impact sur la santé du numérique

4.3. Thématique mobilité

Tableau 5 : Freins et leviers identifiés lors de l'atelier consacré à la sobriété dans la mobilité (17 mars 2021)

Principaux freins identifiés	Principaux leviers
<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de valeur à la sobriété, la sobriété un « moins » • L'acceptabilité sociale (plaisir de conduite, se garer à proximité ...) • Sobriété perçue comme une contrainte • L'organisation territoriale actuelle (étalement urbain, centre commerciaux périphériques, « l'urbanisme de longue distance », la spécialisation territoriale (activité, habitat) • Les aménagements limités pour les mobilités actives (aménagements actuels, moyens, manque de connaissance des collectivités) • Les contraintes spécifiques du milieu rural « où il est difficile de se passer de voiture ». • Le développement des livraisons (moins de déplacements individuels, mais plus de livraisons) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des valeurs positives à la sobriété (santé, autonomie par les modes actifs pour les jeunes, nouveau modes de consommations, lien avec le local) • La société civile (associations, ...) qui peut constituer un levier • La restriction de la place de la voiture (stationnements, ZFE, abaissement de la vitesse) • La ville des courtes distances (commerces de proximité, renouvellement urbain) • Le développement de l'offre de service multimodale (infrastructure, abonnement) • Le développement du télétravail • Organisation de la logistique territoriale (dernier km, mutualisation de la distribution)

Remarques / éléments transversaux :

- Fiscalité qui pourrait être réorientée dans un sens plus favorable à la sobriété (ex : prime à la conversion devrait permettre de se passer de voiture ; encouragement fiscal de la proximité ; coût du carburant)

4.4. Thématique aménagement

Tableau 6 : Freins et leviers identifiés lors de l'atelier consacré à la sobriété dans l'aménagement (mars 2021)

Principaux freins identifiés	Principaux leviers
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de formation et d'acculturation (culture des élus, réticence au changement) • Besoin de visibilité « l'élus constructeur » : reconnaissance des élus (photo dans le journal, ruban à couper) / difficile reconnaissance des investissements immatériels ou de la sobriété • Faire évoluer les documents d'urbanisme qui figent des situations pas toujours favorables à la sobriété • Temps longs de modification des documents d'urbanisme, parfois en contradiction à l'innovation • Habitude • Absence de collectif / confiance entre les usagers • Absence de représentation partagée des solutions • Culture individuelle • Esthétique • Simplicité, industrialisation des façons de faire existantes • Non-valeur « collective » accordée au sol • Valeur du droit de propriété et céder le sol • La sobriété : empêche le développement et l'attractivité du territoire • Attractivité par le foncier agricoles compétitif (trop...) • Le manque de connaissance de l'existant qui permet de déterminer les possibilités de renouvellement et d'éviter les extensions. • Système économique global basé sur le court terme et n'intégrant pas les coûts globaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic territorial (faible consommation de ressources) • Vision stratégique +/- long terme • Proposer des solutions clés en main • Mise en réseau et retours d'expérience • Urbanisme temporaire / tactique / expérimentation • Projets innovants / expérimentation, recherche et innovation • Courants de citoyens intéressés par l'habitat partagé, la sobriété • Représentations collectives / mise en récit • Co construction / envie de faire ensemble : Concertation, Démocratie participative • Favoriser les usages plutôt que la propriété des sols Entreprises plutôt locataires du foncier que propriétaire • Raisonner en coût global > Bilan d'aménagement : performance d'un projet / recherche du vrai coût (coût globale moins favorable à l'extension)
<p>Remarques / éléments transversaux : Réforme territoriale / décentralisation : quelle échelle de planification / décision ?</p> <p>Zone grise entre freins et leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiscalité (dont Fiscalité incitative ?) • Échelle de planification / multiplicité des acteurs et des communes • Documents d'urbanisme • Normes et lois • Acceptation citoyenne 	

4.5. Thématique construction

Tableau 7 : Freins et leviers identifiés lors de l'atelier consacré à la sobriété en matière de construction (mars 2021)

Principaux freins identifiés	Principaux leviers
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de portage politique par les élus et institutionnels de la notion de sobriété, qui n'est pas une valeur consensuelle • L'acceptabilité sociale (ex rêve de la maison individuelle bien ancré) • Conditionnement de la société à la consommation (achat=liberté, réalisation) et aussi à l'indispensable croissance • Concept de sobriété en opposition avec une partie de la société qui ne parvient pas à satisfaire ses besoins • Individualisme et méfiance sur le collectif (dégradation, solution faute de mieux) • Poids de l'habitude • Faire sobriété oblige à questionner à entrer dans une complexité qui rend plus longue et difficile la mise en œuvre de la construction • L'offre d'accompagnement et de mise en œuvre à la construction « sobre » est peu lisible et peu structurée 	<ul style="list-style-type: none"> • Des valeurs positives à la sobriété (bien être, confort, santé, ..) • Attractivité potentielle de l'intensification des usages et du partage (toit terrasse, jardin, ...) – notion de « faire ensemble » • La reprise de contrôle, l'autonomie que permet la sobriété • L'ancrage local et les circuits locaux • La formation / sensibilisation (notion d'éducation populaire citée) • La mise en récit qui permet de rendre désirable ces modes de vie • Une expertise en sobriété chez les plus précaires • Le prix du carbone / énergie qui devrait renforcer l'intérêt de la sobriété • Réactivation des savoirs locaux • Une efficacité énergétique qui peut faire levier « moins c'est mieux » • Les documents réglementaires (PLH, SCOT, PLU, ...)
<p>Remarques / éléments transversaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Croissance numérique qui réinterroge les besoins en habitat et en lieu de travail • Une attention à porter à toutes les classes sociales - notion d'équité et de solidarité 	

4.6. Thématique « consommation de biens manufacturés »

Tableau 8 : Freins et leviers identifiés lors de l'atelier consacré à la sobriété dans la consommation des biens manufacturés (mars 2021)

Principaux freins identifiés	Principaux leviers
<ul style="list-style-type: none"> • Freins culturels : Laissez-nous tranquille, on ne peut plus rien faire, un truc de bobo, poids des normes sociales, mode de vie « non négociable », la sobriété n'est pas drôle, les collectivités réticentes à accueil des écovillages • Actions pyramidales : donner « envie » de se faire questionner • L'effort à faire pour entrer dans une démarche de sobriété : le chemin n'est pas linéaire • La croissance et l'emploi : comment ne pas porter préjudices aux commerçants et artisans • Manque de moyens humains : besoin de gestion des services de mutualisation (bricothèques, gobelets réutilisables...) • Incohérence du discours : sobriété VS sur-stimulation nouvelles (pubs, nouvelles zones commerciales) 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'existant (terrain) Travailler en collaboration avec une communauté multi acteurs, à l'échelle d'un quartier, d'une association, d'une petite communauté, éviter le top down • Rendre la sobriété positive, ludique, pratique, concrète : donner du contenu au mot sobriété, véhiculer de nouveaux modèles à travers le cinéma / TV / casser les idées reçues • Reconnaître que c'est complexe et ne pas substituer le bonheur par la consommation apr. un discours sobriété = bonheur • Redynamisation de la vie locale (marchés, écolieux, fêtes) • Mettre en place des actions simples et visibles avec les associations (bricothèques...) • Parler de « citoyens » et non de « dé consommateurs » • Communication adaptée aux différents profils/situations de consommateurs : défis auprès des jeunes (instagram), • Communiquer sur les co-bénéfices Favoriser les produits durables et réparables

4.7. Thématique Alimentation

Tableau 9 : Freins et leviers identifiés lors de l'atelier consacré à la sobriété en matière d'alimentation (mars 2021)

Principaux freins identifiés	Principaux leviers
<ul style="list-style-type: none"> • Illusion du libre arbitre du consommateur (publicité, choix prédéfini par l'agro-industrie, normes sociales...), matraquage publicitaire (dans tous les médias et dans l'espace public) • Discours sur la sobriété descendant / donneur de leçons / langage de « bobo » / représentativité sociale • Le système alimentaire est productiviste, la sobriété nécessite une redéfinition des règles du jeu, pressions politiques et lobbying de l'IAA / Grande distribution • Réticence en termes d'imaginaires culinaires / blocages culturels / les habitudes • Risque de percevoir la sobriété comme relevant de la seule volonté des foyers indépendamment de l'accessibilité physique et prix des produits • Manque d'intégration des politiques publiques concernant l'alimentation et manque de cohérences entre les différentes échelles territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la perception de la viande / proposer de très bons plats de légumineuses dans les cantines scolaires • Penser la sobriété à l'échelle du système (pas seulement) individuelle • Proposer des cours de cuisine / les rendre obligatoire à l'école • Permettre l'exercice universel du droit à l'alimentation • Accompagner le changement de comportement au sein des territoires : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Donner des éléments / outils pour que l'acheteur fasse ses choix (offre, condition de production, impacts) ◦ Créer un réseau d'ambassadeurs culinaires / utiliser les influenceurs ◦ Développer une offre de commerces locaux / de marchés de plein air / Faciliter les achats / créer la dynamique • Mise en œuvre réelle des lois / décrets d'application • Exemplarité : les discours => les actes



5. Annexes

5.1. Annexe 1 : les grilles d'analyse et d'identification des pratiques de sobriété

Les grilles ci-dessous (Annexe 1) ont été remplies lors des sessions d'atelier menées en mars et avril 2021.

5.1.1. Thème numérique

NUMERIQUE : Le besoin de numérique (matériel, usage) - le numérique raisonnée (grille remplie le 17/03/2021)				
Type d'approche	Usager	Type de mesure Numérique	Sobriété – le besoin de numérique	
Conventionnelle	Comme d'habitude	L'offre fait la demande sur fond d'obsolescence culturelle (Marketing) : Changement rapide de matériel vu l'obsolescence technologique rapide De plus en plus d'offres numériques (Vidéo, réseaux sociaux, web x.0 ...) Création de numérique (tendanciel) : numérisation de la société ; IoT, smart	Non , ne va pas diminuer le besoin de numérique	
Performance environnementale (du bien/du service utilisé)	Ex : choix produit éco conçu / réparable / consommant moins de ressources (énergie, eau...) / ...	Matériel : <ul style="list-style-type: none"> Analyse du cycle de vie (énergie grise) / Le coût environnemental de la fabrication des appareils numériques Meilleure performance du matériel informatique Récupération de chaleur des data centers ; « Chaudière numérique » Limitation des consommations d'énergie Recyclage des appareils Usage : <ul style="list-style-type: none"> Eco conception des logiciels Logiciel libre Autonomisation, reprise de contrôle de son équipement Limitation des consommations d'énergie 	Non , ne va pas diminuer le besoin de numérique	
Efficience (j'optimise l'utilisation)	Dimensionnement	Solution de plus petite taille	Matériel : <ul style="list-style-type: none"> Dimensionner le parc numérique selon les besoins. Je choisis mes équipements selon mes besoins / je refuse le superflu : je m'équipe léger Usage : <ul style="list-style-type: none"> Résolution de la vidéo selon le support (pas de 4K sur smartphone) Eco conception des logiciels 	Oui , on va diminuer le besoin de numérique
	Maximisation	Choix de ressources laissées de côté	Matériel : <ul style="list-style-type: none"> Dimensionner le parc numérique selon les besoins. Allongement de la durée de vie (reconditionnement, réutilisation) 	Oui , on va diminuer le besoin de numérique

			<ul style="list-style-type: none"> • Je change mes équipements quand cela est vraiment utile (blocage à l'usage) 	
	Réparation Réemploi	Le consommateur choisit de faire réparer son bien pour pouvoir ensuite continuer à l'utiliser	Matériel : <ul style="list-style-type: none"> • Réemploi des serveurs plus anciens pour utilisations moins exigeantes • J'achète d'occasion / du matériel reconditionné / améliorable • Réemploi : seconde vie aux équipements (ex : redonner le matériel de la mairie aux écoles). • Je répare plutôt que jeter 	Oui, on va diminuer le besoin de numérique
	Prendre soin / Bon usage	Adoption de pratiques adaptées	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin de mon matériel (pour allonger la durée de vie) • Je limite mes impressions ; R/V • Je maîtrise le voyage et le stockage de données • Bon usage du mail (ex : configuration de la boîte mail) 	Oui (à priori) Co bénéfiques liés aux changements de pratique
	Mutualisation (dont location, partage...)	Le consommateur doit choisir de se tourner vers ces solutions => cela présente un coût pour lui (appelé « coût de transaction »)	Usage et matériel <ul style="list-style-type: none"> • Je loue mon matériel selon mes besoins • Mutualisation des stockages d'information sur réseau d'entreprise ou d'administration • Je partage le matériel numérique (au sein du foyer par exemple) • Economie de la fonctionnalité « l'équipement numérique comme un service » et non une possession • Grid computing mutualisation de la capacité de calcul • Tiers-lieux de télétravail (mairies pour les EPCI) • Création d'espaces numériques assistés pour éviter l'exclusion numérique 	Oui, on va diminuer le besoin de numérique
	Substitution (je fais le choix d'un autre type de bien ou de service) ou Solution alternative au besoin de numérique	Solution alternative à moindre impact	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de technologie non numérique ou peu numérique (Radio FM, DVD, TV hertzien, Téléphone fixe, ...) 	Oui, mais difficulté à appliquer la substitution au besoin de numérique
	Abstention (je réinterroge mon besoin)	Grâce à une réflexions sur le besoin aboutissant à « finalement je n'en ai pas besoin »	Réinterroger le besoin : le besoin du tout numérique indispensable ? Choix d'abstinence selon l'usage / usage sélectif (ex : e-commerce ; livraison à domicile ; Vidéo – VOD ; TV ; réseaux sociaux...) ou matériel (smartphone, tablette...) ou rencontre réelle Quel besoin de la 4K – 8K 5G	Oui, je ne consomme pas de nouveau besoin numérique

Exprimez-vous en 2 minutes « qu'évoques pour vous la sobriété ». Les mots clés des participants ressortis lors de l'atelier sont les suivants :

- Une meilleure utilisation de la ressource disponible
- Utilité des usages



- Modération
- Repenser le modèle de développement numérique (infra + services) dans les contraintes globales et les usages territoriaux

Liens utiles :

- Rapport The Shift Project « Déployer la sobriété numérique » : <https://theshiftproject.org/article/pour-une-sobriete-numerique-rapport-shift/>
- Documentaire ARTE "la bataille du libre" sur l'open source hébergé sur Peertube :) : <http://peertube.fr/videos/watch/47e8c64d-234f-4b73-a3db-25eec1a88f43>
- <https://www.labatailledulibre.org/>
- La coopérative "Commown" : qui propose des services de location de téléphonie et d'ordinateurs pour entreprises et particuliers (<https://commown.coop/>)
- Logiciel libre et développement durable, même combat ? <http://framablog.org/2010/10/20/logiciel-libre-et-developpement-durable-meme-combat/>
- Le rapport de Gauthier Roussilhe sur le calcul des impacts positifs du numérique : <http://conseil.gauthierroussilhe.com/pdf/NTE-Mars2021.pdf>
- Le livre sur les magasins de réparation de smartphones évoqué dans le groupe 2 : <http://www.nicolasnova.net/pasta-and-vinegar/2020/12/21/new-book-dr-smartphone-an-ethnography-of-mobile-phone-repair-shops>

5.1.2. Thème mobilité

SOBRIETE EN DEPLACEMENTS MOTORISES (grille remplie le 17/03/2021)				
Type d'approche	Consommateur	Type de mesure mobilité	Sobriété en déplacements motorisés (selon grille)	
Conventionnelle	Comme d'habitude	-	Non	
Performance environnementale (du bien/du service utilisé)	Choix produit éco conçu / réparé	Véhicule à moindre impact Avion hydrogène, voiture électrique	Non ne va pas diminuer les déplacements motorisés	
Efficience (j'optimise l'utilisation)	Dimensionnement	Solution de plus petite taille	Plus petite voiture	Non sur les déplacements motorisés (mais une forme de sobriété relative de dimensionnement)
	Réemploi Réparation Prendre soin	Choisit un bien qui a déjà été utilisé par un autre consommateur	Achat d'occasion Réparation du véhicule Bon entretien	Non ne va pas diminuer les déplacements motorisés (mais une forme de sobriété liée à l'utilisation de ressource)
	Bon usage	Utilise de manière optimale le bien	Écoconduite Baisse de la vitesse	Non ne va pas diminuer les déplacements motorisés (mais une forme de sobriété d'usage)
	Maximisation	Choix de ressources laissées de côté	Covoiturage	Oui à priori en étant plusieurs dans le même véhicule on réduit le nombre de déplacements motorisés
	Mutualisation	Le consommateur doit choisir de se tourner vers ces solutions => cela présente un coût pour lui (appelé « coût de transaction »)	Prendre les TC	Oui sous condition, Les TC sont un transport motorisé pouvant être impactant environnementalement
Autopartage, location, Livraison mutualisée (sièges d'entreprises, ...) ou optimisée (laissant des délais)			Oui à priori si permet la non possession de véhicules (condition) Oui à priori en livrant sur un seul point on limite les déplacements	
Substitution (je fais le choix d'un autre type de bien ou de service)	Solution alternative à moindre impact	Modes actifs au lieu de prendre sa voiture (amener ses enfants à l'école, faire ses courses, ...)	Oui réduit le nombre de déplacements motorisés.	

		Livraison par modes actifs	Oui réduit le nombre de déplacements motorisés
Abstinence (je réinterroge mon besoin, la nécessité de la consommation)	Finalement je n'en ai pas besoin	Absence de possession de véhicules	Oui réduit les déplacements motorisés
		Télétravail	Oui réduit les déplacements motorisés
		Lieu d'habitation limitant les distances (centralité / proximité des services)	Oui réduit les distances parcourues et permet des alternatives à la voiture
		Tourisme de proximité Tourisme sans voiture	Oui réduit les déplacements motorisés
		Non recours à l'avion	Oui réduit les déplacements motorisés
		Optimiser son chaînage de déplacement pour limiter les distances parcourues et choisir le mode le moins impactant	Oui réduit les distances,
		Laisser son enfant aller en autonomie à l'école	Oui un seul déplacement et par mode actif

Autres points soulevés lors de l'atelier :

Consensus autour de la difficulté à « cadrer » la sobriété, elle apparaît en partie subjective et fonction de l'individu.

Un consensus sur le non déplacement ou le moins déplacement : « réduire les kilomètres parcourus » est un cœur de sobriété (le choix de domiciliation, le non recours à l'avion, la non possession de véhicules, l'optimisation du chaînage des déplacements). Nous avons aussi évoqué le télétravail qui transforme un déplacement en une consommation numérique.

Une forme de sobriété évoquée est aussi de répondre « au plus juste », avec le moyen le plus adapté et le moins impactant une fois qu'un déplacement doit être fait. Cela reprend un des principes énoncés par Thomas Princen, penseur de la sobriété, « Se contenter d'assez quand plus est possible est à la fois intuitif et rationnel sur les plans personnel, collectif et écologique. »

Des modes actifs (vélo et marche) très cités qui correspondent à cette seconde forme de sobriété de répondre « au plus juste ».

Un bloc mutualisation (location, autopartage, covoiturage ...) qui permet de limiter la possession de véhicule susceptible de réduire son utilisation aux déplacements où les autres alternatives ne sont pas envisageables.

5.1.3. Thème Aménagement

AMENAGEMENT : SOBRIETE FONCIERE, RESEAUX et RESSOURCES NATURELLES (grille remplie le 16/03/2021)				
Type d'approche	Choix du consommateur (propriétaire / usager)	Type de mesure Aménagement	Sobriété foncière, réseaux, ressources naturelles (oui / plutôt oui / plutôt non / non)	
Conventionnelle	Comme d'habitude	-	Non	
Performance environnementale (du bien/du service utilisé)	Ex : choix produit éco conçu / réparable / consommant moins de ressources (énergie, eau...) / ...	<ul style="list-style-type: none"> Eco conception (urbanisme circulaire) Chantier à moins impact Matériaux éco conçus/bio sourcés Récupération de chaleur ou utilisation d'énergies renouvelables Optimisation des réseaux (avec des systèmes de Smart Grid) Concevoir des bâtiments passifs ; qualité de conception, de matériaux ou de formes 	Non, ne va pas diminuer les consommations foncières ou de réseaux	
Efficience (j'optimise l'utilisation)	Dimensionnement	Solution de plus petite taille	Sobriété des réseaux <ul style="list-style-type: none"> Localisation de l'opération à proximité réseaux (ex : voirie, eau, assainissement, énergie, transports collectifs...) Ville des courtes distances Morphologie urbaine Optimisation des réseaux (densité énergétique, largeur de voirie, éclairage public...) Dimensionnement des stationnements Bien penser les aménagements en amont / Dimensionner les aménagements pour minimiser les travaux 	Oui, condition nécessaire pour satisfaire la sobriété
	Maximisation	Choix de ressources laissées de côté	<ul style="list-style-type: none"> Densification Intensification des usages Utilisation/capitalisation des dents creuses Formes urbaines économes en espace Concevoir des bâtiments d'activité à plusieurs étages 	A priori oui, si l'aménagement répond à un besoin identifié
	Réversibilité des solutions	Recours à des solutions réversibles	<ul style="list-style-type: none"> Réversibilité des espaces publics Modularité des bâtiments Aménagements temporaires Urbanisme transitoire Des conceptions simples et modifiables dans le temps 	Non (à priori)
	Réparation	Le consommateur choisit de faire réparer son bien	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation urbaine Requalification des espaces / réappropriation d'un espace délaissé 	Oui, on va diminuer les consommations foncières ou de réseaux

		pour pouvoir ensuite continuer à l'utiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Régénérer l'immobilier obsolète • Valoriser les friches industrielles 	
	Prendre soin / Bon usage	Adoption de pratiques adaptées	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement adapté aux besoins (et assurant une qualité de vie / bien être de l'utilisateur) • Urbanisme transitoire (test) • Un aménagement conçu pour encourager des pratiques sobres (se déplacer, habiter, se divertir, s'alimenter). 	Oui (à priori) Co bénéfices liés aux changements de pratique
	Réemploi	Choisit un bien qui a déjà été utilisé par un autre consommateur	<ul style="list-style-type: none"> • Réemploi des matériaux 	Oui (à priori) pas de diminution du besoin
	Mutualisation (dont location, partage...)	Solution partagée	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation des bâtiments, des équipements, des stationnements, des parkings • Multifonctionnalité des espaces publics (chronotopie) • Offre de services • Mixité des fonctions • Intensification des usages • Hybridation des espaces • Habitat partagé / habitat participatif • Gestion et l'animation collective d'espaces partagés • Partager les espaces et les équipements communs (salles de réunion, archivage, restauration, parking...) 	Oui à priori , on va diminuer les consommations foncières ou de réseaux
	Substitution (je fais le choix d'un autre type de bien ou de service) ou Solution alternative à l'extension urbaine	Solution alternative à moindre impact Alternative à l'extension urbaine	<ul style="list-style-type: none"> • Rénover plutôt que construire • Résorption de la vacance • Le renouvellement urbain • La division parcellaire 	Oui , sous condition de satisfaire le critère « dimensionnement »
	Abstention (je réinterroge mon besoin)	Enfin je n'en ai pas besoin	Ne pas urbaniser Réinterroger le besoin Je prends la décision de ne pas aménager Ex : ne pas construire de route supplémentaire Laisser des espaces de liberté à la nature, aux activités humaines	Oui , je ne consomme pas de nouveau foncier

Commentaires :

Atelier 1 : La réinterrogation du besoin est apparue comme la base de la pratique de sobriété ; on peut aménager dans une dent creuse, néanmoins s'il n'y a pas de besoin de construction ou un contexte de population en déclin, la pratique ne sera pas une pratique de sobriété.

Rejoint l'idée de l'atelier 2 : mieux connaître l'existant



Exprimez-vous en 2 minutes « qu'évoques pour vous la sobriété ». Les mots clés des participants ressortis lors de l'atelier sont les suivants :

- Eco conception et réduction de l'impact
- Efficience
- Ressources
- Sobriété = frugalité / restriction
- Economie (citée 2 fois)
- Réduction des consommations foncières
- Compréhension des élus
- Discret ; ne se fait pas remarquer
- Modération
- Simplicité
- Besoin essentiel
- Evolution des pratiques et des usages

Liens utiles :

- <https://www.ademe.fr/evaluer-benefices-socio-economiques-reconversion-friches-lutter-contre-lartificialisation-outil-benefriches>
- <https://www.modeleseconomiquesurbains.com/>
- <https://www.assises-economie-circulaire.ademe.fr/content/ressources>

5.1.4. Thème Construction

SOBRIETE DANS LE BESOIN EN CONSTRUCTION (surfaces et ressources) (grille remplie le 23/03/2021)				
Type d'approche	Consommateur	Type de mesure	Sobriété dans le besoin en construction (selon grille)	
Construction conventionnelle	Comme d'habitude	Construction de bâtiments	Non	
Performance environnementale de la construction	Choix produit éco conçu / réparé	Bâtiment éco conçu / recours aux énergies renouvelables / Bâtiment à énergie positive, chantier à faible impact,...	Plutôt non ne va pas diminuer les surfaces construites ou les ressources utilisées pour la construction (mais cela est cependant vertueux !)	
		Bâtiment permettant un usage sobre (bioclimatisme, récupération des eaux, inertie, déplacements induits ...)	Plutôt oui La construction permettant un usage sobre, notamment le bioclimatisme, est vue par l'atelier comme une forme de sobriété	
		Bâtiment dont la construction est sobre en ressource (sobriété architecturale, matériaux peu impactant, low tech...)	Oui va limiter les ressources nécessaires à la construction	
Efficience de la construction	Mutualisation	Mise en commun / partage de la ressource	Oui réinterroge la possession et limite le besoin en construction	
		Mutualisation des surfaces de bureaux	Oui réinterroge le besoin en bureau et on limite le besoin en construction	
	Maximisation	Choix de ressources laissées de côté	S'assurer d'un remplissage, de l'utilisation optimale de la construction	Oui à priori en étant plusieurs dans le même logement on réduit le besoin de construction
		Chronotopie de la par	(utilisation de la par	Oui à priori, en maximisant l'utilisation du bâtiment (école, ...) on limite le besoin en construction

			plusieurs usagers selon les horaires)	
			Durabilité du bien (Bâtiment de qualité qui va durer)	Oui à priori, limitation du besoin à moyen terme
	Réversibilité des solutions	Recours à des solutions réversibles	Bâtiment pouvant muter facilement, changé d'usage	Oui à priori, ne diminue pas dans l'immédiat le besoin en construction, par contre à terme facilite la mutation et évite la vacance.
			Construction provisoire pouvant facilement être déconstruite	Oui à priori (plus léger et peut être ensuite reconstruite ailleurs).
	Dimensionnement	Solution de plus petite taille	Appartement, bâtiment, parcelle plus petite, stationnement, adaptée au besoin	Oui à priori, réinterroge le besoin et permet de limiter les surfaces construites. Notion de parcours résidentiel.
		Ré-interrogation des besoins en dimensionnement	Bon dimensionnement sans superflus des constructions (piscine, bain/douche, chaudière,...)	Oui réinterroge le besoin et limite la construction
Réparation Prendre soin	Choisit un bien qui a déjà été utilisé par un autre consommateur	Recyclage et réemploi dans la construction	Oui diminue les besoins en ressources nécessaires (sobriété en ressource)	
Bon usage	Utilise de manière optimale le bien	Ecogestes (température, éclairage, ...)	Non sur le périmètre de la construction, mais il s'agit d'une sobriété d'usage	
Alternative à la construction	à la Solution alternative à moindre impact	Plutôt que construction, remise sur le marché de bâtiments vacants	Oui on produit de l'offre sans nouvelle construction	
		Plutôt que construction, recherche de surface disponible dans le parc existant (sous-location, colocation, parcours résidentiel, optimisation des surfaces,...)	Oui on produit une offre de bâti sans nouvelles constructions	
Abstinence dans la construction	la	Finalement je n'en ai pas besoin	Ré-interrogation du besoin qui permet d'éviter la construction (nouvelle surface commerciale, nouveau bâtiment, salle polyvalente, stade, parking,...)	Oui, le besoin est réinterrogé et la construction non réalisée.
			Dimensionner au plus juste les équipements (à l'opposé du suréquipement)	Oui
			Eviter le tout connecté / domotique (lien low tech)	Oui
			Eviter la climatisation en Nord Loire	Oui
			Eviter les piscines individuelles	Oui

		Eviter de construire une maison individuelle	Oui
		Ne pas avoir de résidence secondaire	Oui (<i>non évoqué cependant lors de l'atelier</i>)
		Télétravail qui va éviter le besoin en bureau	Oui à priori sur le besoin en construction de bureau

Autres points évoqués lors de l'atelier du 23 mars :

- Enjeu de **bien analyser son besoin** en restant maître de son projet, et en l'adaptant à ses réels besoins
- L'importance de la **sobriété d'usage**.
- La sobriété réinterroge le **besoin de propriété** et le rapport entre **l'individuel et le collectif**.
- La **sobriété réinterroge le parcours résidentiel et le besoin évolutif en habitat en fonction de sa situation**.
- Il peut y avoir un besoin légitime **d'ancrage territorial** dans son quartier, son voisinage qui entre en contradiction avec le parcours résidentiel.
- **Intérêt des indicateurs territoriaux** (m²/hab., kWh/hab., ...)
- Il est évoqué la notion **d'équité et de solidarité**, si certains surconsomment en surface, d'autres sont dans un réel inconfort lié à de trop petites surfaces. Il s'agit donc de bien prendre en compte chaque situation et de ne pas généraliser.
- Enfin, l'économie dans la construction passe aussi par **rendre attractives la ville, les constructions existantes** en en prenant soin et en les rénovant. « **Sobre et Désirable** ».
- Intérêt de réinterroger en priorité le besoin de construire et la localisation plutôt que la taille du logement

5.1.5. Thème "consommation de biens manufacturés"

Problématique de l'approche mise en discussion : « Déployer des pratiques de sobriété dans la consommation en biens manufacturés » (grille remplie le 23/03/2021)				
Type d'approche	Consommateur	Type d'action (que la collectivité peut soutenir / mettre en œuvre)	Pratique citée durant l'atelier	Sobriété dans la consommation (Première analyse au regard des critères retenus dans l'étude)
Conventionnelle	Comme d'habitude	-	-	Non
Performance environnementale du bien acheté	Choix produit éco conçu	« Allonger la durée de vie des objets » « Favoriser les biens manufacturés plus sobres en ressources utilisées lors de leur fabrication » « Favoriser les biens manufacturés plus sobres en ressources consommées lors de leur utilisation » « Favoriser les biens manufacturés pouvant bénéficier d'une seconde vie : plus durable, réparables, pièces détachées disponibles »	« Applications numériques de proximités »	Non
Efficience du bien <i>(consommation des ressources utilisées dans la production d'un résultat)</i>	Maximisation	Choix de ressources laissées de côté	« Favoriser la réutilisation sur place de la matière organique au jardin pour éviter l'achat de MO, paillage » « Apprendre à trier/ ranger et à évaluer ses outils (pour ne pas racheter 3 fois le même pinceau ou la même clé » « Utiliser moins de produits différents : spectres d'actions plus larges »	Plutôt non <i>(sauf si cela entre dans une démarche consciente qui permet de réduire le nombre de biens possédés)</i>
	Dimensionnement	Solution de plus petite taille, gamme resserrée	« Orienter les entreprises à proposer 3 / 4 produits max » (inciter à réduire la diversité de l'offre ?) « Acheter des pièces détachées » « Juste doser ses produits » « Réfléchir et planifier les repas de la semaine » « Compter les crayons avec les enfants avant d'acheter les fournitures »	Plutôt oui

Achats d'occasion ou dons (réemploi, réutilisation)	Choisit un bien qui a déjà été utilisé par un autre consommateur	« Zones de gratuité pour faciliter le réemploi » « Intégrer les zones de remploi au cœur des déchèteries » « Boites à livres »	« Donner (boite à dons...) » « Donner les vêtements dont je n'ai plus d'utilité à ses associations » « Donner une seconde vie aux produits plutôt que de s'en débarrasser, pour nous-mêmes ou pour les autres » « Créer des groupes entre voisins sur les réseaux sociaux » « Faire du troc » « Acheter d'occasion » « Acheter en Recyclerie, ressourcerie », « Participer à des Brocantes, vide-greniers, vide maison » « Customisation, relooking »	Plutôt oui se substitue à un achat neuf et s'inscrit dans une dynamique territoriale ? Plutôt non si non associé à une réflexion préalable sur le besoin et si s'inscrit dans une logique de surconsommation
Réparation	Le consommateur choisit de faire réparer son bien pour pouvoir ensuite continuer à l'utiliser	« Faciliter les repairs cafés » « Favoriser l'accès aux artisans réparateurs y compris financièrement » « Organiser des ateliers couture »	« Participer Atelier couture » « Aller au Repair café » « Consulter les tuto réparation sur internet » « Prendre en compte les Critère d'achats durables avec indice de réparabilité »	Plutôt oui <i>(mais pas d'interrogation besoin initial et je dispose déjà du bien manufacturé)</i>
Bien utiliser	Adoption de pratiques adaptées (ex : éco-conduite)			Plutôt oui <i>(mais pas interrogation besoin initial)</i>
Acheter un bien « robuste »	Le consommateur choisi un bien en fonction de sa durée de vie	« Retour d'une garantie décennale sur les objets »	« Acheter robuste »	Ça dépend <i>(uniquement si cela permet une baisse de la consommation générale)</i>
Mutualisation	Le consommateur doit choisir de se tourner vers ces solutions => cela présente un coût pour lui (appelé « coût de transaction »)	« Faire comprendre la logique de l'usage VS la propriété » « Jardin partagé » « Bibliothèque » « Bricothèque » « Faciliter le prêt / échange / Partage de biens entre voisins / citoyens »	« Emprunter » « Créer un groupe entre voisins sur les réseaux sociaux » « Mutualiser des outils »	Oui

<p>Alternative - substitution Je choisis une solution alternative</p>	<p>Choix d'une solution alternative à moindres impacts environnementaux, répondant à un besoin mieux ciblé (grâce à une réflexion sur le besoin)</p>	<p>Actions permettant de favoriser l'émergence d'alternatives</p> <p>« Modèles de coopération et non de compétitions » « Revoir nos modèles économiques, notamment des entreprises et au sein des territoires par l'EFC » « Favoriser les actions peer to peer » « Achats responsables de la collectivité : passer systématiquement par l'analyse du besoin : ex détergents »</p> <p>Actions permettant au consommateur de s'interroger :</p> <p>« Revoir le modèle de l'éducation 50% dedans, 50% dehors » « Limiter l'exposition aux publicités » Expérimenter le « oui pub » « Démonstrations, ateliers » « Limiter l'emprise des plateformes de e-commerce »</p>	<p>« Réfléchir en amont de l'achat / envie / besoin » « Interroger ses besoins et ensuite la façon de les couvrir » « Mieux définir son besoin, se questionner sur ses achats : quel besoin, quelle fréquence d'usage, quelle fonctionnalité nécessaire, quelle fin de vie, quelle matière première dans mon produit » « Faire une formation CNV pour savoir différencier un besoin de réconfort d'un besoin de crème glacée » « Trouver des stratégies pour se remonter le moral autres que s'acheter une nouvelle robe » « Apprendre ce qu'est l'obsolescence programmée » « Apprendre à délaissé ses possessions » « Mettre un Oui pub » / « stop pub » « Acheter des produits moins transformés » « DIY » « Faire moi-même mes produits d'entretien » « Appliquer la hiérarchie 5R : refuser, réduire, réutiliser, réparer, recycler » « Allonger la Chaine d'utilisateurs au sein de la famille : par exemple les vêtements d'enfants »</p>	<p>Oui</p>
<p>Abstinence (je fais un autre choix)</p>	<p>Enfin je n'en ai pas besoin</p>		<p>« Faire circuler les vêtements au sein de la famille »</p> <p>« Éviter le renouvellement de biens qui fonctionnent encore »</p>	<p>Oui</p>

5.1.6. Thème "alimentation"

Problématique de l'approche mise en discussion : « l'intégration de la sobriété dans les différents maillons de l'alimentation pour aller vers le « manger mieux » (grille remplie le 23/03/2021)				
Type d'approche	Consommateur	Type de mesure adapté au thème de l'alimentation	Sobriété dans la consommation Premier avis pour échange	
Conventionnelle	Comme d'habitude	J'ai un régime alimentaire riche en protéines et lipides d'origine animale, issu de l'agriculture conventionnelle et je consomme beaucoup de produits ultras transformés	Non	
Efficacité Performance environnementale du bien acheté	Choix produit éco conçu	J'ai le même régime alimentaire riche en protéines et lipides d'origine animale que d'habitude mais issus de l'agriculture bio / en circuit court. Je consomme majoritairement des produits ultras transformés	Non (performance environnementale, mais je n'ai pas ré interrogé mon besoin / le contenu de mon assiette est le même.). On peut faire l'analogie avec l'achat d'un smartphone écoconçue.	
		« Décarbonation des IAA »		
		Moins d'emballages Favoriser les productions agricoles économes en ressources (engrais minéraux, eau, énergie) « Ecoconception des produits alimentaires »		
Efficacité du bien acheté	Maximisation	Choix de ressources laissées de côté	Cuisiner les fanes / savoir valoriser l'ensemble des produits lors de la préparation des repas Si on jardine : savoir valoriser les pics de productions saisonniers (conserve...) « Utiliser toutes les parties du légume »	Plutôt oui
	Dimensionnement	Solution de plus petite taille	« Acheter les justes quantités » « Manger moins » « Diminuer l'offre de menus dans la carte de restauration »	Plutôt oui (on commence à s'interroger sur son besoin par l'angle de la juste quantité, mais on ne réfléchit pas encore sur la provenance de ses protéines ou lipides)
			Réparation / (ici lutter contre gaspillage alimentaire après avoir acquis/produit l'aliment)	
	Prendre soin / Bon usage (s'organiser pour prévenir le			Stocker les aliments dans un lieu adapté pour qu'ils se conservent bien.

	potentiel alimentaire)	gaspillage	Adoption de pratiques adaptées (ex : éco-conduite)	« Jeter le moins possible » « Réintroduction de mode de conservation des aliments »	
				« Eduquer les enfants aux mieux manger » « Des outils pour mesurer l'impact de son alimentation » (cf. Nutriscore)	
	Mutualisation		Le consommateur doit choisir de se tourner vers ces solutions => cela présente un coût pour lui (appelé « coût de transaction »)	<i>Avoir une réflexion de mutualisation de la logistique pour l'approvisionnement des marchés locaux (éviter que les producteurs viennent tous avec leur propre véhicule)</i>	Plutôt oui
				<i>Je participe à un groupement de consommateurs pour acquérir des aliments de meilleure qualité / bruts / locaux</i>	Zone grise (très dépendant de la façon dont l'action est menée : se grouper pour importer une viande spécifique et lointaine ne pourrait pas entrer dans la logique de sobriété)
Alternative - substitution Je choisis une solution alternative			Choix d'une solution alternative à moindre impact environnemental, répondant à un besoin mieux ciblé (grâce à une réflexion sur le besoin) « Manger n'est pas seulement satisfaire un besoin nutritionnel + prendre en compte la dimension culturelle de l'alimentation dans la sobriété »	« Quel déplacement pour quel achat ? » « Quel trajet réalisé par mon achat alimentaire »	Plutôt oui (si le questionnaire porte sur le déplacement et la provenance/qualité du produit)
				Autoproduction alimentaire « Manger la production de son jardin »	Zone grise : tout dépend de la pratique => plutôt perçu comme un outil de communication qui nécessite un accompagnement pour être dans une logique de sobriété
				Je remplace tout ou partie des protéines animales ou des lipides d'origine animale par leur équivalent végétal. Je continue de consommer majoritairement des produits ultras transformés.	Plutôt non ? (J'ai réinterrogé mon besoin en protéines et lipides d'origine animale) mais en continuant de consommer majoritairement des produits ultras transformés je ne peux pas (ou très partiellement) réinterroger la provenance, la saisonnalité des ingrédients
				Je remplace tout ou partie des protéines animales ou des lipides d'origine animale par leur équivalent végétal. Je cuisine des produits bruts, Mais pas forcément de saison / locaux / bio	Plutôt oui ? (J'ai réinterrogé partiellement mon besoin) mais je consomme encore régulièrement des produits qui viennent de loin ou
				Je remplace tout ou partie des protéines animales ou des lipides d'origine animale par leur équivalent végétal. Je cuisine des produits bruts (matières premières), de saison, locaux et bios	Oui (j'ai réinterrogé l'ensemble de mes besoins)

		Association des idées : « Manger moins d'aliments ultra transformés » + « Tendre vers une alimentation 100% bio » + « Manger de saison et local » + « Plus de protéines végétales »	
Abstention (je fais un autre choix)	Finalement je n'en ai pas besoin	Jeûner / Jeune intermittent (manger une fois par jour...)	Oui (mais épisodique et répond à un besoin qui peut être de l'ordre du spirituel)

5.2. Annexe 2 : les grilles des politiques territoriales de sobriété

Les grilles ci-dessous ont été remplies lors de la 2^{ème} session de chaque atelier thématique (mars et avril 2021).

5.2.1. Politique territoriale de sobriété numérique (grille remplie le 24 mars 2021)

Politique territoriale Sobriété Numérique	Actions déployées (exemple)
1) Mise en récit des autres choix	<p>Elaboration et porté à connaissance du récit d'une autre réponse au besoin de numérique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vision projective - Inscription de la sobriété numérique dans la vision globale du territoire
2) Ré-interrogation du besoin (nécessité) d'équipements et usages numériques	<p>Réinterroger notre besoin en équipement</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoin (nécessité) de possession de multiples appareils ou surdimensionnés - besoin en matériel neuf - besoin de renouvellement fréquent de matériel (smartphone, ordinateur...) - besoin d'équiper les enfants en smartphone ou tablette
	<p>Réinterroger notre rapport au numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - notre besoin d'immédiateté, rapidité, vitesse du numérique - notre besoin de connectivité permanente - notre notion de « progrès » - notre besoin de conserver et stocker les données - la représentation sociale liée à nos équipements numériques
	<p>Réinterroger notre besoin de territoire connecté / numériser</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoin d'une ville « intelligente » et 100% connectée - besoin de panneaux publicitaires numériques - besoin de numérique dans les écoles - besoin de « smart » : building, lighting, .. - besoin de privilégier les financements vers les start up numériques, ... - besoin de services numérisés en lieu et place du contact humain
	<p>Réinterroger notre besoin de biens et services connectés</p>
	<p>Réinterroger notre besoin en vidéo à la demande</p>
3) Se doter des connaissances et d'une stratégie sur le numérique territorial	<p>Réinterroger notre absence d'autonomie et de connaissance sur le numérique qui nous rend consommateur naïf et passif</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider un état des lieux du numérique territorial (Impacts environnementaux, et socio-économiques du numérique sur un territoire ; intérêt du numérique éducatif, aménagement, services au public ; connaissance du système numérique territorial (réparation, stockage, formation, services, ...), ... • Adopter une vision et une stratégie territoriale sur le numérique déclinée dans des objectifs quantitatifs engageants déclinant cette stratégie (interne collectivité, équipement scolaire, formation, équipement en cloud, système de réparateur, taux de réemploi, quel internet des objets,...) • Développer programme d'actions visant un numérique maîtrisé sur le territoire, le suivre et réaliser les ajustements si nécessaires pour atteindre les objectifs. • Communiquer et partager cette politique tout au long du process (idéalement co-construction)

4) Les moyens	
La sensibilisation de l'utilisateur / consommateur	<p>Sensibiliser / informer à la sobriété numérique les usagers et habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers type éco frugalité (réponse adaptée au réel besoin, réparation, ...) • Accompagnement du type « famille numérique responsable » • Informer sur les impacts de la santé du numérique...
	<p>Sensibiliser / informer les entreprises à la sobriété numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chèque formation, • Organisation de colloques, intervention dans les clubs d'entreprises, • Opération collective de sobriété numérique • Promotion des labels du type numérique responsable, ...
	<p>Engager les collectivités dans le numérique responsable (exemplarité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, sensibilisation, • Mise en œuvre de label du type numérique responsable
	<p>Co-construire avec les acteurs locaux une charte territoriale du numérique responsable</p>
Le développement d'une offre territoriale de service et/ou d'aménagement vers la sobriété numérique	<p>Faire connaître et/ou encourager la structuration d'une offre territoriale de réparation informatique</p> <p>La réparation permet d'éviter le renouvellement trop rapide des équipements</p>
	<p>Faire connaître et/ou encourager la structuration d'une offre territoriale de reconditionnement / réemploi de matériel informatique</p> <p>Le réemploi permet de prolonger la durée de vie, importance d'utiliser l'équipement reconditionné à bon escient (sobriété de l'usage). Intérêt aussi de la filière économie solidaire.</p>
	<p>Faire connaître et/ou encourager la structuration d'une offre territoriale de location d'équipements numériques adaptés aux besoins</p> <p>L'utilisateur bénéficie d'un service adapté qui évolue selon son besoin et n'est plus propriétaire d'un matériel.</p>
	<p>Maintenir un commerce et des services de proximité alternatives à un tout numérique</p>
La limitation de l'offre territoriale de service et/ou d'aménagement encourageant à la surconsommation sur la thématique (antagoniste à la sobriété)	<p>Mettre en œuvre une stratégie co-construite sur la bonne et juste utilisation du numérique dans les établissements scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic partagé • Définir un cadre et des limites • Equiper pour un « juste » besoin et former les équipes • S'assurer pour les enfants du territoire d'un parcours permettant une autonomie par rapport au numérique
	<p>Mettre en œuvre la stratégie sur les datas centers afin de s'assurer que leur installation couvre un réel besoin territorial et s'inscrit en cohérence avec l'offre existante (business model reposant sur la valorisation terrain / bâtiment)</p>
	<p>Mettre en œuvre la stratégie d'un aménagement territorial sobre en numérique (visiosurveillance, panneaux publicitaires, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la publicité numérique (Règlement de Publicité) - Développer un cadre restreignant pour la visiosurveillance aux usages où elle apparaît vraiment pertinente
	<p>Maîtriser sur le territoire le développement de l'internet des objets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie de construction de bâtiments sur le territoire limitant le recours excessif à l'internet des

	<p>objets (IdO) dans le bâtiment (collectivité, bailleurs, opérations d'aménagement maîtrisées par la collectivité...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie d'aménagement du territoire limitant le recours excessif à l'internet des objets
	<p>Intégrer la sobriété numérique dans les politiques d'achats de la collectivité (<i>inclure des critères appliquant la sobriété numérique dans les marchés publics lancés par les collectivités</i>)</p>
	<p>Développer une vision co-construite sur la juste desserte numérique du territoire, suivre et réguler sa mise en œuvre</p>

5.2.2. Politique territoriale de mobilité (grille remplie le 24 mars 2021)

Politique territoriale Sobriété dans les déplacements motorisés	Propositions d'actions consolidées lors de l'atelier mobilité du 24 mars 2021
1) Mise en récit des autres choix	Elaboration et porté à connaissance du récit d'une autre réponse au besoin de mobilité
2) Ré-interrogation du besoin en mobilité motorisée et encouragement des choix alternatifs	Ré-interrogation du besoin en déplacements domicile travail et professionnels par le télétravail et l'organisation du temps de travail
	Ré-interrogation du besoin en déplacements professionnels par la visio
	Ré-interrogation du besoin en accompagnement motorisé des enfants vers l'école par la sécurisation des cheminements et des accès et l'apprentissage de l'autonomie, ...
	Ré-interrogation du besoin de touristes venant en avion en privilégiant le tourisme de proximité
	Ré-interrogation du besoin de partir « loin » et motorisé pour le week-end ou les vacances
	Ré-interrogation du besoin en mobilité quotidienne en longue distance en favorisant la ville des courtes distances (arrêt de l'urbanisme en extension pour favoriser le renouvellement et la proximité des services, ...)
	Ré-interrogation du besoin de livraison à domicile en favorisant les livraisons mutualisées (conciergerie, points relais ...)
	Ré-interrogation du besoin social de la voiture et de sa représentation (prestige, liberté, vitesse, fiabilité, protection)
3) Se doter d'une stratégie de limitation des déplacements motorisés et de l'offre d'espace dévolu aux transports motorisés sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • La consolidation d'un état des lieux (Etat de la situation : déplacements, motifs générateurs, emprise sur le territoire de l'espace dévolu aux véhicules motorisés, objectivation du soutien financier du territoire aux déplacements motorisés) et la mesure des impacts (qualité de l'air, santé, GES, accidentologie, imperméabilisation, ..) • L'adoption d'objectifs quantitatifs engageants visant la limitation des déplacements motorisés et de l'offre d'espace dévolu aux transports motorisés individuels sur le territoire (baisse du kilométrage motorisé parcouru, baisse du nombre de déplacements, baisse de l'occupation de l'espace public, objectifs déclinés sectoriellement (scolaire, domicile/travail, achats, loisirs,...) • Un programme d'actions visant la limitation des déplacements motorisés et de l'offre d'espace dévolu aux transports motorisés sur le territoire (mise en cohérence des actions existantes + compléments) • Le suivi du programme et des ajustements si nécessaires pour atteindre les objectifs. • La communication et le partage de cette politique tout au long du process (idéalement co-construction)
La sensibilisation de l'utilisateur / consommateur	Familles témoins / défi mobilité / mise en récit
	Test (rue de l'enfant, aménagements transitoires, ...) / événements (vélo parade, journée sans voiture, ...) / concours photos, ...
	Coaching, école du vélo, offre « sans voiture »
	Sensibilisation sur les enjeux (qualité de l'air, santé, accidentologie, ...) et mise en place d'indicateurs de suivi
Le développement d'une offre territoriale de service et/ou d'aménagement vers la sobriété	<p>Développement de l'offre permettant de se passer de voiture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pack mobilité sans voiture • Offre permettant de se passer du second véhicule • Aménager le territoire pour les modes actifs et développer l'offre de services vélo • Développement du covoiturage (aménagement, communication, promotion des PDE) et l'autostop organisé • Développer les pôles multimodaux, ...

	<p>Encourager massivement les modes actifs et/ou TC pour aller dans les établissements scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement à proximité des établissements et des cheminements rendant les modes actifs très attractifs pour aller à l'école • Sensibilisation, accompagnement • Encouragement à l'autonomie
	<p>Développement de la logistique bas-carbone (mutualisée et/ou modes actifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager et faciliter l'installation d'une offre de logistique livraison modes actifs et/ou bas carbone • Accompagner et fédérer les commerçants pour des solutions mutualisées
	<p>Accompagner les employeurs pour limiter les déplacements domicile travail et professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des PDE, Pack mobilité pour les employés • Incitation à la mise en place des forfaits mobilité active • Organisation des horaires et du temps de travail pour limiter les déplacements D/T • Encourager le télétravail « qualitatif » quand cela est pertinent
	<p>Développer des centres-villes et centre-bourgs attractifs permettant la Ville des courtes distances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerces • Emplois • Aménagement à haute Qualité de Vie des centres
	<p>Développement d'une offre touristique « bas carbone » de proximité et/ou sans voiture</p>
	<p>Mise en place, notamment en milieu rural, d'une mobilité inversée bas carbone vers les usagers (services publics, épicerie itinérante, ...)</p>
	<p>Utilisation du levier « politique de stationnement » pour limiter l'attractivité de la voiture par l'offre d'espace public</p> <ul style="list-style-type: none"> • objectiver la place prise par le stationnement (% , nbre/hab., coût, ...), • suppression de places / diminution de l'emprise du stationnement sur l'espace public, • généralisation de la facturation à l'usager de son coût de stationnement, • limitation des places de stationnements dans les constructions (neuves)
	<p>Limitation de l'espace dédié aux véhicules individuels pour une meilleure répartition avec les autres modes et la qualité de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectiver la place de la voiture sur le territoire (% voirie, m²/hab, coût, ...) et se doter d'objectif • Transférer de la voirie circulation automobile vers les modes actifs, • Inverser le dimensionnement voirie en commençant par traiter les besoins des modes actifs
	<p>Mise en œuvre d'un urbanisme limitant les besoins en déplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdire la construction de pôles générateurs de déplacements ne permettant pas un accès qualitatif en TC et par les modes actifs • Interdire/réglementer les extensions commerciales périphériques • Interdire/ réglementer les opérations d'aménagements éloignées des centre-bourgs / ville
	<p>Mise en œuvre des outils réglementaires permettant de limiter les déplacements automobiles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du levier « plan de circulation » pour limiter l'attractivité de la voiture sur les courtes distances intra-urbaines • Mise en place de péage urbain • Utilisation du levier Zones à Faibles Emissions pour limiter les déplacements motorisés et améliorer la qualité de vie
<p>Réduction de la vitesse sur le territoire avec la mise en œuvre d'un plan de modération de la vitesse (centres-villes et bourgs, voies rapides, intra-urbain)</p>	
<p>Communiquer sur la qualité de l'air à proximité des axes de forte circulation et restreindre la circulation en cas d'épisode de pollution.</p>	

La limitation de l'offre territoriale de service et/ou d'aménagement encourageant à la surconsommation (pour rendre plus attractif les choix de sobriété)

	Restreindre / interdire les possibilités de dépose des enfants en voiture devant les établissements scolaires pour rendre plus attractifs et confortables les abords des écoles
	Non soutien (subvention, promotion) aux aéroports
	Politique touristique qui limite les impacts déplacements des visiteurs (absence de promotion de la destination à des publics qui viendraient en avion ou des croisiéristes)

5.2.3. Politique territoriale d'aménagement (grille remplie le 23 mars 2021)

Politique territoriale Sobriété Aménagement	Actions déployées (exemple)
1) Mise en récit des autres choix	<p>Elaboration et porter à connaissance d'un récit alternatif au besoin d'aménagement territorial pour l'habitat, le commerce et l'attractivité économique.</p> <p>La sobriété dans l'aménagement urbain consiste à renouveler, entretenir et faire évoluer en fonction des besoins les aménagements et infrastructures existants en évitant ainsi la consommation de ressources et l'étalement, ainsi que la dégradation et le déclin les centre-ville, petits-bourgs, les zones d'activité, de commerce...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une vision projective - En Inscrivant la sobriété des aménagements dans la vision globale du projet de territoire - En liant qualité des espaces publics et bien être (Vs idée courante densité = dégradation de la qualité de vie)
2) Ré-interrogation du besoin (nécessité) sur la thématique et encouragement des choix alternatifs	<p>Ré-interrogation du besoin (nécessité) ... de construire des bâtiments neufs (ex : <i>nécessité de nouveaux logements selon la dynamique d'évolution de la population, le niveau de vacance...</i>)</p> <p>Ré-interrogation du besoin...de construire en extension (vs Renouvellement, réhabilitation, changement d'usage)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ... en construction de locaux tertiaires ou surfaces de bureaux (vs télétravail, mutualisation et hybridation des espaces...)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ... d'être propriétaire (vs location bâti et/ou foncier, partage des espaces)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de nouvelles zones commerciales ou de grandes surfaces commerciales périphériques (vs dynamisation des commerces locaux en centre-ville)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de nouvelles zones d'activités (vs densifier les parcs existants, adaptation des locaux d'activités existants...)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de nouveaux équipements publics (vs dynamiser les équipements existants à proximité géographique, mutualisation entre collectivités...)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de nouveaux réseaux techniques (énergétiques, eau, assainissement, pluviale, numérique...)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de déplacements et d'infrastructures routières, stationnements, parkings (Mutualisation, chronotopie, multimodalité, mobilité activé, démobilité...)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de mobilité et d'usage de la voiture pour se déplacer (ex : <i>nécessité de se déplacer pour travailler, du nombre de places de parkings associées à un équipement ou à une activité...</i>)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de surfaces (taille de parcelle, taille de logements) ou le nombre de maisons par foyer</p> <p>Ré-interrogation du besoin... de créer des surfaces d'un seul niveau (parking, entrepôt, habitation, locaux d'entreprise, ...)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de mono-fonctionnalité des espaces (vs multifonctionnalité des usages des espaces publics / des équipements / partage de l'espace sur le temps)</p> <p>Ré-interrogation du besoin ...de séparer les activités (économiques, commerciales, habitat...)</p> <p>Ré-interrogation de notre croyance que le développement économique se fait par l'offre de terrain et non dans l'animation des entreprises</p> <p>Ré-interrogation des réponses à donner à notre besoin de nature (un grand jardin individuel pour tous ou une nature accessible pour tous)</p>
3) Se doter d'une stratégie	<p>Réaliser un diagnostic partagé des besoins et des potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître les gisements et les capacités d'accueil dans l'existant (potentiel de renouvellement et friches urbaines / densification ZAE...) • Prioriser les besoins d'activités locales pour l'accès au foncier, rapprocher les entreprises des centres villes en facilitant l'accès au foncier existant (dissociation foncier bâti) • Identifier les espaces vacants (logements, activités...)

	<p>L'adoption d'objectifs quantitatifs engageants visant la limitation des consommations d'espaces, des réseaux et des ressources naturelles (lever les freins juridiques aux modifications des documents d'urbanisme et utiliser ces documents pour introduire des exigences...)</p> <p>Un programme d'actions visant la limitation des consommations d'espaces, des réseaux et des ressources naturelles</p> <p>Le suivi du programme et des ajustements si nécessaires pour atteindre les objectifs.</p> <p>La communication et le partage de cette politique tout au long du process (idéalement co-construction)</p>
4) Les moyens	
La sensibilisation de l'utilisateur / consommateur	<p>Partager une culture de la sobriété / Changer les représentations collectives (avec les élus, les aménageurs, les citoyens) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale et continue • Sensibilisation des élus ou des aménageurs • Visite d'opérations d'aménagement sobres <p>Eduquer dès l'école à la sobriété</p>
	<p>Fédérer et promouvoir les bonnes pratiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les acteurs de l'immobilier et de la construction ; • Rendre acteur • Structurer un éco système (faire connaître, échanger, ...). <p>...ce qui nécessite une bonne connaissance et l'élaboration d'une cartographie des acteurs présents sur un territoire, tout en s'appuyant sur les dispositifs existants...</p>
	<p>Animer et développer les synergies pour développer l'économie du territoire plutôt que d'offrir du terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les chefs d'entreprise sur la sobriété, et les autres formes d'implantation ou de localisation d'entreprise <p>Mettre des moyens humains pour animer un tissu d'acteurs économiques et favoriser les synergies et mutualisations (structurer des réseaux ou relais d'animation locaux)</p>
	<p>Co construire / faire ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une démocratie participative, Co-construire les projets avec les usagers en fonction des pratiques et des besoins
Le développement d'une offre territoriale de service et/ou d'aménagement vers la sobriété	<p>Développer un schéma directeur économique permettant l'optimisation/densification des zones d'activité et l'animation des entreprises plutôt que l'offre de terrains en extension</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'état des lieux et identification des surfaces non utilisées – sous utilisées, • Politique foncière et/ou incitation des propriétaires à la densification, • Mise en réseau, animation des entreprises
	<p>Renforcer les centres-villes et bourgs et les rendre désirables en privilégiant le renouvellement urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'achat de l'existant ou réhabiliter des quartiers plutôt que de construire ou d'aménager du neuf • Réutilisation des friches (ex : Plan friches) • Requalifier les logements, le tertiaire, les surfaces commerciales pour les rendre adaptées aux besoins actuels et désirables (dimensionnement, aménité, ...) • Faciliter le renouvellement urbain par l'utilisation d'outil type DUP (déclaration d'utilité publique) • Renforcer la présence d'espaces de nature en ville importants en centralité contribuant à la santé et au bien-être des habitants (ex : A travers un plan nature en ville, plan de végétalisation, dans les documents d'urbanisme...).
	<p>Anticiper / Eviter / Limiter la vacance commerciale et de l'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un observatoire de la vacance permettant notamment d'anticiper la vacance (système d'alerte ...) • Mettre en place une animation et des dispositifs pour prévenir et remettre sur le marché habitat / commercial des locaux adaptés aux besoins et favoriser les mises en relation bailleurs / porteurs de projet • Taxer la vacance

	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outil DUP si nécessaire
	<p>Mettre en œuvre des formes urbaines peu consommatrices d'espaces en développant la mutualisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer une offre d'habitat partagé / Encourager l'habitat groupé
	<p>Développer une offre de partage / mutualisation basé sur les principes de l'économie de la fonctionnalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la non propriété • Aménager des espaces de vie multifonctionnels / des espaces de bien vivre ensemble • Partager les espaces (le sol, les équipements, les locaux d'entreprises, les parkings...)
	<p>Tester la ville sobre (aménagement transitoire ou tactique pour donner envie)</p>

5.2.4. Politique territoriale d'aménagement (grille remplie le 30 mars 2021)

Politique territoriale Sobriété dans le besoin en construction (surfaces et ressources)	Propositions d'actions consolidées lors de l'atelier Bâtiment du 30 mars 2021
1) Mise en récit des autres choix	<p>Elaboration et porté à connaissance du récit d'une autre réponse au besoin de de construction (habiter, travailler, consommer, se cultiver, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le vivre dans le centre (centre-bourg, ville) - Réhabiliter le logement collectif - Donner envie du partage, ... - Vision projective - Inscription de la sobriété dans la construction dans la vision globale du territoire
2) Ré-interrogation du besoin en construction (surfaces et ressources)	<p>Réinterroger le réel besoin de construire pour répondre à un besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Substitut de réponse à un besoin immatériel - Besoin d'un usage et non d'une construction, ... <p>Ré-interrogation de la méthode au stade du programme qui additionne les différents besoins exprimés par les futurs usagers sans réflexion systématique sur les possibilités de mutualisation</p> <p>Ré-interrogation du besoin de certains équipements / surfaces dans l'habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin de piscine individuelle, - Besoin de climatisation au nord Loire, - D'équipement consommateur d'énergie au lieu d'équipement passif (ex sèche-linges), - Besoin de suite parentale avec salle de bain dédiée, ... <p>Ré-interrogation du besoin d'être propriétaire (habitant / entreprise)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du foncier, - D'un espace extérieur privatif,... <p>Ré-interrogation du besoin d'être le seul usager (non mutualisation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un espace extérieur, - D'une chambre d'ami, - D'un bureau dans du tertiaire, - D'une buanderie, ... <p>Ré-interrogation du besoin de posséder une résidence secondaire</p> <p>Ré-interrogation des besoins en bureaux (tertiaire) et de l'attribution d'une place fixe de bureau (flex office, ...)</p> <p>Ré-interrogation du besoin de construction de nouveaux centres commerciaux</p> <p>Réinterroger le réel besoin de construire pour répondre à un besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Substitut de réponse à un besoin immatériel - Besoin d'un usage et non d'une construction, ...
<p>3) Se doter d'une stratégie de limitation des besoins en construction sur le territoire</p> <div style="border: 2px solid blue; border-radius: 20px; padding: 10px; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>Intérêt d'une réflexion sur l'intégration dans les documents réglementaires de la mutualisation dans la construction ou des possibilités d'interdiction de certains équipements (climatisation, ...)</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • La consolidation d'un état des lieux (Etat de la situation (tertiaire, commercial, habitat dont vacances, mutualisation, ratio surfaces) – Potentiel de renouvellement et possibles optimisations (rénovation, meilleure occupation, reconstruction, ...) Etat des besoins (non surestimés). Réflexion sur les usages (piscine individuelle, internet des objets, climatisation) et adoption d'une stratégie sur la maîtrise éventuelle de leur développement • L'adoption d'objectifs quantitatifs engageants visant la sobriété dans la construction (Rénovation, Optimisation de l'utilisation, Mutualisation, Superficies Maximales, Non construction périphérique, Baisse des surfaces artificialisées, Non recours à certains équipements, ...) • L'adoption de cadres / méthodes permettant de se poser les bonnes questions en amont des décisions de constructions et de s'assurer de la réalité des besoins et de l'absence d'alternative • L'étude et la traduction de la stratégie dans les documents réglementaires (PLH, SCOT, PLUi, ...)

	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme d'actions visant la limitation des nouvelles constructions et l'optimisation du parc existant pour répondre aux besoins exprimés • Le suivi du programme et des ajustements si nécessaires pour atteindre les objectifs. • La communication et le partage de cette politique tout au long du process (idéalement co-construction)
La sensibilisation de l'utilisateur / consommateur	Communiquer / sensibiliser et faire la démonstration de la qualité de vie des constructions sobres
	Créer du débat / mettre en discussion les évidences, ...
	Accompagner humainement les acteurs du territoire dans la sobriété d'usage (Familles à énergie positive / conversation carbone / déclics, ...) Des soutiens existants mais qui demanderaient à être amplifiés
	Former / sensibiliser les acteurs du bâtiment aux enjeux de la sobriété dans la construction (mutualisation, sobriété de l'architecture et économie de matériaux, réemploi de matériaux)
Le développement d'une offre territoriale de service et/ou d'aménagement vers la sobriété <div style="border: 2px solid blue; border-radius: 15px; padding: 10px; margin-top: 10px; width: fit-content;"> <p>Attention à ne pas diminuer l'attractivité de la Ville en « mal densifiant »</p> </div>	Favoriser l'émergence de projets exemplaires (habitat participatif, surfaces mutualisées, renouvellement urbain qualitatif, réemploi de matériaux, ...)
	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à projet territorial • Ilot dans certaines opérations, ...
	Connaître et mettre en œuvre le potentiel de renouvellement / densification en ayant à l'esprit de renforcer la qualité de vie
	<ul style="list-style-type: none"> • Parc d'activité (potentiel de densification, mise en œuvre) • Offre commerciale notamment de centre-ville (observatoire, restructuration, animation) • Habitat (traitement de la vacance, recherche de densification qualitative)
	Collectivité : Elaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier sur le patrimoine (S.D.I.)
	Etudier et mettre en œuvre l'optimisation de l'usage des constructions et aménagements existants (intensité d'usage, chronotopie, multi-usage, ..)
<ul style="list-style-type: none"> • cours d'école, bassins de rétentions ou cimetières = potentiels parc urbains, • meilleure utilisation des salles ou équipements en les ouvrant à d'autres utilisateurs, • mutualisation de parkings (usages journée / habitants), ... 	
	Mettre en place des plateformes de matériaux de construction facilitant le réemploi des matériaux de chantier sur le territoire
	Favoriser l'émergence d'outils publics ou privés permettant l'optimisation des usages
	<ul style="list-style-type: none"> • Association facilitant la sous-location et le logement intergénérationnel, Accompagnement des projets d'habitat partagé, ...
	Développer des centres-villes et centre-bourgs attractifs qui donnent envie d'y habiter avec des logements qui offrent des aménités (balcon, terrasse) et des espaces partagés avec accès à la nature
	La construction sobre se trouve dans les centres pour éviter l'étalement urbain, un enjeu est donc de les rendre attractifs afin d'éviter qu'ils soient choisis par défaut et quittés pour l'extension. Cahier des charges garantissant des logements attractifs et paradoxalement avec suffisamment de surface individuelle ou mutualisée (balcon, garage à vélo, possibilité de bricolage, ...)
La limitation de l'offre territoriale de service et/ou d'aménagement encourageant à la	Mettre en œuvre une organisation territoriale permettant le re-questionnement systématique du besoin en construction (ZAE, équipements, lotissements, ...) et en examinant les éventuelles alternatives

<p>surconsommation (pour rendre plus attractif les choix de sobriété)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justification du besoin non pourvu, • Etude systématique des alternatives « que pourrions-nous faire pour répondre à notre besoin sans construire ? » <p>Intérêt de la concertation et de la transparence</p> <p>Mettre en œuvre de méthode dans la construction permettant en amont de limiter les surfaces sans nuire à la qualité d'usage (étude des mutualisations possibles, chronotrope, multifonctionnalité, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration en amont dans la programmation (bâtiment des collectivités, contrat de concessions, opérations, ...) <p>Etude systématique du potentiel de mutualisation, ... => Intérêt d'un cahier des charges type</p> <p>Réduire / interdire les possibilités de construction en extension hors de l'enveloppe urbaine ou centre-bourg</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger durablement toutes les terres agricoles et naturelles en les rendant impossible à la construction dans le long terme (PEAN, ...), • Conditionner dans les documents réglementaires les extensions à la mise en œuvre du renouvellement et/ou de la vacance notamment sur l'économique • Interdire les extensions commerciales périphériques dans les documents d'urbanisme,... <p>Obliger le recours aux alternatives pour garantir le confort d'été sans recourir à la climatisation en obligeant en amont les études (évoqué notamment pour le nord Loire)</p> <p>Interdire certains équipements dans les règlements d'urbanisme (piscine, allée artificialisée, ...)</p> <p>Obliger le réemploi de matériaux dans les constructions ou les opérations d'aménagement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de cession de terrain, <p>Règlement d'opération, ... => Intérêt d'un cahier des charges type</p> <p>Obliger la prise en compte en amont de la facilité de mutation (changement d'usage / facilité d'évolution du bâtiment) / déconstruction (tris et récupération des matériaux) des constructions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de cession de terrain, <p>Règlement d'opération, ...</p> <p>Mettre en œuvre d'une stratégie permettant de limiter les résidences secondaires et les locations touristiques au profit des résidences principales à occupation continue en utilisant notamment la taxation et les abonnements aux services publics</p>
<p>Le développement d'une offre territoriale de service et/ou d'aménagement vers la sobriété</p>	<p>Connaître et mettre en œuvre le potentiel de renouvellement / densification en ayant à l'esprit de renforcer la qualité de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc d'activité (potentiel de densification, mise en œuvre) • Offre commerciale notamment de centre-ville (observatoire, restructuration, animation) • Habitat (traitement de la vacance, recherche de densification qualitative) <p>Collectivité : Elaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier sur le patrimoine (S.D.I.)</p> <p>Etudier et mettre en œuvre l'optimisation de l'usage des constructions et aménagements existants (intensité d'usage, chronotopie, multi-usage, ..)</p> <ul style="list-style-type: none"> • cours d'école, bassins de rétentions ou cimetières = potentiels parc urbains, • meilleure utilisation des salles ou équipements en les ouvrant à d'autres utilisateurs, • mutualisation de parkings (usages journée / habitants), ... <p>Mettre en place des plateformes de matériaux de construction facilitant le réemploi des matériaux de chantier sur le territoire</p>

	<p>Favoriser l'émergence d'outils publics ou privés permettant l'optimisation des usages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association facilitant la sous-location et le logement intergénérationnel, <p>Accompagnement des projets d'habitat partagé, ...</p>
	<p>Développer des centres-villes et centre-bourgs attractifs qui donnent envie d'y habiter avec des logements qui offrent des aménités (balcon, terrasse) et des espaces partagés avec accès à la nature</p> <p>La construction sobre se trouve dans les centres pour éviter l'étalement urbain, un enjeu est donc de les rendre attractifs afin d'éviter qu'ils soient choisis par défaut et quittés pour l'extension.</p> <p>Cahier des charges garantissant des logements attractifs et paradoxalement avec suffisamment de surface individuelle ou mutualisée (balcon, garage à vélo, possibilité de bricolage, ...)</p>

5.2.5. Politique territoriale en faveur de la sobriété dans la consommation de biens manufacturés (grille remplie le 8 avril 2021)

	Actions déployées
1) Vision des autres choix	<p>Elaboration et portée à connaissance d'une vision liée au besoin de consommation, à mettre en récit sur les territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concerter les habitants : des moyens à déployer pour « construire un imaginaire de société »
2) Ré-interrogation du besoin en biens matériels	Ré-interrogation du besoin de garder les souvenirs incarnés par des objets
	Ré-interrogation du besoin de posséder (plutôt que de louer, emprunter, mutualiser), ex : ré-interrogation du besoin de possession des outils de bricolage / De ressentir une sécurité matérielle / d'avoir toujours des objets en bon état de fonctionnement (frein au prêt)
	Ré-interrogation du besoin en emballages ?
	Ré-interrogation du besoin en suréquipement (avoir 20 assiettes lorsque 6 suffisent) / de conserver des objets qu'on utilise plus (anciens téléphones portables...) / de conserver des matériaux (au cas où, pour bricoler par exemple)
	Ré-interrogation du besoin en biens numériques / connectés
	Ré-interrogation du besoin de se démarquer des autres par sa consommation / d'avoir des marques
	Ré-interrogation du besoin de légitimer son action de consommation par un discours libertarien
	Ré-interrogation du besoin de nouveauté/de renouveler souvent ses équipements (besoin de changer sa vaisselle...) / d'avoir un criterium avec une gomme impliquant l'achat d'un criterium neuf plutôt que sa recherche
	Ré-interrogation du besoin de dévoré un pot de glace pour se consoler
	Ré-interrogation du besoin d'autonomie (associé au besoin de possession, avoir son propre équipement)
	Ré-interrogation du besoin d'avoir (hors vêtements) des objets d'été/hiver (linge de maison)
	Ré-interrogation du besoin d'être " à la mode " / d'être équipé des dernières nouveautés (pour montrer qu'on n'est pas "has been", pour montrer qu'on a un fort pouvoir d'achat)
	Ré-interrogation du besoin d'accéder à des produits "collectors"
	Ré-interrogation du besoin de diversité de l'offre (ex produits d'entretiens spécialisés pour telle pièce)
	Ré-interrogation du besoin d'accumuler
	Ré-interrogation du besoin de confort / ex : de remontées mécaniques
	Ré-interrogation du besoin d'imprimer
Ré-interrogation de disposer d'un lieu de travail individualisé / d'avoir son propre bureau / de posséder au sein d'une collectivité (imprimante, tondeuse...)	
Ré-interrogation du besoin de gagner du temps / A la recherche de "savoir-faire" (mode d'emploi nécessaire)	
Ré-interrogation du besoin d'être rassuré par l'image qu'on renvoie (vêtements, maquillage, voiture...)	
3) Se doter d'une stratégie	<ul style="list-style-type: none"> • La consolidation d'un état des lieux : réaliser des enquêtes citoyennes sur les (dé)motivations à l'acquisition de biens matériels (exemple de la voiture individuelle) / sur les pratiques des habitants • L'adoption d'objectifs quantitatifs engageants la réduction de la consommation en biens matériels • un programme d'actions pour adopter de nouvelles pratiques • le suivi du programme et des ajustements si nécessaires pour atteindre les objectifs. • La communication et le partage de cette politique tout au long du process (idéalement co-construction) • La sensibilisation pour l'acceptation des actions mises en œuvre
La sensibilisation du consommateur	<p>Travailler avec les établissements scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les écoles dans des fêtes « zéro déchet » • Sensibiliser les élèves aux impacts environnementaux des produits et donner des pistes pour une consommation plus responsable (du primaire au lycée) / Eduquer les enfants et adolescents à la « consommation juste » • Développer les pedibus et velobus avec les écoles
	Communiquer, sensibiliser sur le changement de comportement, les loisirs sobres

	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des campagnes de communication sur l'encombrement par les objets (et aux déchets) • Promouvoir les activités de loisir non consommatrices (festival de musique, appui aux moments conviviaux proposés par les associations) • Sensibiliser à la nature (apiculture...) • Mettre en avant les co-bénéfices de la réduction de sa consommation en lien avec d'autres enjeux (santé, économies, lien social) • Planter des arbres fruitiers pour créer des échanges et instaurer du lien entre les habitants • Organiser des visites pour les élus et techniciens de territoires démonstrateurs de la sobriété (échange de bonnes pratiques entre collectivités ou structures porteuses d'initiatives à succès) • Valoriser les pratiques qui permettent de répondre gratuitement à son besoin • Développer des festivals sur la sobriété • Mettre en avant le « green Friday » (en opposition au « black Friday ») : affichage, info dans le bulletin communal... • Favoriser et mettre en avant la location de matériel (bricolage, cuisine) entre particuliers, annuaires, associations mettant en location • Mettre en avant et valoriser les « talents » sur un territoire (artisans, artistes) pour donner envie de faire réparer, de faire des échanges...
	<p>Aider le changement de comportement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner des groupes d'habitants : Défis Familles « consommation sobre » (type Déclics) • Accompagner des structures (CCAS, Centre socio-culturel) qui accueillent du public à parler des enjeux de sobriété (puis à entrer en action) • Missionner des chargés de mission pour accompagner les commerces / écoles / crèches : audits et conseil pour créer du lien entre les « offreurs » de biens et les citoyens • Identifier et valoriser des ambassadeurs de la sobriété : citoyens, associations, entreprises (ils pourraient mettre en avant les solutions de réparation, don, vente d'occasion, achats de produits avec labels...) Exemple de « VoisinMalin » • Outiller les groupes d'influence pour faire faire • Mettre en place une monnaie sociale récompensant les pratiques de sobriété • Proposer des formations gratuites sur la sobriété ouverte aux habitants et organisateurs d'évènements • Créer des partenariats avec les services de protection maternelle et infantile (PMI) sur les alternatives à la consommation pour jeunes parents (lingettes, matériel inutile...) • Atelier pour apprendre à revisiter ses propres besoins • Atelier réparation, cuisine (zéro gaspillage), partage de recettes avec produits locaux • Créer une culture technique au sein de la population
	<p>Favoriser le développement d'une offre sobre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les porteurs de projet en réemploi, de vrac • Faciliter les alternatives à la surconsommation (qui permettent de satisfaire les besoins essentiels) • Développer, faciliter une politique d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération sur son territoire • Assurer un bon maillage territorial de solutions alternatives : ressourceries/recycleries, cartographie des commerces zéro déchet • Développer des fontaines à eau dans l'espace public • Encourager le développement de concepts-stores populaires qui rassemblent activités de location, de réparation et de vente de biens durables produits localement • Inscrire la collectivité dans une démarche d'achats responsables qui va analyser le besoin avant d'acheter et acheter différemment pour stimuler les acteurs économiques (<i>potentiellement locaux</i>)
	<p>Permettre l'accès à la mutualisation et à la réparation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribuer des terrains pour développer les jardins partagés • Faciliter l'accès au prêt et à la réparation dans des lieux dédiés (Bricothèques) ou entre citoyens (autocollant à mettre sur les boîtes aux lettres : « je prête mes outils » ...) • Soutenir des démarches d'échange de service comme les « accorderies » • Installer des « give box » au sein de l'espace public
	<p>Soutenir les initiatives allant vers la sobriété</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'utilisation de couches lavables dans les crèches

<p>La limitation de l'offre territoriale de service et/ou d'aménagement encourageant à l'ébriété (pour rendre plus attractif les choix de sobriété)</p>	<p>Réduire la place de la publicité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taxer les enseignes publicitaires • Créer des zones de publicité restreinte • Interdire la publicité en boîte aux lettres • Interdire les écrans numériques • Supprimer les panneaux publicitaires dans l'espace public (et les remplacer par des informations sur la vie associative locale, culturelles et la communication de la commune)
	<p>Réduire la consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer une « carte carbone » individuelle • Limiter les ventes promotionnelles • Limiter l'utilisation de la voiture dans les centres villes (circulation plus complexe, limitation parkings) • Interdire le déploiement de la 5G • Interdire l'achat de goodies pour les acheteurs publics et subventionnés • Interdire l'achat des bouteilles d'eaux et produits jetables pour tous les acteurs publics

5.2.6. Politique territoriale en faveur de la sobriété dans l'alimentation (grille remplie le 5 avril 2021)

Politique territoriale de sobriété dans l'alimentation	Actions déployées
1) Mise en récit des autres choix	Elaboration et portée à connaissance du récit d'une autre réponse au besoin de consommation
2) Ré-interrogation du besoin	Ré-interrogation du besoin de consommer de la viande (nutrition)
	Ré-interrogation du besoin de consommer de la viande (plaisir, recettes alternatives faciles à mettre en œuvre chez soi, mais également pour les restaurateurs)
	Ré-interrogation du besoin de consommer des fruits et légumes qui ne sont pas de saison / de commercialiser des fruits et légumes hors saisons sur les étals (supermarchés, marchés de plein vent...)
	Ré-interrogation du besoin de consommer des produits lointains importés (fruits, café, thé, chocolat)
	Ré-interrogation du besoin de « prêt à consommer » pour gagner du temps
	Ré-interrogation du besoin en supermarché ? N'a-t-on pas accès à une offre « alimentaire durable » en proximité (AMAP, marchés de producteur, magasins de producteur...)
	Ré-interrogation du besoin en quantité ? Le plus est-il équivalent au « mieux » ?
	Ré-interrogation du besoin en produits sureballé ?
	Ré-interrogation du besoin en choix de produits ? Ai-je besoin de disposer de 200 références de yaourt dans un supermarché ? (Valable pour les autres produits)
Ré-interrogation du besoin d'avoir des dates de péremption sur des produits non périssables ? (pâtes, riz, farine...)	
3) Se doter d'une stratégie	<ul style="list-style-type: none"> • La consolidation d'un état des lieux : Réaliser des études sur la « culture » alimentaire : que mangent les habitants aujourd'hui, quelles spécificités locales ? Accueil de chercheurs et de doctorants pour réaliser des expérimentations et mieux comprendre les comportements des habitants • l'adoption d'objectifs quantitatifs engageants la réduction de la consommation en protéines animales, en produits ultra transformés • Mesurer : créer un observatoire de l'alimentation durable qui ait pour rôle de réaliser des enquêtes régulières et une cartographie de l'offre comme des besoins recensés • un programme d'actions pour adopter de nouvelles pratiques • le suivi du programme et des ajustements si nécessaires pour atteindre les objectifs. • La communication et le partage de cette politique tout au long du process (idéalement co-construction) • La sensibilisation pour l'acceptation des actions mises en œuvre : l'alimentation est intime (choix des terminologies, messages)
La sensibilisation du consommateur	Travailler avec les écoles <ul style="list-style-type: none"> • Planter des parcelles pédagogiques dans les écoles (planter, récolter les légumes) • Organiser des cours de cuisine dans les écoles (ex de l'association « les enfants cuisinent ») • Accompagner les établissements scolaires du 1^{er} degré par l'EPCI pour travailler sur les approvisionnements (durables), et la lutte contre le gaspillage alimentaire, pour la juste quantité.
	Communiquer sur le changement de comportement, les régimes sobres <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser des ambassadeurs de la sobriété sur le territoire • S'appuyer et faire connaître les initiatives impactantes des acteurs du territoire par des appels à projet • Développer les fermes pédagogiques, de tiers-lieux • Communiquer dans le journal de la collectivité • Préconiser davantage de publicité pour une alimentation durable • Sensibiliser davantage sur le lien entre « trop manger » et le « mal-manger » et la santé • Communiquer sur la saisonnalité des produits

	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les « petites courses » bihebdomadaire pour éviter les achats massifs • Organiser des manifestations zéro déchet <p>Aider le changement de comportement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner des groupes d'habitants : Familles à Alimentation positives • Déployer les « défis » au sein d'entreprises pour contribuer au changement aussi dans la restauration collective d'entreprises et sensibiliser les salariés • Cours de cuisine de produits bruts et des restes • Utiliser l'éducation populaire au service de l'émancipation, de la conscientisation et du lien santé-environnement avec des « jardins d'éducation potagère » en pied d'immeuble
<p>Le développement d'une offre territoriale de service et/ou d'aménagement vers la sobriété</p>	<p>Développer l'offre permettant de mieux s'alimenter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider au développement de groupement d'achats par quartier (ex : initiative de l'asso VRAC) • Aider à la mise en place de coopératives alimentaires ou de groupement d'achats solidaires (sur l'exemple de « vers un réseau d'achats en commun ») • Développer les épiceries solidaires et sociales (ouvertes à tous, pas uniquement aux plus précaires, mais disposant de systèmes permettant à ces derniers d'acquérir les produits (cartes, tickets...)) • Favoriser et valoriser les marchés de plein vent de producteurs locaux et de qualité accessibles tous les jours de la semaine et en soirée (pour les actifs) • Développer des halles de producteurs (en gros, demi-gros, ouvert à tous) • Favoriser l'installation de petits commerces / magasins de producteur dans tous les quartiers (pour moins dépendre de la grande distribution) • Développer une offre de produits locaux correspondant aux régimes alimentaires sobres (sur des territoires où l'élevage est dominant par exemple)
	<p>Rendre les régimes alimentaires durables accessibles au plus grand nombre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une carte alimentaire pour aider au financement de denrées locales et durables en fonction du revenu de chacun • Des bons pour acheter du bio ou des produits locaux
	<p>Identifier des filières locales sur lesquelles s'appuyer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler à des actions de sobriété de la production à la consommation sur des filières emblématiques du territoire : <i>exemple « filière d'excellence » autour de la bière à Lille qui porte une production durable, une distribution consignée...</i>
	<p>Faciliter l'accès à des repas durables produits localement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir des cuisines collectives accessibles aux habitants (notamment pour des plats de qualité et prêts à manger) • Favoriser les offres « faits maisons » pour les plats à emporter
	<p>Permettre l'autoproduction (et autotransformation) alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les jardins partagés / jardins ouvriers • Favoriser les pratiques de jardinage partout : balcons, jardin individuel... • Travailler avec des associations pour développer des espaces comestibles (forêts, espaces publics nourriciers...) ou valoriser des espaces pour des productions agricoles pédagogiques (apiculture...) • Soutenir des associations d'arboriculteurs, d'apiculteurs en mettant à disposition un atelier de transformation de fruit et de miel pour permettre aux habitants de valoriser l'ensemble des productions de leurs vergers/ruchers (voire ouvrir le lieu à des professionnels)
	<p>Travailler avec la restauration commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'alternative végétale et végétarienne à tous les plats (Problème actuel : absent de la formation initiale des restaurateurs).
	<p>Travailler avec l'industrie agroalimentaire, la grande distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aujourd'hui une difficulté observée dans beaucoup de PAT : associer des « cluster » aux travaux sur la sobriété et des startup/foodtech qui peuvent agir pour le bien-être animal, les nouveaux régimes alimentaires : identifier des coopérations territoriales à monter avec eux
	<p>Réduire les portions et la lutte contre le gaspillage dans la restauration collective</p>

La limitation de l'offre territoriale de service et/ou d'aménagement encourageant à l'ébriété (pour rendre plus attractif les choix de sobriété)	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la taille de l'assiette servie • Développer le paiement au poids (ou de ce qui est gaspillé) • Ne pas distribuer les aliments tels que le pain (se lever pour aller en chercher) • Analyser les besoins réels : 3 plats ?
	<p>Réduire la place de la publicité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les espaces de publicité sur le territoire
	<p>Mobiliser des outils financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redevance incitative déchets • Lien à trouver entre sécurité sociale (mutuelle ?) et alimentation (par le biais de la santé)
	<p>Reterritorialiser les productions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'où est-il possible favoriser des productions locales vis-à-vis de productions importées et moins distante environnementalement ?

5.3. Annexe 3 : liste des participants aux ateliers

5.3.1. Politique territoriale de sobriété numérique

Atelier : Politique territoriale de sobriété numérique		
Nom	Prénom	Fonction et Organisation
HOUGUET	Elodie	Albea - Consultant - Animateur 1
TOMA	Michaël	MT Partenaires - Consultant - Animateur 2
THIBAUT	Nicolas	ADEME - Projets et Territoires - Consultant
BLOQUEL	Marianne	ADEME - Service Consommation et Prévention
RUAU	Martin	ADEME - SPOT
Fangeat	Erwann	ADEME - SPEM
POITRAT	Eddy	ADEME - DR Normandie
FAUCON	Thibaut	ADEME - DR Ile-de-France
CARBAIN	Yann	ADEME - DR Grand Est
PINIER	Arnaud	Chargé de mission Transformation Numérique & Filière Numérique - Région Nouvelle Aquitaine
VALAIS	Jérôme	Agglo de la Rochelle - chef du projet numérique responsable
LANGLET	Olivier	Directeur de l'innovation - Weem
BIANCU	Thomas	AURAN - Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise
Roussihle	Gauthier	Gauthier Roussihle (consultant)
WAINDROP-BOYON	Camille	France Ville Durable
Reybel	Eloïse	Label Lucie

5.3.2. Politique territoriale de mobilité

Atelier : Politique territoriale de sobriété sur la mobilité			
Organisation	Nom	Prénom	Fonction
Animateur	THIBAUT	Nicolas	Projets et Territoires - Consultant
Co-animateur	TOMA	Michaël	MT Partenaires Ingénierie - Consultant
ADEME	TRAINEAU	Dominique	Service Consommation et Prévention
ADEME	LALVEE BASTIDE	Gérald Guillaume	Service Politique Territoriale Référentiel Cit'ergie
ADEME	COTTIGNIES	Marc	Chef du service Mobilité
ADEME	DIJOS	Hélène	Changement de comportement, Management de la mobilité et Ingénierie territoriale
ADEME	ROCCI	Anaïs	Sociologie, changements de comportements
ADEME DR Pays de la Loire	BOURCIER	Sébastien	Référent mobilité
ADEME DR Hauts de France	CHASSIGNET	Mathieu	Référent mobilité
Vire Normandie	DOCHLER	Alexandre	Responsable Energie, Environnement, Mobilité
Grenoble Métropole	MEUNIER BLAIS	William Julie	Chef du Service Environnement Air Climat Cheffe de service Projets, observation et prospective de la mobilité
Ville de Lorient	CREPEAUX	Pierre	Chef du Service Environnement Air Climat
Ville de La Rochelle et/ou Agglo de La Rochelle	LE BERRE Broussard	Hervé Frédéric	Chargé d'études Mobilité CdA Service Déplacements-Signalisation Référent vélo VdL
ALEC Ardèche	RENNER	Teresa	Chargée de mission Mobilité

5.3.3. Politique territoriale d'aménagement

Atelier : Politique territoriale de sobriété dans l'aménagement		
Nom	Prénom	Organisation - fonction
HOUGUET	Elodie	Albea - Consultant - Animateur 1
THIBAUT	Nicolas	Projets et Territoires - Consultant - Animateur 2
BLOQUEL	Marianne	ADEME - Service Consommation et Prévention
BASTIDE	Guillaume	ADEME - Référentiel Cit'ergie
CANAL	David	ADEME Direction Adaptation, Aménagement et Trajectoires bas carbone
LEFRANC	Anne	ADEME - Direction Adaptation, Aménagement et Trajectoires bas carbone
CHATEAU	Laurent	ADEME - Direction Adaptation, Aménagement et Trajectoires bas carbone
LAROCHE	Sophie	ADEME - DR PACA
DAVID	Emmanuel	ADEMEDR Occitanie

PEROZ	Matthieu	Responsable du service urbanisme - PNR du Haut Jura
CHOMARD	Katell	Lorient Agglomération – Direction Planification et droit des sols
Du Chélas	David	Chargé de mission - développement durable- Ville de Saint-Nazaire
SOUL	Ophélie	PCAET - Intercom Vire au Noireau
BERNARD	Agathe	Scot et planification - Intercom Vire au Noireau
HOUDAN	Dorothée	Directrice Aménagement - Intercom Vire au Noireau
Castex	Magalie	Aménageur - Direction de l'Ingénierie Stratégique des Territoires et des Etudes Urbaines
Brasseur	Pierre-Cécil	Synopter
Halpern	Charlotte	Science Po – Centre d'études européennes
Ferrec	Rozenn	AUDELOR - Agence d'Urbanisme Lorient

5.3.4. Politique territoriale de construction

Atelier Politique Territoriale de Sobriété dans le bâtiment / la construction		
Organisation	Nom	Prénom
<i>Projets & Territoire - Animateur</i>	<i>THIBAUT</i>	<i>Nicolas</i>
ADEME	TRAINEAU	Dominique
ADEME REF Cit'ergie	BASTIDE	Guillaume
ADEME Référentiel Economie Circulaire	PINEAU	Anna
ADEME co-pilote thématique	MARRY	Solène
ADEME THEMATQUE	GRACY	Cécile
ADEME DR NORMANDIE	DUFOUR	Maité
ADEME PACA	MIDY	Sophie
ARGENTAN COMMUNAUTE	SOURISSEAU	Jocelyn
STRASBOURG COMMUNAUTE	KUNTZMANN	Alain
GRENOBLE METROPOLE	MEUNIER PIGEOLET	William Thomas
ALOEN Agence Locale de l'Energie et du Climat de Bretagne Sud	LAMY	Marie-Laure
Copérative Oasis	Labonne	Mathieu
PARTENAIRE Low Tech Lab	Lévêque	Pierre-Alain
PARTENAIRE ICEB Institut pour la cosntruction écoresponsable du bâti	Pelen	Héloïse
PARTENAIRE Ordre des architecte	Julie	Fernandez

5.3.5. Politique territoriale en faveur de la sobriété dans la consommation de biens manufacturés

Atelier : Consommation de biens manufacturés		
Nom	Prénom	Organisation et fonction
<i>CORRE</i>	<i>David</i>	<i>TEHOP - animateur</i>
<i>SAILLARD</i>	<i>Marie-Luce</i>	<i>ALBEA - Co-animatrice</i>
TRAINEAU	Dominique	ADEME - Service Consommation et Prévention
BLOQUEL	Marianne	ADEME - Service Consommation et Prévention
BENONY	Véronique	ADEME - SCP
SPIESSER	Emily	ADEME – Référente Consommation Responsable
MARQUET	Christophe	ADEME – référent Réparation et réemploi
LALVEVEE	Gérald	ADEME - Référentiel Cit'ergie
PINEAU	Anna	ADEME - Référentiel Eci / SMVD
JAY	Mathilde	ADEME - SCP (suivi de la SERD)
LAMBOTTE	Valérie	ADEME – DR Grand Est- Pôle ECI
MALCOURT	Roméo	ADEME – DR Hauts de France - Pôle ECI
SOURDIN	Maxime	Chargé de mission Dialogue et Transition – Nantes Métropole
PEROCESCHI	Hélène	Chargée de mission Prévention – Orléans Métropole
VITRE	Etienne	Directeur - CYCLAD
MERLE	Gaëlle	Responsable Prévention - CYCLAD
DIDIO	Mathilde	Responsable ZW - SMICVAL

HENNEQUIN	Lou-ann	Chargée de mission Sobriété – FNE Bourgogne-Franche-Comté
HERBET ROBERT	Maud / Isabelle	Chercheuses – Université de Lille
GUILLARD	Valérie	Chercheuse – Université PSL Dauphine
HIDALGO	Julia	Responsable Sobriété / Programme DECLIC - CLER
REBABANDERE	Pauline	Responsable Programme Territoires - ZeroWaste France

5.3.7. Politique territoriale en faveur de la sobriété dans l'alimentation

Atelier : Alimentation			
Nom	Prénom	Organisation	Fonction
<i>CORRE</i>	<i>David</i>	<i>TEHOP</i>	<i>Animateur</i>
<i>Saillard</i>	<i>Marie-Luce</i>	<i>ALBEA</i>	<i>Co-Animation de l'atelier</i>
Traineau	Dominique	ADEME	Service Consommation et Prévention
Lalévée	Gérald	ADEME	Référentiel Cit'ergie
Hébé	Isabelle	ADEME	Alimentation durable
Gouthière	Laurence	ADEME	Gaspillage alimentaire
Delalande	Claire	ADEME DR Pays de la Loire	Référente Régionale Agri / Alim / Friche
Le Fur	Emilie	ADEME DR PACA	Ingénieure Gaspillage Alimentaire
Celine	Piganiol	Grand Besançon	Chargée de mission environnement - agriculture
Herre	Typhaine	Ville de Rennes	Chargée de mission PAD
Lopes	Paulo-Serge	Métropole Européenne de Lille	Chargé de mission Alimentation et Stratégie Alimentaire
Joëlle	Calvar	Brest Métropole	Directrice Projet alimentaire métropolitain – Mission Agri / Agro
Degrave	Felix	Lens Lievin	Chef de projet Système Alimentaire Territorial Durable (SATD)
Bonnefoy	Serge	FRUGAL	Secrétaire technique Terres en ville
Lallemand	Felix	Greniers d'Abondance	Cofondateur
Grimonpont	Arthur	Greniers d'Abondance	Cofondateur
Hamon	Xavier	Université Sciences et Pratiques Gastronomiques	Directeur

5.3.8. Politiques territoriales de sobriété – approche territoriale

Atelier : Consommation de biens manufacturés		
Nom	Prénom	Organisation et fonction
<i>VIRLOUVET</i>	<i>Gaël</i>	<i>TEHOP - animateur</i>
<i>BOSSER</i>	<i>Karine</i>	<i>ADEME DR Normandie – co-animatrice</i>
TRAINEAU	Dominique	ADEME – Service Consommation et Prévention
PINEAU	Anna	ADEME – référentiel Economie circulaire
BASTIDE	Guillaume	ADEME – référentiel Cit'Ergie
FUSSIEN	Laurent	Ville de Malaunay – Directeur Général des Services
MATHON	Geoffrey	Ville de Loos en Gohelle – Directeur Général des Services
ANDRE	Samuel	Golfe du Morbihan Vannes Agglomération – Directeur du service Environnement
DUPRE	Fabien	Ville de Grenoble – chargé de mission sobriété dans le bâtiment
LECLERQ	Capucine	Grand Douaisis
MAISONNEUVE	Delphine	Communauté de Communes du Thouarsais – Directrice du service Environnement (séance 1)
SOURISSEAU	Jocelyn	Argentan Intercom – Directeur des Services Techniques (séance 1)
AUBRY	Julie	PETR Perche Ornaï – Directrice (séance 2)
BOHEM	Malika	Métropole Européenne de Lille – chargée de projet Economie circulaire
HOUGUET	Elodie	Albéa – consultante
LACASSAGNE	Sylvie	Energy Cities – chargée de mission
PEUDENIER	Sarah	GALILEO - consultante
CAPELLINI	Nathalie	Sciences-Po – Centre d'études européennes
HALPERN	Charlotte	Sciences-Po – Centre d'études européennes

5.5. Annexe 4 : Revue bibliographique « Institutionnaliser la sobriété : quels leviers pour passer d'une sobriété individuelle à une politique territoriale de sobriété ? »

Cette revue de bibliographie francophone et anglophone a été réalisée par Cléa Vaultot, sous la direction de Charlotte Halpern, en tant que contribution à l'étude « *La sobriété dans les démarches territoriales : État des lieux, besoins, soutiens de l'ADEME* » réalisée pour l'ADEME entre septembre 2020 et juin 2021. Cette étude cherche notamment à identifier les leviers permettant aux collectivités territoriales françaises d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques territoriales de sobriété. Dans ce contexte, la revue bibliographique vise à synthétiser les dernières avancées de la recherche en sciences politiques et sociales sur le sujet de la sobriété en tant que pratique individuelle, collective, et en tant que politique territoriale. Elle rend compte de la diversité des approches existantes, en faisant dialoguer les littératures francophone et anglophone.

1. Introduction

La sobriété est un concept ancien (tradition ascétiste, morale...) de plus en plus évoqué dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles disponibles, et de l'atteinte prochaine des limites existantes à l'exploitation de ces ressources (franchissement du pic pétrolier). A l'échelle individuelle, la sobriété prend la forme d'une rationalisation de la consommation de chaque acteur, qui place la question de son besoin au cœur de son comportement quotidien. L'ADEME a proposé en 2020 la définition suivante : « *Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation et plus globalement nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective* ». L'association Négawatt distingue quant à elle plusieurs leviers de sobriété :

- la **sobriété structurelle**, qui consiste à créer, dans l'organisation de l'espace ou de nos activités, les conditions d'une modération de notre consommation (par exemple l'aménagement du territoire en vue de réduire les distances à parcourir pour accéder au travail, aux commerces etc.) ;
- la **sobriété dimensionnelle**, qui concerne le bon dimensionnement des équipements par rapport à leurs conditions d'usage (par exemple l'utilisation de véhicules adaptés, en poids, volume et puissance, aux usages de déplacements de proximité et de déplacements inter-urbains) ;
- la **sobriété d'usage**, qui porte sur la bonne utilisation des équipements en vue d'en réduire la consommation (par exemple l'extinction des veilles, ou la limite de vitesse sur route, ou encore l'extension de la durée de vie des équipements) ;
- la **sobriété conviviale ou coopérative**, qui relève d'une logique de mutualisation des équipements et de leur utilisation (par exemple les formules d'autopartage, ou l'encouragement à la cohabitation dans les logements ou les espaces de travail).

La sobriété a récemment gagné en ampleur dans la recherche universitaire française. Elle a d'abord été traitée sous l'angle du comportement individuel. Une réflexion sur la dimension territoriale de la sobriété a ensuite émergé progressivement, avec une attention portée au rôle des différents acteurs : citoyens, acteurs économiques, et puissance publique. L'intervention de cette dernière est particulièrement discutée, que ce soit au travers du rôle de l'Etat ou de celui des collectivités territoriales.

Cet intérêt de la recherche pour la sobriété territoriale a progressé pendant la deuxième moitié des années 2010, de même que l'intérêt des collectivités pour les démarches relevant d'une « transition écologique ». Plusieurs collectivités françaises se sont appropriées le terme « sobriété », notamment par l'entrée énergétique. La Communauté Urbaine de Dunkerque a créé en 2019 un poste de « chargé de projet sobriété » rattaché au service climat-énergie.

Le terme de « sobriété » apparaît de plus en plus fréquemment dans la littérature scientifique, ainsi que dans le vocabulaire utilisé par certaines collectivités territoriales. De nombreux adjectifs qualificatifs y sont joints : « énergétique », « heureuse », « conviviale », « volontaire ». Cette profusion d'adjectifs indique que la définition de sobriété est loin d'être fixée. Elle sous-entend donc que le terme suscite une grande diversité d'interprétations, possiblement contradictoires.

Pour autant, la sobriété est loin d'être le seul terme utilisé pour décrire une évolution des comportements à l'échelle individuelle et/ou territoriale vers une plus grande durabilité environnementale. De nombreux concepts connexes sont cités dans la littérature scientifique : « économie circulaire », « écologie industrielle territoriale », « métabolisme circulaire », « innovation frugale », « efficience »... Leur

articulation avec la sobriété est complexe. Dans certains cas, le sens donné à ces concepts peut faire écho au concept de sobriété, sans que le terme soit évoqué explicitement. Dans d'autres cas, le rapprochement est partiel, voire inexistant.

Comme évoqué précédemment, la sobriété a d'abord été étudiée sous l'angle du comportement individuel. L'enjeu de l'étude « Territoires sobres » est d'accompagner l'institutionnalisation de la sobriété comme politique territoriale, c'est-à-dire d'inciter les collectivités à se saisir de la sobriété comme objet de politique territoriale. Cette appropriation, ou « mise sur agenda », aboutit à la formulation de stratégies, avec une action coordonnée de la collectivité sur l'ensemble de son périmètre.

Cette revue bibliographique se donne ainsi trois objectifs, qui orienteront l'analyse du *corpus* d'articles rassemblés.

1. Dresser une cartographie des interprétations du concept de sobriété et des discours qui lui sont associés, afin d'établir un cadre théorique qui puisse être support pour l'élaboration de politiques territoriales de sobriété.
2. Identifier les freins à l'institutionnalisation de la sobriété à l'échelle territoriale.
3. Identifier les leviers à mobiliser en faveur de cette institutionnalisation.

2. Méthodologie

Les textes analysés dans cette revue de bibliographie ont été identifiés par une recherche à l'aide de mots-clés associés à la sobriété (« sobriété », « économie circulaire » en français, « frugality », « circular economy », « circular metabolism » en anglais).

Un corpus de dix articles académiques a été constitué (5 rédigés en français, et 5 rédigés en anglais). Les articles francophones ont tous été rédigés par des auteurs français, tandis que les articles anglophones ont été écrits par des auteurs européens (allemands) et issus de pays émergents (Brésil, Inde...). Les articles ont ensuite été analysés de façon qualitative, avec une attention particulière portée à la terminologie employée.

La liste des articles est fournie en bibliographie et un résumé de chacun d'entre eux est proposé ici :

- « *Sobriété, une recherche interdisciplinaire sur l'institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique* » (2014) propose une synthèse des avancées du programme de recherche interdisciplinaire « Sobriétés » qui a eu lieu entre 2010 et 2013 en Région Nord-Pas-de-Calais. Un réseau régional multi-acteurs a été constitué pour réfléchir au développement de politiques territoriales de sobriété énergétique. La sobriété énergétique a été analysée comme un mécanisme de diminution volontaire et équitable de la consommation énergétique. Elle pourrait donc répondre aux tensions écologiques et sociales dans le cadre de politiques régionales.
- « *Les transitions écologiques à Cerisy* » (2016) résume les débats tenus lors du colloque « Quelles transitions écologiques ? », organisé à Cerisy en 2015. Les débats appellent à inscrire la sobriété dans un cadre théorique de crise globale face à la finitude des ressources mondiales. Ils mettent en avant les enjeux politiques et sociaux associés à cette situation de crise, et interrogent la compatibilité de la sobriété avec l'objectif de croissance économique.
- « *Militer contre le gaspillage alimentaire : reprendre en main sa vie, reprendre en main l'économie ?* » (2020) introduit l'ouvrage « Militer contre le gaspillage : réforme ou révolution ? ». L'auteur y analyse le développement du militantisme contre le gaspillage alimentaire et la construction d'un discours qui valorise la trajectoire individuelle et la convivialité. Ce discours vise à encourager l'engagement individuel comme prémisses à l'engagement collectif.
- « *Transition ou consolidation du régime dominant ? Le métabolisme urbain en question* » (2019) est l'introduction d'un dossier thématique qui étudie les transformations du métabolisme urbain dans le cadre de la transition écologique. Cette introduction met en avant l'importance d'une approche matérielle des sociétés à l'échelle territoriale, dans un contexte d'urgence environnementale. Plusieurs articles présentés analysent les enjeux d'approvisionnement énergétique auxquels font face les territoires. Ces enjeux s'insèrent dans un écosystème de réseaux d'acteurs et d'infrastructures, qui coopèrent et/ou sont en compétition les uns avec les autres.
- Dans « *L'écologie industrielle et territoriale : une politique alternative pour la gestion de la décroissance urbaine ? Le cas de Dunkerque* » (2019), les auteurs analysent les enjeux rencontrés par les villes en décroissance en France, sous l'angle de la transition écologique. Ils estiment que cette

dernière représente une opportunité pour la mise en place d'une gestion alternative des ressources. L'étude du cas du projet d'écologie industrielle territoriale lancé par la Communauté Urbaine de Dunkerque permet d'explorer ce potentiel, tout en relevant les freins à un changement de paradigme.

- *"Frugal Innovation: a review and research agenda"* (2018) propose une revue de la littérature anglophone associée au concept d'innovation frugale, dans le but de construire un cadre théorique consolidé. L'auteur analyse les interprétations existantes du concept, notamment ses implications en termes de durabilité. Il met en avant deux facteurs déterminants pour favoriser l'innovation frugale parmi les acteurs économiques : l'« l'état d'esprit » managérial et le soutien des pouvoirs publics.
- Dans *« Frugality-based advantages »* (2019), l'auteur analyse le potentiel de l'innovation frugale comme source d'avantage comparatif pour les entreprises face à des contraintes extérieures. Cette forme d'innovation vise la réduction de l'utilisation d'intrants, elle représenterait donc une opportunité d'améliorer la qualité des produits et de faire gagner l'entreprise en compétitivité.
- L'auteur de *« Sustainable frugal innovation – The connection between frugal innovation and sustainability »* (2019) questionne le lien entre innovation frugale et durabilité. Il relève que l'innovation frugale n'a pas forcément d'impact environnemental positif, puisqu'elle répond avant tout à un besoin social. Son but premier est d'aboutir à des produits accessibles au plus grand nombre, en optimisant les processus de production et en réduisant la quantité d'intrants consommés. L'innovation frugale vise à améliorer la qualité de vie des populations les plus défavorisées. Elle n'intègre pas de façon inhérente le cycle de vie des produits et peut donner lieu à un effet rebond de sur-consommation.
- *« Frugality as a choice vs. frugality as a social condition, is de-growth doomed to be a Eurocentric project ? »* (2019) porte un regard critique sur le concept de sobriété volontaire. L'auteur analyse le contexte institutionnel, économique et culturel qui a vu émerger le concept de sobriété volontaire (« frugality as a choice ») en Europe. Il l'oppose aux conditions socio-économiques de la majorité de la population mondiale, qui vit dans une situation de sobriété subie et qui aspire à un accès équitable aux ressources. Il conclut qu'une diffusion du concept de sobriété volontaire à l'échelle globale est peu imaginable, et appelle à établir des « ponts de communication » entre groupes sociaux. Ces « ponts » mettraient en avant l'équité et la qualité de la consommation plutôt que sa réduction.
- Dans *« Circular futures: what will they look like ? »* (2020), l'auteur modélise quatre *scenarii* de sociétés circulaires selon le degré de technologie adopté et le degré de centralisation de la gouvernance. Les quatre scénarii étudiés sont la circularité planifiée, l'autonomie locale, le modernisme circulaire, et la circularité « entre pairs ». L'auteur évalue la probabilité de ces scénarii en fonction de leur acceptabilité socio-politique, leur efficacité économique, leur efficacité environnementale, et leur lien avec les valeurs démocratiques.

3. Résultats

3.1. Quel cadre théorique pour la sobriété ?

Il semble pertinent de préciser les contours du concept de sobriété dans la littérature académique, afin d'identifier les freins et les leviers d'une institutionnalisation de la sobriété dans les politiques territoriales françaises. Cette analyse du *corpus* permettra de consolider un cadre théorique de la sobriété, sans avoir l'ambition d'aboutir à une définition consensuelle et figée. Elle permettra d'enrichir les réflexions académiques et opérationnelles en cours sur la dimension territoriale de la sobriété et sur ses opportunités d'institutionnalisation.

3.1.1. Les mots de la sobriété

La première observation qui peut être faite à l'échelle du *corpus* est que le terme « sobriété » est peu cité directement dans les articles académiques. Cette rareté du terme s'explique en partie par l'absence de traduction anglaise du terme « sobriété » au sens évoqué dans la littérature francophone. Le terme qui s'en approche le plus est celui de « frugality », « frugalité ».

Une deuxième observation concerne la diversité des termes cités qui peuvent être associés à la sobriété. Ces mots sont les suivants : « économie circulaire » et « circular economy », « métabolisme urbain », « écologie industrielle territoriale », « frugality » et « frugal innovation », « lutte contre le gaspillage ».

Sobriété et décroissance

Dans la littérature francophone, on peut constater que les sources mentionnant directement la sobriété sont « *Sobriété, une recherche interdisciplinaire* », « *Les transitions écologiques à Cerisy* », et « *L'écologie industrielle et territoriale : une politique alternative pour la gestion de la décroissance urbaine* ». Ces sources abordent la sobriété en lien avec le concept de « décroissance ». Pour leurs auteurs, la sobriété individuelle et collective est la réponse à la finitude des ressources naturelles et au dérèglement climatique causé par les émissions de gaz à effet de serre. La sobriété territoriale est désignée comme l'outil de négociation sociale d'une rationalisation, voire d'une réduction coordonnée des consommations à l'échelle de la société. Elle est associée à un discours militant de critique du système capitaliste dans « *Les transitions écologiques à Cerisy* ». Pour ses auteurs, le capitalisme serait par nature incapable d'intégrer la finitude des ressources naturelles dans son fonctionnement, donc incapable de renoncer à un objectif de croissance infinie malgré l'urgence écologique.

La sobriété « volontaire » est également associée au mouvement militant « décroissantiste » (« de-growth ») dans « *Frugality as a choice vs. Frugality as social condition* ».

« *L'écologie industrielle et territoriale* » adopte un point de vue légèrement différent. La décroissance urbaine est appréhendée comme un phénomène de perte d'attractivité économique et démographique qui a des effets structurels économiques et sociaux sur le territoire. L'article analyse le potentiel de l'EIT comme outil de gestion de la décroissance urbaine, par la construction de synergies industrielles entre les acteurs du territoire. Dans le cas d'étude présenté, la sobriété énergétique est un effet de ces synergies, qui permettent de réduire la consommation d'énergie des acteurs et de rapprocher production et consommation d'énergie sur le territoire.

Sobriété énergétique, sobriété matérielle

Lorsqu'elle citée explicitement, la sobriété est principalement abordée sous l'angle énergétique : il s'agit de limiter ou réduire l'usage des consommations de ressources énergétiques d'un acteur, d'un territoire, ou d'une société. En effet « *Sobriété, une recherche interdisciplinaire* » est issu d'un programme de recherche éponyme mené dans le cadre de la politique de maîtrise des consommations énergétiques de la Région Nord-Pas-de-Calais (MDE). Comme évoqué ci-dessus, « *L'écologie industrielle territoriale* » met d'abord en avant le potentiel de l'EIT sous l'angle de la sobriété énergétique.

La sobriété matérielle n'est pas citée explicitement au sein du corpus, mais est évoquée indirectement à travers la notion de flux par « *Transition ou consolidation du régime dominant ?* ». « *Militer contre le gaspillage alimentaire* » aborde de façon générale les habitudes de consommation des particuliers.

Sobriété volontaire

La sobriété est majoritairement abordée par l'angle comportemental par la littérature académique. Il s'agit pour chaque acteur de changer ses pratiques d'utilisation de ressources :

- Pour les acteurs économiques, par le processus de production
- Pour les individus, par l'acte de consommation

Cet engagement requiert une volonté par l'acteur de modérer, limiter, voire de réduire son utilisation de ressources.

- Pour les acteurs économiques : « *Frugal innovation : a review and research agenda* » met en avant l'importance de l'état d'esprit managérial (« mindset ») pour impulser l'innovation frugale à l'échelle de l'entreprise. « *L'écologie industrielle et territoriale* » souligne l'engagement individuel des entreprises impliquées dans des synergies industrielles à Dunkerque.
- Pour les individus : selon « *Militer contre le gaspillage alimentaire* » et « *Les transitions écologiques à Cerisy* », l'acte de non-consommation est permis par la volonté personnelle de l'individu. Cet acte est motivé par plusieurs raisons : réduire son impact sur l'environnement, augmenter la qualité de sa consommation...

La sobriété est donc considérée comme un processus volontaire. Certains acteurs s'y engagent par conscience globale de l'impact environnemental du processus de production et de consommation, tandis que d'autres adoptent une vision moins systémique, plus individualisée : rationaliser ses coûts, améliorer la qualité de sa production et/ou de sa consommation.

Sobriété et efficience

La sobriété telle que décrite par les articles de corpus n'est pas toujours associée à une interrogation du besoin de consommation. Elle peut être abordée comme un outil d'optimisation de la production et de la consommation des acteurs. Réduire sa consommation de ressources permet de réduire ses coûts. Il est donc possible d'utiliser le gain économique pour augmenter la qualité des produits consommés. Cette approche de la sobriété peut ainsi être associée à de l'efficience.

L'approche de la sobriété par l'efficience est particulièrement répandue parmi les articles du corpus. « *Militer contre le gaspillage alimentaire* », « *Transition ou consolidation du régime dominant* », « *L'écologie industrielle territoriale* » mettent l'accent sur la valorisation des flux existants comme outil de réduction des consommations de ressources. Cette vision rejoint ainsi le concept d'économie circulaire, qui vise à réduire l'extraction de ressources en réinjectant les déchets produits dans la chaîne de valeur (notamment par le recyclage). De cette façon, le projet d'EIT mené à Dunkerque a mis en avant l'utilisation de la chaleur industrielle produite par certaines entreprises comme source d'énergie pour d'autres acteurs (entreprises, chaufferie urbaine créée par la collectivité à destination des particuliers...).

Sobriété conviviale

« *Militer contre le gaspillage alimentaire* » analyse l'évolution du discours militant contre le gaspillage alimentaire. S'il ne cite pas directement le terme de sobriété, il aborde la lutte contre le gaspillage alimentaire par l'angle du changement de comportement de consommation. La forme de consommation défendue est alors « raisonnée ».

L'auteur met en avant le développement du registre de la convivialité pour inciter au changement de comportement. Valorisant et motivant, ce discours est opposé à un discours catastrophiste qui découragerait et qui détournerait les citoyens. Cet accent sur la convivialité répond à deux objectifs :

- massifier les changements de comportements de consommation chez les particuliers
- impulser des dynamiques d'engagement collectif

Le discours convivial souligne que :

- le changement est possible : les actions déjà engagées sont valorisées quel que soit leur ampleur, et des solutions clé-en-main (guides etc...) sont proposées pour accompagner le changement de comportement.
- le changement est souhaitable : l'accent est mis sur le gain en qualité de vie et en bien-être personnel, en santé, et en confort financier.

Ce discours construit un récit collectif de trajectoires individuelles. Si les engagements sont d'abord pris à l'échelle individuelle, ils s'inscrivent dans une dynamique horizontale, par exemple par la participation à des forums et à des groupes d'échange sur les réseaux sociaux. Ces engagements individuels aboutissent progressivement à des engagements collectifs, comme par la participation à des associations « zéro déchet ». Le discours militant de la convivialité établit un lien entre les cheminements personnels et les engagements d'acteurs économiques et politiques. Les citoyens étant également des salariés, des chefs d'entreprise, ils peuvent transférer leur engagement individuel et collectif dans la sphère professionnelle.

Sobriété et innovation frugale

Le terme « frugality » est particulièrement ambivalent dans la littérature anglophone. La frugalité est principalement appréhendée comme un enjeu d'innovation technique et économique, au travers de la notion d'innovation frugale. Cette dernière est comprise comme une adaptation des modèles économiques et des processus de production face à des contraintes externes de limitation des ressources. La notion de « ressources » est abordée de façon large, sans lien inhérent avec un cadre global de finitude (contrairement aux sources associant sobriété et décroissance). Les ressources citées par « *Frugality-based advantages* » vont des ressources matérielles (intrants) aux ressources financières et humaines. Les « ressources » peuvent également désigner les ressources financières dont disposent les consommateurs. L'innovation frugale a donc pour but d'adapter les processus de production afin d'aboutir à des produits moins consommateurs en « ressources », et qui soient abordables pour le plus grand nombre. Cette adaptation repose en partie sur l'innovation technique et le développement de technologies permettant de réduire les intrants utilisés pour un volume de production équivalent.

On peut noter que le concept d'innovation frugale est particulièrement étudié dans les pays émergents. Il est défini comme une réponse à un besoin social d'accès à la consommation, cela dans un contexte d'instabilité et d'insuffisance institutionnelle. Cette réponse est ainsi déconnectée des enjeux environnementaux de la sobriété. Elle peut avoir des effets rebonds sur la consommation globale du territoire, avec pour conséquence une production de déchets stimulée. « *Sustainable frugal innovation* » souligne l'absence d'éléments empiriques reliant l'innovation frugale à un effet positif sur la consommation globale des ressources naturelles et sur l'impact environnemental du processus de

production et de consommation. L'auteur cite la création d'emballages plastiques plus fins, donc moins consommateurs en polymères, comme un exemple d'innovation frugale « non soutenable ».

L'interprétation économique de la frugalité mise en avant dans la littérature anglophone fait écho à l'étude de cas présentée dans « *L'écologie industrielle et territoriale* ». Les synergies industrielles créées dans le cadre du projet d'EIT porté par la Communauté Urbaine de Dunkerque s'inscrivaient ainsi dans un discours de retour à la croissance économique et à la compétitivité du territoire.

Une autre approche adoptée par la majorité de la littérature francophone et par « *Frugality as choice vs. Frugality as a social condition* » est l'approche socio-politique. La frugalité y est vue comme un enjeu de négociation socio-politique à l'échelle du territoire ou de la société.

3.1.2. Les échelles de la sobriété : individu, collectif, territoire, société

L'analyse du corpus met avant une sobriété multi-scalaire.

La sobriété est principalement abordée sous un angle individuel et comportemental. Dans « *Lutte contre le gaspillage alimentaire* », elle est associée à une trajectoire individuelle qui mènerait progressivement à l'engagement collectif. Il s'agit pour chacun de changer ses habitudes de consommation, en se questionnant sur le type, la quantité et la qualité de la consommation nécessaire. Dans la littérature anglophone, la notion d'innovation frugale est appliquée à l'échelle de l'entreprise.

La sobriété peut aussi être appréhendée à l'échelle d'un territoire. L'article « *Transition ou consolidation du régime dominant* » met en avant l'utilité du concept de métabolisme urbain pour analyser les flux d'énergie et de matière à l'échelle d'un territoire. Cette approche écosystémique permet d'identifier des jeux d'acteurs imbriqués à plusieurs échelles du territoire. Ces jeux d'acteurs peuvent concerner des groupes sociaux, des acteurs privés (par exemple, entre une économie informelle de la collecte et de la gestion des déchets et des acteurs professionnalisés), des infrastructures de production et de consommation d'énergie concurrentes ou partenaires... Les auteurs soulignent également la compétition énergétique entre territoires. Cette analyse met en avant le caractère territorial des enjeux de sobriété, qui cristallise des enjeux politiques, économiques et sociaux locaux.

« *Sobriété : une recherche interdisciplinaire* » appréhende la sobriété comme un sujet de politique locale. L'article est issu d'un projet de recherche à envergure régionale qui a permis la construction d'un réseau régional d'acteurs promoteurs de la sobriété. Le propos insiste sur la nécessité d'engager une négociation socio-politique entre pouvoirs publics, acteurs économiques, associations et citoyens pour aboutir à une politique régionale de sobriété. Cette approche territoriale est également adoptée dans « *Les transitions écologiques à Cerisy* », en lien avec une dimension plus globale de la sobriété. Le discours « décroissantiste » s'inscrit en effet dans un cadre de crise globale de raréfaction des ressources et de dérèglement climatique. La sobriété doit donc être au centre des démarches individuelles, collectives, et territoriales. L'échelle territoriale semble être la plus adaptée à la mise en place de politiques de sobriété, car elle permet la recherche du consensus socio-politique et la coordination des actions. Pour les auteurs de l'article, les politiques territoriales de sobriété doivent faire explicitement référence aux enjeux globaux en plus des enjeux locaux. Ces enjeux globaux justifient l'action des pouvoirs publics et la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

« *Frugal innovation : a review and research agenda* » souligne que les chaînes de production sont désormais mondialisées. Cette inter-connection des territoires productifs appelle à envisager la sobriété à une échelle globale.

3.1.2.1. Les paradoxes de la sobriété

Cette première analyse du corpus permet d'identifier plusieurs paradoxes entre les approches existantes de la sobriété.

Potentiel de la sobriété vs. Absence de résultats empiriques

Les travaux conceptuels qui mettent en lien les concepts de sobriété, d'innovation frugale, d'écologie industrielle territoriale, d'économie circulaire, de métabolisme urbain soulignent leur potentiel positif sur les ressources naturelles et l'environnement. Pour autant, les résultats empiriques observés sont limités. Les effets positifs des projets d'EIT et des innovations frugales sont très difficiles à mesurer, de même que leurs probables effets « rebonds ».

Sobriété choisie vs. Sobriété subie

Comme vu précédemment, le concept de sobriété défendu dans la littérature académique met l'accent sur son caractère volontaire. Pour autant, « *Frugality as a choice vs. Frugality as a social condition* » souligne que la frugalité est une condition socio-économique pour la majorité de la population mondiale. Les groupes sociaux qui subissent cette situation de privation aspirent à accéder à la consommation, au nom d'une notion de justice. L'auteur estime que le concept de frugalité volontaire a émergé dans un contexte

institutionnel, économique, social et culturel particulier, au sein d'un groupe social bien délimité, celui de la classe moyenne européenne sensible aux enjeux environnementaux et aux valeurs post-matérialistes. Ces deux approches de la frugalité soulignent un paradoxe : la sobriété volontaire ne pourrait se développer que dans un cadre d'abondance et de stabilité.

Croissance économique vs décroissance

La relation entre sobriété et croissance économique est particulièrement discutée par les articles académiques défendant le concept de décroissance. Deux conceptions s'y opposent, l'une réformiste et l'autre « révolutionnaire » :

- Les articles défendant l'innovation frugale mettent en avant son potentiel pour faire évoluer les modèles économiques. Le marché serait donc capable d'intégrer une limitation des ressources disponibles grâce à plusieurs leviers, dont l'innovation technologique.
- Les auteurs de « *Les transitions écologiques à Cerisy* » estiment que le contexte de crise globale écologique implique de non seulement limiter, mais de réduire drastiquement la consommation de ressources naturelles. Le capitalisme étant basé sur la recherche d'une croissance économique infinie, il lui serait impossible d'intégrer un renoncement collectif à la consommation de ressources.

L'enjeu de la croissance économique est mis en avant par « *Circular futures : what would they look like ?* ». L'auteur propose quatre scénarii de sociétés circulaires, modélisées selon plusieurs critères : l'acceptabilité socio-politique, l'efficacité environnementale, l'efficacité économique, et l'adéquation avec les valeurs démocratiques. L'article conclut que les scénarii les plus probables sont ceux qui ont privilégié le plus l'efficacité économique et l'acceptation socio-politique, au détriment de l'efficacité environnementale. Le scénario jugé le plus probable est le modernisme circulaire, marqué par le recours à l'innovation technologique (notamment pour le recyclage des déchets), et par un rôle prégnant des acteurs économiques. L'Etat coordonne et réglemente l'action des entreprises, il incite à l'innovation. Les auteurs soulignent néanmoins que ce scénario présente un très fort risque d'effet rebond par la surconsommation. Au contraire, le scénario inverse « auto-suffisance locale » est considéré moins probable, en raison de sa faible efficacité économique.

De même, « *Frugality as a choice* » considère que la position « anticapitaliste » du mouvement militant « décroissant » est un obstacle à la diffusion du discours de la sobriété à une échelle globale. Son auteur recommande une approche plus « pragmatique », qui ne remette pas en cause le principe de croissance économique, mais se concentre sur la qualité de la consommation.

Urgence vs. Convivialité

Ces deux discours co-existent parmi les militants de la sobriété et les chercheurs en sciences politiques et sociales. Ils sont présentés comme deux moteurs de mobilisation collective opposés : l'un met en avant l'urgence écologique et l'autre privilégie l'acceptabilité sociale.

D'une part, la littérature interroge la capacité d'un discours catastrophiste à mobiliser en masse. Le discours étudié dans « *Militer contre le gaspillage alimentaire* » témoigne d'un parti pris de massifier la mobilisation des citoyens en « donnant envie » et en valorisant les actions engagées, quelle que soit leur ampleur. Il s'agit d'éviter de culpabiliser, de démotiver, de décourager l'engagement citoyen.

D'autre part, elle questionne la capacité d'un discours convivial à engendrer des actions suffisantes pour répondre aux enjeux environnementaux. La difficulté d'évaluer l'impact réel des actions engagées face aux éventuels « effets rebonds » jette le doute sur l'ampleur des résultats atteints.

Low-tech vs. High-tech

La relation entre technologie et sobriété est source de désaccord entre les différentes interprétations de la sobriété.

L'innovation technologique est considérée comme bénéfique et nécessaire pour adapter les processus de production à une situation de raréfaction des ressources.

Pour autant, cette approche est dénoncée comme techniciste et insuffisante dans « *Les transitions à Cerisy* » et « *Sustainable frugal innovation* ». Les auteurs estiment qu'elle implique une utilisation massive de technologies *high tech* grandes consommatrices de ressources énergétiques et matérielles (terres rares). Cet effet rebond entre donc en contradiction avec l'objectif de sobriété affiché.

L'adaptation seule des processus de production n'a pas non plus d'effet inhérent sur la production et la consommation finale. Elle peut impliquer également des effets rebonds, avec des produits plus abordables consommés en masse. Il est donc fondamental que les acteurs interrogent leurs besoins de production et de consommation. L'innovation technologique ne répondrait donc pas en soi aux enjeux globaux de la sobriété.

3.1.3. Les discours de la sobriété

La synthèse des approches adoptées par les textes du corpus permet d'identifier quatre discours de la sobriété, qui peuvent s'ordonner dans un continuum :

Sobriété urgente > Sobriété conviviale autonomiste > Sobriété conviviale entrepreneuriale > Sobriété compétitive

- **La sobriété urgente** : elle s'appuie sur le registre de l'urgence, de la catastrophe pour justifier le recours à la sobriété à l'échelle sociétale. Ce discours est fortement lié au mouvement politique militant de la décroissance, critique du capitalisme.
- **La sobriété conviviale** : elle utilise le registre de la convivialité et fait le lien entre cheminement individuel et engagement collectif. Elle vise à massifier le changement de comportement en valorisant les actions engagées, et en encourageant la coopération de proximité. Le discours met en avant la qualité de la consommation, qui favorise le « mieux-vivre ». Deux interprétations ont été identifiées :
 - o La **convivialité autonomiste**, qui met en avant l'auto-suffisance et le rejet des circuits de consommation de masse. Elle peut valoriser le recours aux technologies *low-tech*.
 - o La **convivialité entrepreneuriale**, qui valorise l'innovation ascendante (« *bottom-up* ») et la coopération horizontale entre particuliers et acteurs économiques. Elle propose une vision positive de l'innovation technologique comme réponse aux enjeux de ressources. Cette posture est plus réformatrice que la « convivialité autonome ».
- **La sobriété compétitive** : elle adopte un registre économiste et techniciste qui met en avant la limitation de la consommation des ressources naturelles comme une opportunité pour la compétitivité des acteurs économiques. La contrainte stimule l'innovation technologique et technique dans les entreprises. Elle peut ainsi leur permettre de développer un avantage comparatif sur leurs concurrentes, tout en répondant aux demandes économiques, sociales, et environnementales du marché.

3.2. Quels sont les freins à une mise sur agenda politique de la sobriété à l'échelle territoriale ?

L'analyse des discours de la sobriété a permis d'appréhender la complexité de ce concept et des discours qui lui sont attribués.

L'étude « Territoires sobres » en cours de réalisation pour l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) a relevé que peu de collectivités territoriales se sont appropriées le terme de sobriété. Cependant, plusieurs actions identifiées comme correspondant à la définition de la sobriété sont à l'œuvre à l'échelle locale. Les collectivités qui les mènent mentionnent rarement le terme.

Cette nouvelle étape de la revue bibliographique aura pour objectif d'identifier les principaux freins à une institutionnalisation de la sobriété à l'échelle territoriale. Elle s'appuiera sur l'analyse réalisée précédemment.

3.2.1. Une acceptabilité socio-politique incertaine

Un frein souvent identifié à l'institutionnalisation de la sobriété est la résistance des collectivités territoriales à assumer d'utiliser le registre de la sobriété. « *Les transitions écologiques à Cerisy* » et « *Militer contre le gaspillage alimentaire* » mettent en avant un manque de volonté politique des élus à opter pour un discours de sobriété. Cette résistance est associée à une faible acceptabilité de la sobriété par les populations. Dans un cadre institutionnel de démocratie représentative, il est difficile pour les collectivités de se réclamer de notions qui font polémique parmi leur population.

« *Les transitions écologiques à Cerisy* » et « *Sobriété : une recherche interdisciplinaire* » font le lien entre démocratie représentative et croissance économique. Dans un contexte de croissance économique et de stabilité institutionnelle, la conception commune de la liberté implique un accès à une large offre de choix de styles de vie, sans ingérence extérieure. Cette conception de la liberté entre donc en tension avec la notion de sobriété. Les auteurs soulignent qu'il sera nécessaire de l'élargir pour aboutir à un renoncement consenti et coordonné à la consommation, sans basculer vers l'autoritarisme.

Afin d'expliquer la faible acceptabilité socio-politique de la sobriété, « *Frugality as a choice vs. Frugality as a social condition* » analyse la sobriété « choisie » comme un phénomène profondément culturel, produit par une combinaison de facteurs économiques, institutionnels et sociaux. Pour l'auteur, le concept serait euro-centré : la sobriété correspondrait à une longue tradition philosophique et religieuse apparue en Europe, puis se serait développée au sens actuel dans un cadre de stabilité institutionnelle démocratique, d'abondance économique, de culture de la liberté et de l'expression de soi. Elle s'inscrirait

dans un ensemble de valeurs post-matérialistes adoptées par une partie de la classe moyenne européenne sensible aux enjeux environnementaux. Contrairement à ce groupe social particulier, la majorité de la population mondiale vit dans une situation de frugalité subie, dans un contexte d'incertitude et d'instabilité politique (voire institutionnelle). Elle se trouve dans une posture de vulnérabilité économique, sociale et environnementale. Les aspirations de ces groupes sociaux défavorisés sont donc centrées sur la sécurité et la justice, qui seraient atteintes par l'accès à la distribution des revenus économiques, l'accès aux infrastructures, et à un confort environnemental. Le levier principal pour accéder à cette sécurité est l'ascension sociale, qui se reflète par une adoption de valeurs et de comportements matérialistes.

La sobriété volontaire comme objectif politique est donc très peu acceptable socialement et politiquement pour les groupes sociaux défavorisés. Si l'auteur développe cette réflexion en opposant classe moyenne européenne et populations à très faibles revenus des pays émergents, cette dernière peut être transposée à l'échelle locale. Elle reflète les tensions socio-économiques liées à la notion de sobriété choisie, ainsi que des frictions entre valeurs matérialistes et post-matérialistes.

La question de l'acceptabilité socio-politique de la sobriété interroge le lien entre liberté et abondance en démocratie. « *Circular futures : what will they look like* » relève que les scénarii de sociétés circulaires les plus probables sont les plus acceptables politiquement. Ces scénarii sont également ceux qui auraient l'impact environnemental le plus faible. De même, « *Sustainable frugal innovation* » souligne que la notion d'innovation frugale a d'abord été centrée comme une réponse économique à des problèmes sociaux, qui implique des effets rebonds négatifs pour l'environnement.

Les articles « *Les transitions écologiques à Cerisy* » et « *Circular futures* » interpellent sur le risque d'une intervention autoritariste de l'Etat en cas de l'adoption d'un discours catastrophiste par les pouvoirs publics, qui imposeraient la sobriété sans prise en compte des dynamiques socio-politiques locales. « *Circular futures* » estime que les scénarii les plus efficaces pour réduire la consommation de ressources sont l'autoritarisme (« *planned circular economy* ») et l'auto-suffisance locale (« *bottom-up sufficiency* »). L'auteur de l'article juge le premier scénario plus probable dans un contexte de crise, car il implique une recherche de continuité institutionnelle et économique, contrairement au deuxième scénario.

3.2.2. Une discours institutionnel techniciste

« *Sobriété: une recherche interdisciplinaire* » relève que la réponse des pouvoirs publics aux enjeux environnementaux est souvent centrée sur la maîtrise des consommations, sur l'efficacité et l'efficience de la production. L'innovation technologique est plébiscitée pour maîtriser les consommations et développer de nouvelles sources d'énergies renouvelables. Ce discours s'incarne dans des projets de grandes infrastructures, comme des centrales de production d'énergie solaire photovoltaïque à échelle industrielle.

« *Transition ou consolidation du régime dominant ?* », « *L'écologie industrielle territoriale* » et « *Militer contre le gaspillage alimentaire* » soulignent un enthousiasme politique pour le recyclage et la valorisation des flux de déchets comme solutions aux enjeux d'approvisionnement en ressources. La Communauté Urbaine de Dunkerque met ainsi en avant les synergies industrielles qui permettent la récupération de la chaleur fatale par d'autres acteurs. Pour autant, « *Circular futures* » conteste l'idée répandue que le recyclage garantit une circularité du processus de production. L'auteur rappelle que le processus de recyclage est lui-même consommateur d'énergie et ne permet pas de réintégrer l'ensemble des déchets produits dans la chaîne de production. La valorisation des flux de déchets n'impliquant pas une réflexion sur le besoin de production et de consommation, il ne s'agit donc pas d'une action de sobriété *en soi*. Le cas d'étude de Dunkerque démontre que la conduite d'actions visant à valoriser les flux peut être tout à fait déconnecté d'une planification territoriale économe en ressources. En effet, le projet d'écologie industrielle territoriale conduit par la CUD n'a pas entraîné de réflexion stratégique d'ensemble sur la réduction structurelle des consommations énergétiques du territoire.

De même, l'accent mis sur l'innovation dans les politiques territoriales se réclamant de la sobriété ne correspond pas forcément à sa définition. Comme souligné par l'étude du concept d'innovation frugale, l'optimisation des processus de production pour réduire la consommation d'intrants n'implique pas nécessairement de réflexion d'ensemble sur le modèle économique des entreprises.

3.2.3. Une priorité donnée à la croissance économique et de l'attractivité territoriale

La recherche de la croissance économique et de l'attractivité semble faire consensus à l'échelle territoriale. Les collectivités s'engagent dans des actions de sobriété en cas de convergence avec ces objectifs, à l'image du projet d'EIT conduit par la CUD. L'intervention de la collectivité a été légitimée par un discours de retour à la croissance économique et par des enjeux de qualités de l'air. Les auteurs de « Les transitions écologiques à Cerisy » soulignent que les projets à bénéfice environnemental conduits par les collectivités sont en majorité subordonnés à ces objectifs économiques.

Les acteurs économiques sont placés au cœur des enjeux de sobriété territoriale, en tant que consommateurs et transformateurs de ressources naturelles et énergétiques. Comme analysé par « *Frugality-based advantage* » et « *L'écologie industrielle territoriale* », leurs objectifs premiers sont l'efficacité, la compétitivité et la croissance. Si certains acteurs partagent une sensibilité environnementale, ce sont néanmoins ces premiers objectifs qui ont motivé les entreprises dunkerquoises à s'engager dans des synergies industrielles. L'impact de ces synergies sur la consommation générale de ressources est difficile à évaluer. « *Frugality-based advantage* » relève que l'intérêt des acteurs économiques pour l'innovation frugale dépend principalement de leur perception des contraintes auxquelles elles sont confrontées. Cet intérêt peut donc diminuer si la disponibilité des ressources augmente.

3.3. Quels sont les leviers à activer pour construire des politiques de sobriété territoriale ?

L'analyse du *corpus* a permis d'identifier trois freins à l'institutionnalisation des politiques territoriales de sobriété : l'acceptabilité socio-politique d'une sobriété choisie, la prégnance de l'approche techniciste dans le discours institutionnel, et la subordination des politiques environnementales à la recherche de la croissance économique et à l'attractivité territoriale. Ces freins expliquent la résistance des collectivités à adopter une approche de long-terme aux enjeux environnementaux et sociétaux de leur territoire.

Face à ces freins, il est possible d'identifier plusieurs leviers pourraient être combinés par les collectivités pour construire des politiques territoriales de sobriété.

3.3.1. Une approche de la sobriété participative et ancrée dans le territoire

La littérature met en avant un besoin de consensus général pour garantir l'acceptation socio-politique de la sobriété, tout en évitant le recours à l'autoritarisme. Les collectivités devront intégrer une réflexion sur la participation et la représentation de l'ensemble des acteurs et des groupes sociaux du territoire au moment d'élaborer leur stratégie de sobriété. « *Sobriété : une recherche interdisciplinaire* », « *Les transitions écologiques à Cerisy* » et « *Frugality as a choice vs. Frugality as a social condition* » soulignent que l'équité sociale est une condition *sine qua non* pour l'acceptation de la sobriété comme sujet de politique territoriale par la population. Ce dernier article conclut sa réflexion en appelant à construire des « ponts de communication », des « compromis entre les valeurs des groupes sociaux ».

L'ensemble des textes étudiés soulignent le rôle joué par la puissance publique pour créer les conditions qui rendent possibles les changements de comportement individuels et collectifs (qu'il s'agisse de l'Etat ou des collectivités territoriales). Pour l'auteur de « *Frugality-based advantage* », la puissance publique incite et développe les infrastructures qui permettent aux acteurs économiques de renforcer leurs capacités d'innovation frugale. Dans « *L'écologie industrielle territoriale* », la Communauté Urbaine de Dunkerque coordonne et anime les synergies industrielles de son territoire. La puissance publique joue également un rôle important de planification, de coordination et de facilitation dans la plupart des scénarii identifiés par « *Circular Futures* », à des degrés divers. Son auteur défend la gouvernance décentralisée comme levier d'un passage à une économie circulaire.

La sobriété peut faire l'objet de politiques territoriales portées par des collectivités animatrices d'une dynamique multi-acteurs. Son institutionnalisation à l'échelle locale passe par l'intégration de l'ensemble des acteurs du territoire dans une dynamique collective animée par la collectivité. Au-delà des citoyens eux-mêmes, les acteurs économiques sont parties prenantes de cette dynamique. En effet, ces derniers participent à la structuration sociale et géographique du territoire, selon l'approche du métabolisme urbain développée dans « *Transition ou consolidation du régime dominant ?* ». Malgré des réserves émises sur la capacité des entreprises à faire évoluer leur modèle économique vers la sobriété, ces dernières

jouent un rôle de transformation sociale pour « *Militer contre le gaspillage alimentaire* », car elles s’inscrivent dans la continuité de la sphère domestique (les individus étant à la fois producteurs et consommateurs de ressources dans la sphère domestique et la sphère professionnelle).

La dimension territoriale de la sobriété comme objet de politique publique est mise en avant par « *L’écologie industrielle territoriale* » et « *Transition ou consolidation du régime dominant ?* ». Le premier article analyse la mobilisation des acteurs économiques opérée par la CUD dans le cadre des synergies industrielles. Il en conclut qu’elle a été une réussite car le projet d’EIT était un projet de territoire, construit en réponse à des enjeux locaux, et animé par la Collectivité. Les synergies ont ancré la ressource énergétique dans le territoire et rapproché producteurs et consommateurs. En dépit d’un impact incertain sur la consommation générale des ressources, le projet a lancé une dynamique collective de coopération à l’échelle du territoire.

3.3.2. Une approche « risques » pour impulser une dynamique de changement profond à l’échelle territoriale

La plupart des articles francophones de ce *corpus* inscrivent la sobriété dans un cadre théorique de finitude des ressources. Ils observent que les politiques territoriales qui se réclament de la sobriété ou d’un terme connexe échouent à adopter une approche à long-terme et à engager un changement profond de modèle économique et sociétal. Ils appellent donc les collectivités à inscrire ces politiques dans un cadre global de raréfaction des ressources et de dérèglement climatique. Pour les auteurs de « *Sobriété : une recherche interdisciplinaire* », la mise en place de véritables politiques de sobriété est rendue possible par la reconnaissance des pouvoirs publics d’une urgence à réduire la consommation de ressources à l’échelle territoriale.

De cette façon, « *Circular Futures* » met en avant que le scénario de société circulaire choisi peut varier selon l’évolution du contexte et sa perception. Une reconnaissance de la nécessité d’agir collectivement par la puissance publique peut donc avoir un impact sur l’acceptation socio-politique de la sobriété. Les auteurs de « *Sobriété* » ont observé que lors de réunions de concertation, l’inscription de la thématique de la sobriété dans un contexte de crise globale et locale avait établi un socle consensuel aux discussions sur l’institutionnalisation de la sobriété. « *Les transitions écologiques à Cerisy* » relève que le risque de déstabilisation économique causé par la crise écologique justifie l’action des pouvoirs publics et la mobilisation des entreprises pour changer de modèle économique. La collectivité voit donc son intervention légitimée.

3.3.3. Un discours positif et valorisant de la trajectoire individuelle vers l’engagement collectif

Le discours d’urgence évoqué ci-dessus peut être articulé avec un discours plus convivial, défendu dans l’article « *Militer contre le gaspillage* » et analysé précédemment. Cette valorisation des engagements axée sur la qualité de vie, le lien social et la coopération, le bien-être est un levier de mobilisation important qui fait s’appuyer sur les continuités entre sphères domestique et professionnelle. Elle place la sobriété comme facteur de bien-être individuel et collectif. Il s’agit de l’aboutissement d’un processus de rationalisation des comportements de production et de consommation. Conformément à l’appel de l’auteur de « *Frugality as a choice* » à trouver un compromis social entre groupes sociaux, cette vision de la sobriété met l’accent sur la qualité de la consommation. Elle s’articule avec les valeurs de justice et d’équité sociale indispensables à l’acceptation de la sobriété par l’ensemble de la population.

Ce discours positif de la sobriété peut s’adresser aux acteurs économiques, dont la mobilisation est nécessaire dans le cadre d’une politique territoriale. Pour les auteurs de « *L’écologie industrielle territoriale* », les entreprises jouent un rôle de transformation sociale, puisqu’elles participent à la construction de potentiels de valeur nouveaux, par exemple par le développement de l’économie de la fonctionnalité.

Le discours de la sobriété « heureuse » et conviviale apparaît donc complémentaire du discours de l’urgence. Ils fournissent ensemble un cadre théorique et opérationnel à la mobilisation des acteurs du territoire.

Il est donc possible de mettre en avant la sobriété comme une opportunité pour les entreprises, en utilisant les arguments identifiés par « *Frugality-based advantage* » :

- l’opportunité d’innovation,
- l’anticipation de l’évolution des contraintes extérieures

- l'augmentation de la résilience de l'entreprise
- la hausse de la qualité de la production
- la construction d'un avantage compétitif sur autres entreprises
- la création de lien local avec les autres acteurs économiques

3.3.4. Des outils d'analyse et d'action opérationnelle au service d'une politique de sobriété territoriale

Les concepts d'« innovation frugale », de métabolisme urbain », d'« économie circulaire », et d'« écologie industrielle territoriale » sont analysés dans la littérature académiques de façon critique, au vu des enjeux de limitation de la consommation de ressources. Pour autant, les auteurs qui les étudient considèrent que ces concepts sont des outils importants de changement des comportements et des modèles économiques, à condition d'être insérés dans une vraie stratégie territoriale de sobriété. Il en va de même pour les politiques territoriales existantes, comme la planification urbaine. Ces politiques peuvent être mobilisées de façon transversale dans le cadre d'une stratégie de sobriété portée par la collectivité (« *L'écologie industrielle territoriale* »).

4. Conclusion

Cette revue bibliographique a permis d'analyser les différentes interprétations du concept de sobriété. Ces interprétations se reflètent dans des discours contradictoires qui soulignent une profusion de paradoxes entourant la sobriété. En vue d'une institutionnalisation de la sobriété à l'échelle territoriale, il semble nécessaire de reconnaître ces contradictions et de rechercher la conciliation, aussi difficile soit-elle à atteindre. Le facteur de réussite principal de cette institutionnalisation sera la capacité de la puissance publique à renforcer l'acceptabilité socio-politique de la sobriété territoriale. L'acceptation du concept de sobriété semble reposer sur la capacité de la puissance publique à garantir deux conditions :

- la participation de l'ensemble des acteurs du territoire,
- l'équité sociale des actions engagées.

L'échelle territoriale apparaît particulièrement adaptée pour assurer un processus participatif et une coordination des actions. L'expérience de Dunkerque a montré que les politiques de sobriété devront être ancrées dans le contexte économique, politique et social de leur territoire. La construction de politiques de sobriété sera possible si cette dernière répond aux enjeux locaux.

Face à la nécessité d'agir en mobilisant l'ensemble du territoire, il semble pertinent d'articuler les discours identifiés au cours de cette revue, en particulier les discours de la « sobriété urgente » et de la sobriété conviviale. Le partage d'un cadre global de crise liée à la finitude des ressources et au dérèglement climatique semble indispensable pour impulser une évolution profonde de la société. Il est donc possible de mettre en lien ce cadre global avec les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires spécifiques au territoire. Ce discours d'urgence peut être complété par un deuxième discours de la « sobriété conviviale », qui vise à massifier les engagements particuliers et collectifs au-delà des différences socio-économiques. Le discours politique peut ainsi mettre en avant une sobriété « heureuse et proactive » qui permette au territoire et à l'ensemble de ses acteurs de « reprendre individuellement et collectivement en main leur destin » dans un contexte global d'incertitude climatique, sanitaire, et économique croissante.

5. Bibliographie

- Asakawa, K., Cuervo-Cazurra, A., & Un, A. (2019). Frugality-based advantage. *Long Range Planning*(52), 1-13. doi:10.1016/j.lrp.2019.04.001
- Barles, S., & Bahers, J.-B. (2019). Transition ou consolidation du régime dominant ? Le métabolisme humain en question. *Flux*, 2(116), 1-5. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-flux-2019-2-page-1.htm>
- Bauwens, T., Hekkert, M., & Kirchherr, J. (2020). Circular futures : What Will They Look Like ? *Ecological Economics*(175), 1-14. doi:10.1016/j.ecolecon.2020.106703
- Beaurain, C., & De Rocher Chembessi, C. (2019). L'écologie industrielle territoriale : une politique alternative pour la gestion de la décroissance urbaine ? Le cas de Dunkerque. *Géographie, économie, société*, 21, 45-66. doi:10.3166/ges.2019.0008
- Hajek, I. (2020). Militer contre le gaspillage : reprendre en main sa vie, reprendre en main l'économie ? *Ecologie & politique*(60), 13-60. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2020-1-page-13.htm>
- Hossain, M. (2019). Frugal innovation : a review and research agenda. *Journal of Cleaner Production*, 182, 926-936. doi:10.1016/j.jclepro.2018.02.091
- Larrère, C., & Larrère, R. (2016). Les transitions écologiques à Cerisy. *Nature Sciences Sociétés*, 24, 242-250. doi:10.1051/nss/2016030
- Muradian, R. (2020). Frugality as a choice vs. frugality as a social condition. Is de-growth doomed to be a Eurocentric project ? *Ecological Economics*(161), 257-260. doi:10.1016/j.ecolecon.2019.03.027
- Semal, L., Szuba, M., & Villalba, B. (2014). "Sobriétés" (2010-2013) : Une recherche interdisciplinaire sur l'institutionnalisation de politiques locales de la sobriété énergétique. *Natures Sciences Sociétés*, 22, 351-358. doi:10.1051/nss/2014053

5.6. Annexe 4 : fiche de poste d'un chargé de mission « Sobriété »

UN(E) CHEF(FE) DE PROJET SOBRIETE ENERGETIQUE

Vous êtes chargé(e) de :

- **Elaborer et assurer la mise en œuvre de la stratégie de sobriété énergétique communautaire pour contribuer à la préservation des ressources et à la réduction des consommations énergétiques :**
 - Analyser les évolutions et les besoins énergétiques du territoire au regard de l'adaptation au changement climatique ;
 - Traduire les orientations politiques en plans d'actions et élaborer les scénarii prospectifs ;
 - Assurer un appui technique et rédactionnel pour le volet énergétique des documents de planification ;
 - Analyser les performances des actions communautaires sur le volet énergétique par rapport aux exigences réglementaires et à l'obligation de résultat ;
 - Vérifier la cohérence des projets et leur conformité avec la stratégie communautaire portant sur la sobriété énergétique et les aspects réglementaires ;
 - Promouvoir le développement de la bio-économie ;
 - Organiser, préparer, animer, suivre, coordonner des groupes de travail ;
 - Concevoir et animer des formations à destination des communes ;
 - Conseiller les communes et les services communautaires dans la réflexion, la mise en place de démarches pré-opérationnelles, la mise en œuvre d'outils et des modes d'actions ;
- **Apporter l'expertise nécessaire dans la conduite de projets portant sur la sobriété énergétique pour concourir à l'excellence énergétique et environnementale ;**
- **Développer et animer des partenariats :**
 - Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques (public/privé, autres collectivités, ...) ;
 - Développer et animer les partenariats ;
 - Favoriser les échanges d'expériences et produire des savoirs ;
 - Participer aux réunions publiques en qualité de référent de l'opération ;
 - Représenter la Collectivité auprès des services de l'Etat et des acteurs locaux, publics et privés, et mettre en œuvre les démarches d'information et de communication adéquates auprès de l'ensemble des acteurs impliqués (collectivités, administration, élus, propriétaires, citoyens, associations, ...) ;
 - Travailler en transversalité ;
 - Assurer la circulation de l'information au sein du service, et notamment la remontée d'information ;
 - Participer aux différents travaux et groupes de travail ;
- **Prendre part à la planification territoriale des stratégies de la collectivité ;**
- **Organiser et animer la relation avec le citoyen :**
 - Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants ;
 - Développer des dispositifs de concertation ;
 - Concevoir et développer des supports d'information ;
 - Réguler et pérenniser les relations et participations entre les habitants, les acteurs et les institutions.

Vous avez une bonne connaissance de l'environnement institutionnel, de la politique publique énergie et des technologies de l'énergie. Vous savez conduire des projets et travailler en mode transversal. Vous possédez de bonnes capacités relationnelles. Vous êtes disponible, réactif(e) et autonome.

Grade : A

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique future ensemble.



Politiques territoriales de sobriété – Éléments de méthode

La sobriété renvoie à un questionnement de l'individu sur ses propres besoins et la manière d'y répondre en modérant son utilisation des ressources disponibles. C'est un terme polysémique, qui désigne à la fois un cheminement (le questionnement individuel ou collectif) et le résultat atteint (la moindre consommation des ressources).

Pour déployer des démarches territoriales de sobriété, cette note propose d'abord de distinguer le « territoire sobre » (ciblant le résultat atteint), de la « politique territoriale de sobriété » qui passe par une réflexion sur la manière de répondre aux besoins des habitants et acteurs du territoire.

La collectivité apparaît comme un pilote naturel pour mener une politique territoriale de sobriété, dans le cadre d'une gouvernance associant les habitants et les acteurs du territoire.

Les collectivités trouveront ici un outil leur permettant de cadrer et identifier les pratiques de sobriété qu'elles souhaitent promouvoir. Elles trouveront également une « grille », leur permettant de structurer leur politique territoriale de sobriété. Ces outils ont été testés et complétés lors d'ateliers, au printemps 2021. Les productions de ces ateliers sont fournies en annexe.

Pour nourrir la réflexion des collectivités, ce document rassemble l'ensemble des freins et leviers identifiés dans la conduite de politiques territoriales de sobriété.

Il comprend enfin un exemple de fiche de poste d'un(e) « chef(fe) de projet sobriété énergétique ».

Plusieurs outils méthodologiques, ont été développés dans le cadre de l'étude « La sobriété dans les démarches territoriales : État des lieux, besoins, soutiens de l'ADEME ». Ils ont notamment été utilisés lors d'ateliers multi-acteurs. Ils sont regroupés ici, pour pouvoir être utilisés, éventuellement enrichis, par les collectivités souhaitant engager ou conforter une démarche territoriale de sobriété.

